

Les Cahiers de l'ED 139
*Connaissance, Langage,
Modélisation*

Séminaire doctoral de Sciences du langage 2009,

opération

« Syntaxe et Sémantique grammaticale Descriptives »

Verbe, Préposition, Locution, Didactique

Danielle LEEMAN

Les Cahiers de l'ED 139
Connaissance, langage, modélisation

Directeur de la publication

Robert Damien

Comité de rédaction

Patrice Gourdet

Yukiyo Homma

Badreddine Hamma

Patrick Harnay

Salinas-Kahloul

Adresse :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Ecole doctorale 139 *Connaissance, langage, modélisation*

www.ed-139.com

Bureau A 306

200 avenue de la République

92001 Nanterre cedex - France

01 40 97 70 71



SOMMAIRE

Présentation générale de l'Opération « Syntaxe et Sémantique grammaticale Descriptives » par Danielle Leeman.....	p. 7
« L'enseignement du verbe à l'école élémentaire : caractérisation linguistique et application didactique » par Patrice Gourdet.....	p. 17
« Etude sur l'emploi de en devant les noms de territoire en français » par Yukiyo Homma.....	p. 35
« La non-compositionnalité est-elle un indice du caractère locutionnel ? Etude de quelques locutions en <i>sous</i> » par Badreddine Hamma.....	p. 55
« Qu'est-ce que comprendre ? Et plus spécifiquement où commence le comprendre d'un poème en recueil ? » par Patrick Harnay.....	p. 87
« Cadre théorique et méthodes pour une classification des prédicats de sentiment en français » par Claudine Salinas-Kahloul.....	p. 139

Présentation générale de l'Opération « Syntaxe et Sémantique grammaticale Descriptives » (SSgD)

Danielle Leeman
Université de Paris Ouest & UMR 7114
« MoDyCo » (CNRS)

Au sein du laboratoire MoDyCo, l'Opération « Syntaxe et Sémantique grammaticale Descriptives » fait partie de l'équipe *GRAMMAIRES*, qui, elle-même, est l'une des composantes de l'axe *MODELES* co-définatoire avec *DYNAMIQUE DES LANGUES* et *CORPUS* de l'identité de l'unité de recherche MoDyCo.

La présentation qui suit se borne aux grands axes du programme scientifique retenu pour le contrat 2009-2012, illustrés d'exemples de publications de quelques membres permanents. Mais les travaux se mènent en partenariat avec d'autres chercheurs et enseignants-chercheurs de Paris Ouest même ou rattachés à d'autres établissements français (Aix-en-Provence, Besançon, Paris 5 Descartes en particulier) et étrangers (spécialement l'Institut des Langues de Gabès, les Universités de Cologne, de Gand, de Potsdam).

Les travaux accomplis entre 2005 et 2008

Le programme scientifique de cette Opération pour le contrat quadriennal prend la suite, tout en le reconfigurant, de celui qui a occupé les années 2005-2008, avec trois Actions complémentaires :

La première Action, dirigée par Denis Le Pesant, est consacrée au Verbe, avec l'exploitation du corpus *Les Verbes français (LVF)* constitué par Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (Paris, Larousse, 1997) – ces données sont sur le site de MoDyCo (cf. François, Leeman et Le Pesant, dir. 2007). Durant le contrat précédent, l'Action Verbe incluait des recherches d'ordre didactique, en écho aux textes ministériels d'alors instituant un programme

de grammaire centré à l'Ecole élémentaire sur le Nom et le Verbe – cf. Vaguer et Leeman 2005 (dir.), Vaguer et Leeman 2006 (dir.), Vaguer et Leeman 2007 (dir.), Gourdet 2007, Coail & Gourdet 2008. C'est dans le cadre de cette Action que Patrice Gourdet a soutenu sa thèse le 19 novembre 2009, en co-tutelle avec Roma Tre (Italie), recherche dont il montre les grandes lignes dans le présent recueil. La relation à l'enseignement de la linguistique théorique est travaillée par Patrick Harnay dans sa thèse, en voie d'achèvement, consacrée à la compréhension du texte poétique à l'école élémentaire. Dans sa contribution à ce volume, il montre comment la théorie guillaumienne a pu lui servir de guide pour proposer une analyse originale de la situation de l'élève devant cette matérialité opaque à première vue qu'est « un poème », et des modes innovants d'accession à la compréhension de ce qui apparaît d'emblée incompréhensible.

la deuxième Action, confiée à Didier Bottineau, est consacrée aux Locutions prépositives, avec l'exploitation du corpus *Locutions en français* (LEF) constitué par Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (Aix-en-Provence, 2004). Durant le contrat précédent, l'Opération s'était d'abord consacrée à l'étude des prépositions, comme en témoignent la plupart des thèses soutenues en 2004, 2005, 2006, 2007 (voir ci-dessous), ainsi que Leeman 2006 (dir.), Leeman (2007 (dir.), Leeman 2008 (dir.). La recherche a ensuite bifurqué vers les locutions prépositives, à partir du corpus des locutions en *sous*, puis *sous* et *sur* – cf. Leeman 2007 (dir.), Leeman 2008 (dir.), Leeman 2010 (dir.). Dans le présent recueil, Badreddine Hamma fait état d'une partie de son travail accompli dans le cadre de cette Action. L'article de Yukiyo Homma, qui a soutenu sa thèse le 8 décembre 2009, est dans la continuité des recherches portant sur les prépositions. Pour la suite du contrat quadriennal, Didier Bottineau a défini un programme portant sur les locutions introduites par *en*.

La troisième action, articulée à l'un des pôles scientifiques définis au sein de l'Université Paris Ouest *Le devenir humain*, est associée à l'axe « Emotions et Cognition » dirigé par Gérard Leboucher au sein de ce pôle. Elle repose essentiellement sur Danielle Leeman (qui s'intéresse plutôt aux noms, adjectifs et adverbes), Denis Le Pesant (davantage centré sur les verbes) et Didier Bottineau (2006 : théorie des cognèmes ; 2007 : allocutivité dans la conjugaison du verbe basque et pragmatique de l'émotion intersubjective): la thèse de Claudine Salinas-Kahloul (dirigée par Denis Le Pesant) porte sur les prédicats de sentiment (cf. Salinas-Kahloul 2007-2008, Leeman & Vaguer 2008, Leeman 2009, Leeman & Vaguer 2010). Signalons que Danielle Leeman est partie prenante du projet « EMOLEX » financé par l'ANR, programme de recherche dont le LIDILEM de Grenoble est porteur

et qui concerne le lexique des émotions. Dans le présent recueil, Claudine Salinas-Kahloul expose le cadre de sa recherche sur les prédicats d'affect.

Dans l'intitulé de cette Opération, l'ordre des deux mots « syntaxe » puis « sémantique » est pertinent, de même que l'adjectif « grammaticale » associé à « sémantique »: le cadre théorique adopté étant en effet globalement la théorie autonomiste issue du structuralisme héritier de Saussure, voire de Guillaume, en Europe et Harris aux Etats-Unis, de Jean Dubois et Maurice Gross plus particulièrement en France, la démarche consiste en une observation des formes (essentiellement distributionnelles et syntaxiques) et de leurs propriétés, puis en un raisonnement sur leur comparaison qui permette si possible une hypothèse sur leur identité sémantique. Seule la forme, en effet, étant matérialisable et donc manipulable, peut donner lieu à observation et à comparaison – le sens, restant de l'ordre de l'association mentale même dans le discours, ne pouvant faire l'objet que d'hypothèses.

Certes la forme est à entendre, en linguistique, non seulement comme une « matière » mais nécessairement et concomitamment comme munie d'un sens (on reconnaîtra en *oiseau* une « forme » du français, et non en **oisea* ni en **oisu*, pour cela même munis de l'astérisque, du fait que le premier mais non les deux autres évoque quelque chose): l'observation et la manipulation des « formes », comme leur comparaison et le raisonnement auquel elles donnent lieu, supposent donc un recours au sens, mais que l'on dira « faible », c'est-à-dire faisant intervenir seulement un jugement de différence ou de similitude (cette démarche distributionnelle, initialement définie de manière fondatrice par Harris (1947-1951), sera ensuite par lui théorisée à travers le couple *information* vs *meaning*, le premier terme renvoyant à la signification linguistique, impliquée par le jeu différentiel des unités dans le système, et inférable par hypothèse de l'observation des formes et de leurs propriétés, le second terme référant à la corrélation établie entre les signes et le monde (le *meaning* n'étant pas du ressort de la grammaire).

La sémantique dont il s'agit, au sein de l'Opération SSgD, est donc « grammaticale » en ceci qu'il s'agit d'une identité (hypothétique) de l'ordre du signifié, de l'*information*, c'est-à-dire qui relève de la grammaire entendue comme l'ensemble théorico-méthodologique que l'on peut aussi dénommer (et qui s'est longtemps appelé) « la linguistique ». Naturellement, l'ambition d'atteindre le système de la langue, passant par une démarche d'observation des formes, passe par là-même par celle du discours, entendu comme l'actualisation orale ou écrite de la langue, donc par des corpus, forgés ou

attestés – ou obtenus par simplification, pour plus de commodité, d'énoncés attestés.

Naturellement aussi, la tentative d'atteindre le système suppose diverses stratégies: certains vont procéder « pièce par pièce », et par exemple s'attaquer à l'une des prépositions du français, voire, étape par étape, à chacun de ses emplois: ce fut le cas de Céline Vaguer dans sa thèse sur la préposition *dans* introduisant un complément de verbe, de Belinda Lavieu avec sa thèse consacrée à la préposition *à* dans l'expression de la manière de type *Rincer ses cheveux au vinaigre, massacre à la tronçonneuse*. Badreddine Hamma, à propos de *par*, prit, lui, le parti de tâcher de rendre compte de l'ensemble de ses emplois, que même que Ichraf Khammari, pour *en*. C'est aussi le choix d'Houda Ounis, qui centre sa démonstration en prenant le seul exemple de *coup de foudre*, examiné sous toutes les coutures pour valider ou invalider les deux hypothèses centrales sur la métaphore: emploi « figuré »? « dérivé relativement à un emploi 'propre' ou 'premier' »? ou emploi discursif explicable par rapport au signifié (leur identité en langue) des unités dont elle se constitue?

Dans le présent recueil comme dans sa thèse, Yukiyo Homma adopte une troisième voie, qui est d'étudier plusieurs prépositions, et chacune dans au moins tous les emplois que l'on peut relever dans les dictionnaires afin de vérifier si la définition que l'on propose de chacune est bien caractéristique. Le choix pour rendre compte du fonctionnement de la préposition (comme de toute unité lexicale, dans le cadre théorique choisi, qui est celui que définit Antoine Culioli) est d'en déterminer l'invariant en jeu dans les diverses distributions, l'invariant étant décrit sous une « forme schématique » décrivant le statut qu'il a et le statut qu'il attribue à son co-texte.

Les programmes définis pour le contrat 2009-2012

L'action « Verbe », dirigée par Denis Le Pesant, se concrétise en premier lieu par la proposition d'un numéro de *Langages* soumise à la suite d'une Journée d'étude le 15 décembre 2009 à Paris Ouest (la publication en est prévue en 2011). L'objectif est de dégager les principes théoriques à l'oeuvre dans l'élaboration de *Les Verbes français* et de comparer ce travail à d'autres dictionnaires dont la vocation est également de constituer la base d'une formalisation permettant le traitement automatique des langues (WordNet par exemple). Le programme scientifique défini pour la suite des recherches (2010-2012) porte sur l'explicitation de l'ensemble des propriétés à l'oeuvre dans le classement opéré par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (*op. cit.*),

éventuellement de l'addition de propriétés qui n'y seraient pas représentées et/ou de la systématisation de leur test sur les emplois inventoriés. Du fait de l'existence de complémentations prépositionnelles de divers types, une articulation logique est établie avec la thématique de la deuxième action, qui par là-même assure la solidarité du groupe puisque chacun est directement intéressé par les problématiques, recherches et découvertes de tous les autres membres de l'Opération.

L'action « Locutions », sous la responsabilité de Didier Bottineau, a pour première réalisation un numéro du *Français moderne* à paraître en juin 2010, sur les locutions en *sous* et *sur*. C'est également sur cette thématique, en relation avec la cognition et l'interculturel, que s'est constitué le Collège doctoral franco-allemand (financé par l'UFA: Université Franco-Allemande) porté par Denis Le Pesant pour ce qui concerne le partenaire français (2010-2012), qui renouvelle le précédent (2007-2009) conduit par Danielle Leeman au titre de Paris Ouest. Le programme défini pour la suite des recherches s'articule aux locutions ayant pour tête la préposition *en* et prévoit non seulement l'étude et la mise au point de leur traduction dans diverses langues (en vue d'une modélisation permettant une traduction automatique) mais aussi une comparaison de leur système dans une perspective typologique. L'intérêt de ces recherches sur le plan de l'enseignement va sans dire – en particulier celui des langues étrangères – mais il s'avère aussi sur le plan théorique, dans la recherche d'une identité de la locution en tant que « construction », les hypothèses convoquant en effet l'intention discursive aussi bien que la réception (dimension que l'on peut dire « interlocutive ») dans un signifié associant par ailleurs classiquement sémantique et pragmatique. La recherche doctorale de Nadia Guillon (dirigée par Didier Bottineau) y touche également, en tant qu'elle traite de la disparition des cas dans les langues (or on sait que cette dernière est en corrélation avec l'ordre des mots et l'importance des prépositions qui en découle pour le marquage des relations entre les mots dans la phrase).

L'action « Emotions et Cognition » implique les recherches de Denis Le Pesant et de Claudine Salinas-Kahloul sur les prédicats d'affects, reliées à l'ouvrage *Les Verbes français* mais aussi au dictionnaire *Les Mots français* par le biais des relations morphologiques entrant dans la caractérisation des emplois verbaux. En participe également la recherche doctorale de Zmora Bouchagour (dirigée par Denis Le Pesant), sur la sémantique des expressions de sentiment dans certaines oeuvres de Naguib Mahfouz. Danielle Leeman et Céline Vaguer s'intéressent plutôt à la subjectivité manifestée par des adverbes qui ne sont pas habituellement considérés comme d'« énonciation » (tel *parfaitement* dans *Elle est parfaitement stupide*): ils n'en ont de fait pas les

propriétés syntaxiques, ce qui oblige à mettre en cause les classifications traditionnelles, sauf à recourir à des théories particulières comme celle du « Dialogisme » (J. Bres et S. Mellet 2009). Cette étrangeté concerne naturellement certaines locutions prépositionnelles de type adverbial comme le banal (en apparence) *en Dêt Ntemps (en deux heures)*, qui, en dehors d'indiquer l'intervalle de temps mis par le procès pour s'accomplir, semble en réalité de surcroît porter un jugement sur le sujet et sa « performance » (*Il a fait son devoir en deux heures*). Les travaux menés dans le cadre de l'action « Emotions et Cognition » sont donc, on le voit, concernés aussi bien par les recherches conduites au sein de l'action « Verbe » que par celles qui se mènent dans le cadre de l'action « Locutions ».

Quelques références générales de base

- BRES, J. & S. MELLET, dir. (2009) Dialogisme et marqueurs grammaticaux, Langue française 163.
- CULIOLI, A. (1990, 1999) *Pour une linguistique de l'énonciation*, tomes I, II, III, Paris, Ophrys.
- DUBOIS, J. & F. DUBOIS-CHARLIER, (1997) *Les verbes français*, Paris, Larousse. + [Site modyco](#)
- DUBOIS, J. & F. DUBOIS-CHARLIER (2004) *Locutions en français*, Aix-en-Provence. + [Site modyco](#)
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. (1976) « Présentation » de J.-P. Boons, A. Guillet, C. Leclère : *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève, Droz.
- GUILLAUME, G. (1973) *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval.
- HARRIS, Z. S. (1947 éd. 1951) (*Methods in*) *Structural Linguistics*, Chicago: University of Chicago Press.
- HARRIS, S. Z. (1968) *Mathematical Structures of Language*, New York & London, Interscience Publishers.
- HARRIS, S. Z. (1988) *Language and Information*, New York, Columbia University Press.
- IBRAHIM, A. H. (2007) « Introduction », in Ibrahim, A. H. et al. *La langue et l'information*, traduction de Harris 1988, Paris, Cellule de Recherche linguistique.

LE PESANT, D. (2006) « Autour des lexiques-grammaires: Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois », *Les Cahiers de l'ED 139, Sciences du langage* 2005-2006, 93-104.

SAUSSURE, F. de (1916) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Travaux accomplis dans le cadre de l'Opération SSgD publiés en 2005-2008 (en guise de mise en situation du programme retenu pour le contrat 2009-2012)

Action Verbe

FRANÇOIS, J., LEEMAN, D. & D. LE PESANT, dir. (2007) Le classement syntactico-sémantique des verbes français, *Langue française* 153.

Action « Préposition, Locutions, Connecteurs »

HAMMA, B. (2005) L'invariant sémantique de la préposition *par* à travers les distributions syntaxiques et lexicales. Thèse soutenue à Paris X.

KHAMMARI, I. (2007) De l'identité de la préposition *en*. Approche lexicale, sémantique et syntaxique. Thèse soutenue à Paris X.

LAVIEU, B. (2005) Le SPmoyen introduit par la préposition *à*: analyse sémantique, syntaxique et lexicale, Thèse soutenue à Paris X.

LEEMAN, D. dir. (2006) *La préposition I, Modèles linguistiques XXVII-1*, tome 53.

LEEMAN, D. dir. (2006) *La préposition II, Modèles linguistiques XXVII-2*, tome 54.

LEEMAN, D. dir. (2008) De la préposition à la locution prépositive, *Modèles linguistiques XXVIII-1*, tome 55.

LEEMAN, D. (2008) dir. (2008) Enigmatiques prépositions, *Langue française* 157.

OUNIS, H. (2007) « Coup de foudre »: étude linguistique d'une métaphore, Limoges, Lambert-Lucas, 140 p.

VAGUER, C. (2006) « L'identité de la préposition *dans*: de l'intériorité à la coïncidence », *Modèles linguistiques XXVII-1*, tome 53, 111-130.

Action « Didactique »

BOTTINEAU, D. (2008) « La morphosyntaxe comme protocole de co-construction du sens: Quelles conséquences pour la didactique du

français langue maternelle ? Un regard typologique et contrastif sur le français », C. Vaguer, D. Leeman, (eds), *Diptyque 11, Orthographe: innovations théoriques et pratiques de classe*, Presses Universitaires de Namur, 103-121.

COAIL, E. & GOURDET, P. dir. (2008) *Savoirs d'actions et savoirs scientifiques: leur articulation dans la formation des enseignants*, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque n° 14, 136 p.

GOURDET, P. (2007) « La grammaire et son enseignement à l'école primaire: le verbe et son accord », in Vaguer, C. & D. Leeman (dir.), 47-64.

HOMMA, Y. (2007) Analyse critique et révision de quelques points de vue théoriques sur l'alternance entre à et dans en vue d'une problématique de l'enseignement des prépositions françaises en FLE », Actes du *Colloque Recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes*, Paris, Sorbonne (en ligne).

LE PESANT, D. dir. (2008) Actes de la journée d'études franco-coréenne « Didactique du lexique », *Les Cahiers de l'ED 139, Sciences du langage 2007-2008*, 166 p.

SALINAS-KAHOUL, C. (2008) « Etonner et surprendre: analyses linguistiques et enseignement du vocabulaire », in Le Pesant, dir., 108-133.

VAGUER, C. & LEEMAN, D. dir. (2005) *De la langue au texte*, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque n°2, 186 p.

VAGUER, C. & LEEMAN, D. dir. (2006) *Des savoirs savants aux savoirs enseignés: didactique du français*, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque n° 8, 166 p.

VAGUER, C. & LEEMAN, D. dir. (2007) *Orthographe: innovations théoriques et pratiques de classes*, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque n° 11, 216 p.

Action « Emotions & Cognition » (Opération dirigée par Gérard Leboucher, au sein du pôle Devenir de l'humain de l'Université Paris Ouest)

BOTTINEAU, D. (2006) « Le cognème <M>, marque linguistique de la présence de l'auteur dans les grammèmes anglais », in D. Banks (éd.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, L'Harmattan, 143-164.

BOTTINEAU, D. & ROULLAND, D. (2007), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », in L. Begioni & C. Muller (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, collection UL3 travaux et recherches, 351-372.

LEEMAN, D. (2005) « *Ma pauvre Denise! Si tu savais ce qui m'arrive!* Le cas d'un emploi « émotionnel » singulier », *LIDIL* 32, 167-181.

- LEEMAN, D. (2005) « *Mon pauvre chéri* comme formule d'auto-apitoiement », *Modèles linguistiques XXVI-2*, tome 52, 23-32.
- LEEMAN, D. & C. VAGUER (2008) « L'expression de la « totalité » par complètement: à propos de complètement malade », in Leeman, D. dir. *Des Topoi à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue, Hommages à Jean-Claude Anscombe*, Université de Savoie, 363-376.
- SALINAS-KAHLLOUL, C. (2008) *op. cit.*

Premières références pour la période de publication 2009-2012

Action « Verbe »

- TAYLOR, F. & BOTTINEAU, D. (éds.) (2010), *L'impersonnel*, Presses Universitaires de Rennes (mai).
- LEEMAN, D. & D. LE PESANT, dir. (soumis; titre provisoire) *Les verbes: théories / classements. Langages*.

Action « Préposition, Locutions, Connecteurs »

- BOTTINEAU, D. (2009) « Les postpositions en basque : quel rapport à la préposition ? », J. François, E. Gilbert, C. Guimier, M. Krause (dir.), *Autour de la préposition*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Presses Universitaires de Caen, 91-103.
- HOMMA, Y. (2009) L'identité des prépositions dans leur variation. Approche énonciative de *en, dans, par, pour* et *par*. Thèse soutenue en l'Université de Paris Ouest.
- LEEMAN, D. dir. (2010) *Locutions: continuité et innovations. Le français moderne* (juin)
- VAGUER, C. (2009) « Emotions et locutions prépositives », in Novakova, I. & A. Tutin (dir.) *Le Lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG, 209-226.

Action « Emotions & Cognition »

- LEEMAN, D. (2009) « La maladie, le coup de folie et l'émotion: ... *malade, complètement malade!* », in Novakova, I. & A. Tutin (dir.) *Le Lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG, 127-135.

-
- LEEMAN, D. & C. VAGUER (2010) « L'adverbe *un peu* comme modalisateur métalinguistique », *Hommages à Christian Leclère, Cahiers du Cental* (juin).
- Ounis, H. (2009) « De la distinction entre nom d'émotion et nom de sentiment: *coup de foudre* et *amour* », in Novakova, I. & A. Tutin (dir.) *Le Lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG, 139-154.
- VAGUER, C. (2009) *op. cit.*

L'enseignement du verbe à l'école élémentaire : caractérisation linguistique et application didactique

Patrice Gourdet

Conseiller pédagogique – Département de l'Essonne
Docteur en sciences du langage
UMR 7114 – MoDyCo – CNRS
& Paris Ouest Nanterre La Défense

*« La grammaire étant l'art de lever les difficultés
d'une langue, il ne faut pas que le levier soit plus
lourd que le fardeau »*

Antoine RIVAROL (1753-1801),
Fragments et pensées littéraires

La classe de CE2¹ est une étape importante dans le parcours scolaire d'un élève, elle marque l'entrée dans un enseignement grammatical structuré à dominante orthographique, tourné vers la connaissance explicite des fonctions et des catégories grammaticales dont le verbe. C'est une notion clé, un concept central, au cœur de l'enseignement de la grammaire. Cette prédominance trouve ses fondements dans le positionnement particulier de ce constituant au sein de la phrase et du texte mais aussi dans son extrême variabilité morphologique. Le verbe est un constituant de la phrase qualifié par Angoujard (1994) de « zone du plus grand risque orthographique ».

Le schéma classique de la transposition didactique pour aller des objets de savoir vers un objet d'enseignement présente trois processus reconnus :

- celui du passage des savoirs de référence aux contenus à enseigner ;
- puis des contenus à enseigner aux savoirs effectivement enseignés dans les classes ;
- et enfin, des savoirs enseignés aux savoirs appris par les élèves.

¹ Le CE2 correspond au Cours Élémentaire 2^{ème} année, il est la première année du dernier cycle de l'école primaire, le cycle des approfondissements (ou cycle 3). Cette classe concerne des élèves qui ont entre 8 et 9 ans.

La classe est le lieu où se retrouve cette articulation triangulaire. L'observation des pratiques pédagogiques et la description d'un « réel » permet de repérer et d'analyser les écarts, les tensions au sein de cette transposition didactique. Nous nous situons donc dans le champ de la didactique du français, langue de scolarisation. Cette contribution reprend une partie de la réflexion menée dans le cadre d'une thèse intitulée : « L'enseignement de la grammaire à l'école élémentaire : le cas du verbe au CE2 » et soutenue le 19 novembre 2009 à Paris Ouest. On commencera par rappeler les objectifs officiellement attribués à l'enseignement de la langue à l'école élémentaire, pour se centrer ensuite plus précisément sur le verbe et les problèmes particuliers qu'il pose, de manière à proposer des pistes pédagogiques concrètement accessibles aux enseignants comme aux élèves de CE2.

I. Les finalités de l'étude de la langue à l'école élémentaire

Les finalités de l'étude de la langue française à l'école peuvent être réduites à deux visées possibles qui ne sont pas antagonistes, une visée réflexive rejoignant le point de vue saussurien (tel exprimé dans le *cours de linguistique générale*) selon lequel la linguistique a pour unique objet la langue et une visée utilitaire plus classique qui cible l'aisance communicative au sens large avec la maîtrise de l'expression orale et écrite, au centre de la rénovation de l'enseignement du français des années 70 ; mais il existe une voie plus traditionnelle, celle d'une finalité essentiellement orthographique (plutôt tournée vers la production d'écrits) et dans ce cas l'orthographe est le seul objet qui fonde la réflexion grammaticale.

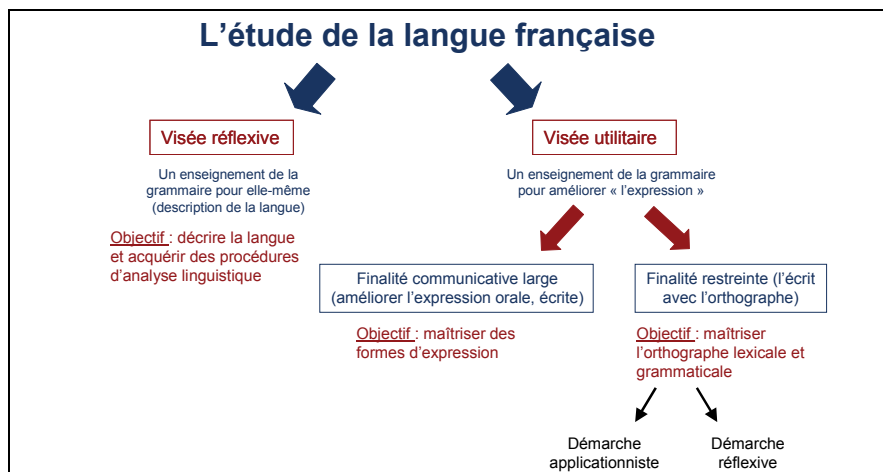


Figure n° 1 – *L'enseignement de la grammaire à l'École : plusieurs finalités possibles.*

La visée utilitaire restreinte réduite à l'apprentissage de l'orthographe reste une priorité pour les instructions officielles de 2008² mais elle peut être déclinée au travers de deux configurations didactiques que Jean-François Halté (1992) oppose. La première tendance renvoie à l'idée que la grammaire, à l'école, transmet un patrimoine avec la croyance d'une stabilité de la langue et d'une forme de sacralisation de certains écrits littéraires. Cette entrée, associée à une position logique (la langue constituant la manifestation directe et fidèle de la pensée logique censée organiser le monde) favorise souvent une démarche applicationniste à dominante sémantico-logique. Cette grammaire transmissive qui cherche à enseigner la langue telle qu'elle devrait être, se construit autour des parties pour aller vers un tout qui s'arrête, très souvent, à la phrase. La seconde tendance prend appui sur la langue actualisée par les locuteurs, la langue telle qu'elle est. L'objectif est d'observer, de décrire puis d'induire des règles de fonctionnement. Cette grammaire descriptive analyse le tout (un tout qui dépasse la phrase) pour aller vers les parties.

Une analyse diachronique des injonctions officielles sur 85 années nous a permis de mettre en avant un phénomène d'alternance entre ces deux tendances didactiques démontrant que cette opposition n'est pas récente et qu'elle traduit des tensions récurrentes au niveau des savoirs à enseigner peu propice à une transposition efficace. Les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008 sont spécifiques, c'est une période institutionnelle paradoxale avec la co-présence de deux textes officiels³ reposant sur des configurations didactiques opposées (Gourdet, 2007 : 47-63). La figure 2 ci-dessous résume les résultats de l'analyse.

² Ces instructions officielles sont les programmes d'enseignement actuellement en vigueur à l'école primaire (Bulletin officiel numéro 3, hors série, du 19 juin 2008).

³ En 2006-2007, les arrêtés du 25 janvier 2002 définissant les programmes d'enseignement de l'école primaire et le décret du 11 juillet 2006 sur le socle commun de connaissances et de compétences. En 2007-2008, les arrêtés du 04 avril 2007 définissant les programmes d'enseignement de l'école primaire et le décret du 11 juillet 2006.

Les dates des textes ⁴	Arrêtés de 1923	Arrêtés de 1945	Circulaire de 1949	Circulaire de 1960	Circulaire de 1964	Instructions de 1972	Arrêtés de 1978	Arrêtés de 1985	Arrêtés de 1995	Arrêtés de 2002	Arrêtés de 2007	Arrêtés de 2008
L'enseignement de La grammaire												
Tendance 1 : prescriptive avec une finalité orthographique dans une vision traditionnelle	X	X		X				X				X
Tendance 2 : descriptive pour comprendre la langue et améliorer l'expression			X		X	X	X		X	X	X	

Socle commun (2006) => tendance 1

Figure n° 2 –Le type d'enseignement de la grammaire préconisé par les textes officiels (arrêtés et circulaires) depuis quatre-vingt-cinq ans : un mouvement de balancier.

Ces changements impliquent des conceptions différentes de l'enseignement de l'étude de la langue, entraînant un mouvement de balancier entre une

⁴ Les arrêtés de 1923, 1945, 1978, 1985, 1995, 2002, 2007 et 2008 sont ceux qui définissent les programmes d'enseignement, la circulaire de 1949 concerne la nomenclature grammaticale et l'analyse, celle de 1960 concerne l'enseignement du français dans les classes primaires, celle de 1964, la grammaire au CM2 et enfin les instructions de 1972 sont celles relatives à l'enseignement du français à l'école élémentaire. Le socle commun (2006) est défini par un décret.

grammaire prescriptive et une grammaire descriptive. Ce va-et-vient n'offre pas un cadre sécurisant pour permettre une réelle évolution des pratiques pédagogiques laissant la place au temps de l'expérimentation, de l'évaluation, de la réflexion, surtout lorsque les changements se succèdent rapidement, mettant les enseignants d'une même génération dans le cas de passer d'un système théorique à l'autre plusieurs fois dans leur carrière sans que soit apportée la preuve que le système précédent soit plus mauvais que le système suivant, lequel est vite abandonné au profit d'un retour au système précédent, etc. : comment ne pas être déstabilisé par ces injonctions contraires, comment mettre en place une pédagogie efficace susceptible d'être changée dans le cours de la scolarité des mêmes élèves ?

II. L'enseignement du verbe à l'école élémentaire

Le verbe est un concept central à l'école élémentaire française, il est au cœur de l'enseignement de la grammaire. Cette prédominance trouve ses fondements dans le positionnement particulier de ce constituant au sein de la phrase et du texte mais aussi dans son extrême variabilité morphologique. On ne peut faire l'économie du verbe pour l'apprentissage de l'écrit et de son orthographe qui reste un enjeu majeur de l'École. Le repérage du verbe conjugué est donc primordial pour atteindre une relative sécurité orthographique (Roubaud & Touchard, 2004 : 58). Son enseignement nécessite du temps, il doit se complexifier tout au long de la scolarité obligatoire selon une progression attentivement étudiée et vérifiée. Nous avons fait le choix d'analyser les entrées offrant des pistes de reconfigurations didactiques pour le CE2. Ces pistes reposent sur trois points essentiels qui forment un cadre d'analyse restreint pour aborder le verbe en tant qu'objet scolarisé dans une finalité utilitaire restreinte (l'écrit avec l'orthographe) avec une démarche réflexive :

Le premier point consiste à poser le verbe conjugué au sein de la phrase assertive positive comme son noyau hiérarchique ;

Le deuxième est liée à la distinction indispensable de deux systèmes d'énonciation pour comprendre et travailler la valeur temporelle car le verbe est associé au temps, il est un mot qui signifie avec le temps, propriété intrinsèque reprise dans la définition qu'en donnait Gustave Guillaume : *le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps* ;

Le troisième point concerne la morphologie verbale avec une prise en compte didactique, à laquelle il reste encore à conquérir les travaux des linguistes menés depuis une trentaine d'années.

II.1 L'étude de la morphologie verbale : des éléments pour une reconfiguration didactique

L'apprentissage de la morphologie verbale à l'écrit demeure un objectif prioritaire et la conjugaison est un des piliers de l'enseignement du français au cycle des approfondissements (CE2 – CM1 et CM2) mais la prise en compte des nombreuses études linguistiques des formes verbales à visée didactique reste limitée. Les résistances semblent fortes et l'impression d'une forme d'immobilisme domine. La renommée de la déclinaison des morphèmes flexionnels des verbes due à la quantité des formes à mémoriser a traversé le temps et l'espace et cette image traditionnelle d'une difficulté justifie, a priori, l'avènement de la conjugaison en discipline scolaire à part entière malgré le risque afférent d'isoler le verbe des autres catégories grammaticales. La classe de CE2 n'a pas pour vocation de décrire le fonctionnement morphologique du verbe dans toutes ses dimensions, l'objectif est bien de comprendre dans un cadre circonscrit à la phrase assertive positive la morphologie verbale à toutes les personnes et à certains temps de l'indicatif (avant tout le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé et le passé simple). Le « pari » pédagogique est le suivant : cette compréhension va faciliter la mémorisation et les performances orthographiques. Nous avons dégagé cinq principes importants pour une reconfiguration didactique de l'enseignement de la morphologie verbale à l'école :

L'importance essentielle de l'opposition entre le code oral et le code écrit ;

La prise en compte des fréquences d'usage (il existe plusieurs échelles de fréquence, pour notre travail, nous avons fait le choix d'utiliser une table de fréquence accessible pour les enseignants sur le site Éduscol de l'Éducation nationale (<http://eduscol.education.fr/D0102/liste-alpha.htm>) ;

La décomposition des éléments qui composent un verbe conjugué en trois parties distinctes : la base lexicale – la flexion modale et temporelle – la flexion de personne et de nombre (leur identification est primordiale) ;

La mise à plat du principe de régularité ou d'irrégularité en fonction des choix d'analyse pour comprendre les variations morphologiques qui, pour les désinences, offrent des régularités permettant de construire par induction des règles d'engendrement fortes ;

L'approche croisée entre les conjugaisons horizontales (qui mettent en avant les flexions en personne et en nombre) et les conjugaisons verticales plus traditionnelles (qui permettent de comprendre les flexions temporelles).

L'élève doit coder à l'écrit des informations orales. La maîtrise de la morphologie verbale orale est indispensable pour pouvoir orthographier. Nous nous plaçons volontairement dans la perspective de l'élève qui doit encoder une forme verbale qu'il est capable de conjuguer oralement. En effet, on considère que des élèves de CE2 manipulent, dans l'ensemble, ces formes à l'oral. L'enjeu pédagogique est bien la prise en compte de l'opposition des deux codes pour tenter de comprendre les différentes oppositions et éviter, par exemple, l'utilisation du terme d'« irrégularité » comme seule explication aux difficultés de certaines transcriptions écrites.

Cette notion d'irrégularité concerne des faits hétérogènes allant de la variation des bases lexicales (cette particularité peut être complexe pour les élèves dans le cas d'écarts phonologiques importants pour certains verbes⁵), à des désinences peu communes (le *-x* dans *tu peux* ou le *-tes* dans *vous dites* au présent de l'indicatif), à des phénomènes orthographiques qui ne sont pas spécifiques au verbe (la cédille dans *nous lançons* ou l'adjonction du *-e-* dans *nous mangeons*). L'entrée privilégiée est celle du système, un système verbal du français avec des analogies fortes et que l'on peut donc analyser. Il est primordial, à partir d'une démarche inductive, de repérer les différents éléments en séparant la base lexicale, les flexions temporelles et celles de personne. Ces trois analyses sont à mener conjointement avec les élèves.

	Une base lexicale (ou radical)	Les morphèmes flexionnels (terminaisons ou désinences)	
		Flexion modale et temporelle	Flexion de personne et/ou de nombre (et accessoirement de genre)
NOUS	MANG	I	ONS

Figure n° 3 – La décomposition d'un verbe conjugué à un temps simple.

Le morphème flexionnel de personne et de nombre est une marque le plus souvent muette, elle suppose une gestion particulière de la part des élèves pour réussir à franchir l'obstacle orthographique, sa détection peut donc être définie comme une activité cognitivement coûteuse (Dédéyan, 2006 : 39-57). Cette flexion fonctionne comme un marquage de cohésion syntaxique (Perrot, 1996 : 161-154) et la question de sa gestion demande une maîtrise

⁵ Il peut être difficile, pour certains élèves, de retrouver le verbe *devoir* avec les allomorphes suivants : *doi-*, *dev-*, *doiv-*, *d-*.

de l'accord du verbe avec son sujet. Dans ce cas, la syntaxe et la morphologie sont indissociables. Aborder la morphologie verbale à toutes les personnes en suivant un ordre immuable allant de la première personne à la sixième (la conjugaison verticale) ne semble pas être la démarche la plus efficace.

Dans leur ouvrage de 1970, *Linguistique et enseignement du français*, Émile Genouvrier et Jean Peytard proposaient déjà d'aborder la question en repensant l'ordre de présentation des personnes : ils se fondaient sur le système des pronoms, leur jeu d'opposition, tels qu'ils fonctionnent dans la communication linguistique (1970 : 150). La progression était la suivante : le couple émetteur / récepteur (*je / tu*) puis le couple émetteur-récepteur / sujet(s) extérieur(s) au discours (*je-tu / il(s), elle(s)*) et enfin les pronoms d'inclusion et d'exclusion (*nous (je + tu/il, je + il/tu, etc.) ; vous (tu + il/je, etc.)*). Nous ne nous situons pas dans la même logique.

L'entrée privilégiée par nous est l'opposition singulier-pluriel entre les troisième et sixième personnes qui correspond, en grande majorité, à une énonciation débrayée caractéristique des récits traditionnellement abordés à l'école primaire. L'analyse de cette opposition est fondée sur le recueil de « sujet-verbe⁶ » aux temps simples⁷ en différenciant les personnes. La constitution de listes permet de construire les premières règles de fonctionnement. Avec un sujet au pluriel, la sixième personne, le classement permet de repérer un groupe de lettres terminales communes à tous les verbes conjugués : la présence d'une finale « *nt* »⁸. La constitution de règles de « condition-action » du type *quand le verbe conjugué a un sujet au pluriel, je dois écrire à la fin du verbe les lettres « NT »* permet aux élèves d'aborder la conjugaison sur un « axe horizontal » qui est la situation d'écriture. Le croisement de cette approche horizontale avec l'analyse des temps verbaux (conjugaison verticale) offre un regard différent sur la conjugaison. La synthèse, par exemple, de l'analyse des désinences de personne et de celles caractéristiques de l'imparfait aboutit à la reconstruction verticale du tableau de conjugaison qui devient le point

⁶ Le couple « sujet-verbe » est extrait de phrases (lecture, écriture), il est décontextualisé et réduit à sa plus simple expression. Les élèves manipulent donc des éléments linguistiques qui n'ont plus la même référence. Il nous semble important d'informer les élèves de cette restriction tout en rappelant que l'étude de la langue a pour objectif de comprendre le fonctionnement de cette langue.

⁷ Nous reprenons le choix de Pierre Le Goffic pour décrire la morphologie verbale à partir de temps simples, le passé composé étant formé d'un auxiliaire au présent de l'indicatif et du participe passé du verbe.

⁸ Il est possible de préciser cette règle de fonctionnement en rajoutant que cette présence d'une finale « *nt* » peut ne pas s'entendre et la terminaison est *-ent*, par contre quand on l'entend, on entend le son [I] et la terminaison est *-ont*.

d'arrivée et non le point de départ de l'apprentissage. L'utilisation de grilles superposées, qui décomposent le verbe conjugué lettre par lettre avec un code couleur pour leur identification et leur rôle, permet d'aligner et de comprendre le rôle et le sens des différents éléments.

<i>Je</i>	M	A	N	G	E	A	I	S		
<i>Tu</i>	M	A	N	G	E	A	I	S		
<i>Le garçon ou la lionne ou il ou elle</i>	M	A	N	G	E	A	I	T		
<i>Nous</i>	M	A	N	G	I	O	N	S		
<i>Vous</i>	M	A	N	G	I	E	Z			
<i>Les filles ou des chiens ou ils ou elles</i>	M	A	N	G	E	A	I	E	N	T

Légende du code couleur

(avec des termes utilisables dans une classe de CE2)

	La base lexicale du verbe conjugué
	Les lettres qui indiquent la personne (liées au sujet), soit un sujet <i>je</i> ou <i>tu</i> , soit un sujet <i>nous</i> ou <i>vous</i> , soit un sujet au singulier ou au pluriel.
	Les lettres qui indiquent le temps de conjugaison
	Les lettres qui évitent le contact entre deux autres lettres et permettent d'obtenir le son attendu

Figure n° 4 – Une grille d'analyse d'un verbe conjugué à l'imparfait.

L'analyse des différentes parties permet d'expliquer, au niveau des élèves, les principes phonographique et sémiographique caractéristiques du français (Jaffré, 2007 : 27-46). Cette compréhension donne un pouvoir d'action et de réflexion aux élèves qui peuvent donc anticiper l'orthographe et non plus la subir. Les élèves doivent être capables, en fin d'apprentissage, de repérer et d'analyser la place et le rôle des différents éléments qui composent le verbe

conjugué. Un retour systématique⁹ sur le passage de l'oral vers l'écrit permet d'identifier le décalage entre les réalités sonores des terminaisons et leur écriture. Cela provoque donc des incertitudes orthographiques qu'il faut pointer avec les élèves : « à l'imparfait, avec les sujets au singulier, au pluriel et les sujets *je* et *tu*, nous entendons la même chose alors qu'il y a trois écritures différentes, *-ais*, *-ait* et *-aient* ». Cette prise de conscience est indispensable pour gérer avec efficacité ces doutes orthographiques.

II.2 L'écart entre les savoirs savants et les connaissances des adultes

Dans notre recherche, nous avons interrogé des étudiants en sciences du langage qui se destinent à l'enseignement et des enseignants du premier degré¹⁰ sur le verbe. Nous avons posé une question ouverte¹¹ pour recueillir leurs connaissances dans une situation où les adultes n'étaient pas informés au préalable afin d'activer une compétence linguistique intériorisée. L'analyse de leurs réponses met en avant une non-prise en compte du premier principe (l'opposition entre le code oral et le code écrit), une absence de distinction des morphèmes flexionnels amalgamés sous le terme de conjugaison (et donc une absence de prise en compte du troisième principe) renforcée par le fait que la quasi totalité des adultes (99 sur les 100) ne parle pas de la variation de la base lexicale.

Sur ce corpus réduit, nous constatons donc qu'il existe un décalage important entre les apports linguistiques et les connaissances de ces étudiants et enseignants. L'enseignement du verbe est circonscrit à la scolarité obligatoire au niveau de l'école élémentaire et du collège et cet enseignement est marqué par des approches traditionnelles avec des distorsions avec les savoirs de référence. Trois éléments récurrents nous paraissent emblématiques :

L'absence de référence à une conjugaison orale en opposition à une conjugaison écrite ;

La non-prise en compte de la variation possible de la base lexicale sauf sous l'appellation très générique de *verbes irréguliers* dédiée à certains verbes du troisième groupe traditionnel ;

La prédominance de la conjugaison verticale (les temps verbaux déclinés aux six personnes) au détriment d'une conjugaison horizontale.

⁹ Le terme « systématique » renvoie à l'idée d'une prise en compte pédagogique effective avec des séances consacrées à un travail d'analyse de l'oral et de correspondance avec l'écrit.

¹⁰ 22 étudiants en sciences du langage et 78 enseignants.

¹¹ La question était la suivante : « Vous êtes enseignant(e) en cycle 3 et vous devez expliquer le verbe, comment définiriez-vous cette notion ? ».

Au quotidien, les enseignants s'appuient sur des connaissances et des procédures acquises à l'école primaire et au collège (Elalouf, 2008 : 104). Il semble que pour sortir de cette circularité, le recours à une formation initiale et continue qui travaille sur des reconfigurations didactiques précises soit indispensable.

III. Des pistes pédagogiques pour l'enseignement du verbe

Le chemin à prendre semble être celui de la distinction entre les domaines en utilisant une terminologie grammaticale précise et accessible aux élèves (Bronckart & Sznicer, 1990 : 5-16). La séparation entre ce qui est syntaxique, sémantique, morphologique permet de repérer les plans d'analyse et d'identifier chaque niveau. Il existe un double écueil auquel il faut échapper : le cloisonnement exclusif¹² et la globalisation¹³ de ces entrées. Pour des élèves de CE2, on peut séparer, d'un côté, le travail de compréhension et de production d'écrits qui se situe plutôt au niveau textuel, et de l'autre l'étude de la langue qui est avant tout circonscrite à la phrase assertive, approche qui correspond à la grammaire au sens large avec le regroupement de la syntaxe et de la morphologie.

La reconfiguration didactique proposée peut donc se résumer à travers un ensemble de concepts avec des propriétés et une terminologie adaptés à des élèves du cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2). En voici la synthèse avec en gras les termes qui nous semblent être adaptés pour les élèves :

Dans le champ de la compréhension et de la production de textes	Au niveau des plans d'énonciation	Faire la distinction entre le discours et le récit , en évitant l'amalgame avec l'oral et l'écrit (un discours peut être un texte écrit et un récit peut être oralisé).
		Analyser les formes verbales en regroupant les troisièmes personnes (P3) et les sixièmes personnes (P6) => opposition singulier-pluriel avec des sujets qui peuvent être, avant tout, des noms, des groupes nominaux et des pronoms.
		Travailler la temporalité avec une chronologie construite sur les notions : AVANT / PENDANT / APRÈS .

¹² La quadripartition scolaire (Grammaire – Orthographe – Vocabulaire – Conjugaison) en est une illustration possible.

¹³ Le mélange entre le sujet logique et le sujet grammatical en est une illustration.

Dans le champ de l'étude de la langue au CE2	Au niveau de la syntaxe	Aborder le verbe dans une structure classique et fréquente : la phrase assertive verbale (indicatif) avec une approche basée sur les fonctions : [sujet] – [verbe conjugué] – [complément ou attribut] .
		Utiliser le terme « verbe conjugué » qui permet de faire la distinction entre la fonction et le nom de la partie du discours.
		Identifier le verbe par l'encadrement de la négation .
		Repérer le sujet du verbe conjugué par l'opération de clivage : C'est [le sujet] qui [le verbe conjugué]. Les sujets peuvent être : des sujets au pluriel / des sujets au singulier / des sujets je / des sujets tu / des sujets nous / des sujets vous .
	Au niveau de la morphologie	Identifier le verbe conjugué sur sa variation dans le temps (flexion temporelle).
		Distinguer les éléments qui composent le verbe conjugué : la base lexicale puis les terminaisons qui se décomposent en flexion temporelle et flexion de personne .
		Le terme « temps de conjugaison » désigne les différents tiroirs verbaux.
	Au niveau de la sémantique en lien avec la syntaxe	Partir du verbe conjugué pour analyser son fonctionnement et comprendre les différentes constructions possibles et les conséquences sur le sens.

La définition du verbe ne peut être que multicritériée à l'école primaire (Vaubourg, 2008 : 133) mais son identification doit reposer sur sa particularité : le verbe est la seule classe de mots dont la forme, en se conjuguant, varie pour exprimer le temps (Chartrand, 1999 : 174 ; Meleuc & Fauchart, 1999 : 32). Avec les élèves, la partition ou le découpage de l'étude de la langue en « disciplines » scolaires n'a pas un grand intérêt pédagogique car en permanence on doit mettre en jeu des phénomènes phonologiques et des questions morphologiques, des relations syntaxiques qui peuvent se traduire par des manifestations morphologiques, des liens entre la construction et le sens, etc. Les élèves étudient le fonctionnement de la langue dans sa globalité (d'où l'intitulé *étude de la langue*) mais

l'enseignant, de son côté, doit distinguer les propriétés et la spécificité des différentes composantes linguistiques sollicitées pour l'enseignement du verbe.

La progression pour cet enseignement en CE2 concerne tous les verbes sauf trois, où la segmentation et l'analyse des morphèmes restent délicates à certains temps verbaux. Ils sont à mémoriser de manière traditionnelle¹⁴ pour automatiser leur emploi et alléger la surcharge cognitive des élèves. C'est le cas des verbes *être*, *avoir* et *aller*. Pour les autres verbes, voici notre proposition :

1. Repérer le verbe conjugué dans une phrase en valorisant sa propriété de changement de forme en fonction du temps (effectuer cette manipulation orale très régulièrement, dès le début de l'école primaire sur des phrases simples décontextualisées). En CE2, le mode enseigné est celui de l'indicatif. La variation morphologique (sonore) est identifiable avec l'utilisation d'un connecteur temporel pour manipuler l'énoncé : *Le petit garçon joue au football à Marseille => La semaine dernière le petit garçon jouait (ou a joué) au football à Marseille*, le mot (ou groupe de mots) qui a varié sur le plan phonologique est obligatoirement le verbe. Cette transformation n'est possible que si les élèves sont capables d'effectuer, oralement, le changement temporel¹⁵. Le repérage peut être complété par une transformation négative de la phrase afin d'avoir une convergence de critères sémantiques, syntaxiques et morphologiques ;
2. Repérer la liaison (la dépendance ou la solidarité) avec son sujet (travail sur les marques de personne) en proposant des situations de comparaison du type *Un cheval hennit* et *Des chevaux hennissent* pour comprendre pourquoi les verbes ne se prononcent pas et ne s'écrivent pas de la même façon. Dans un second temps, la même question sera posée pour *Les enfants jouent dehors* et *Un enfant joue dehors*. Là aussi, il faudra chercher la raison pour laquelle [JU] ne s'écrit pas de la même manière alors que c'est la même réalité

¹⁴ C'est-à-dire nécessitant un apprentissage des formes à chaque temps et à chaque personne. Cette mémorisation est coûteuse à l'apprentissage, elle demande du temps et de la répétition pour construire des réflexes d'écriture rapides avec, par exemple, *ils sont* qui ne doit demander aucun effort cognitif à l'écriture.

¹⁵ Il est possible que certains élèves en difficulté, malgré l'introduction de l'énoncé par un connecteur comme *demain* ou *hier*, ne parviennent pas à transformer le verbe conjugué (*le garçon joue, la semaine dernière le garçon joue*). L'enseignant doit proposer une aide pédagogique à visée orale (petits groupes de langage), l'exigence orthographique n'arrivant qu'après.

sonore (un phénomène de généralisation pourra se mettre en place au niveau de l'écrit avec la construction du lien syntaxique entre un verbe et son sujet). Ensuite il faudra mettre en place un protocole pour identifier ce sujet. C'est le seul élément qui peut être extrait par le clivage *c'est...qui....*. Le repérage du sujet permet de gérer la flexion de personne et de nombre (le pronom est alors à la forme disjointe quand elle existe) ;

3. Observer les régularités de ces changements de forme (mise en place progressive du tableau de conjugaison) avec l'analyse séparée des flexions, le morphème modal et temporel et le morphème de personne et de nombre. *Les automatismes se façonneront en se fondant sur une représentation cohérente de la langue* (Meleuc & Fauchart, *op. cit.* : 8). Le but est de construire des règles de fonctionnement du type « si le sujet est un nom au pluriel (ou le pronom, ils ou elles, qui le désigne) alors le verbe se termine obligatoirement par *-nt* et si j'entends [I], il se termine par *-ont* ».
4. Repérer les variations de la base lexicale et construire des « fiches d'identité » (pour reconnaître le verbe conjugué dans toutes ses variations lexicales).

L'environnement syntaxique au centre de l'enseignement de la grammaire à l'École et plus particulièrement au CE2 est celui de la phrase verbale assertive. Les autres configurations sont à traiter séparément pour ne pas introduire des faits langagiers aux fonctionnements spécifiques qui peuvent bloquer la réflexion des élèves basée sur les analogies. Le jugement grammatical, quand l'élève écrit, comprend un calcul syntaxique et morphologique à découpler de l'approche sémantique et phonologique (le scripteur écrit une phrase qui doit avoir un sens et que l'on peut relire). Les élèves, quand ils écrivent, mobilisent au fur et à mesure les morphogrammes (*i.e.* transcription écrite des morphèmes) qui conviennent (Cogis, 2005 : 83). Nous sommes bien face à une gestion immédiate où le recours à des règles ou à des procédures complexes n'est pas possible (Fayol & Jaffré, 2008 : 141) : l'élève utilise l'environnement immédiat par une procédure réflexive (exemple : l'antéposition du sujet) et des règles de fonctionnement fortes¹⁶ (exemple : l'analogie orthographique de la marque du pluriel *-nt* pour les verbes).

¹⁶ Les programmes d'enseignement de l'école primaire de 2002 et de 2007 ont introduit la notion de règles d'engendrement pour parler de ces analogies.

L'appréhension du fonctionnement morphologique et syntaxique du verbe demande du temps et le tableau de conjugaison ne peut être un point de départ mais bien le fruit d'une élaboration progressive. Une piste est à explorer avec la construction de la carte d'identité des verbes¹⁷ qui regroupe un ensemble d'informations cumulées par les élèves au cours des trois années du cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2). Cette carte, avec des termes accessibles aux élèves, permet de situer l'infinitif du verbe, ses bases lexicales et sa construction syntaxique en lien avec les conséquences sémantiques. Ces pistes pédagogiques sur la carte d'identité d'un verbe doivent tenir compte des fréquences d'emploi¹⁸.

OFFRIR	POUSSER
Infinitif en <i>-IR</i> sans la variation du radical en <i>-iss-</i>	Infinitif en <i>-ER</i>
Participe passé : <i>offert</i> Passé simple en <i>-it / -irent</i>	Participe passé : <i>poussé</i> Passé simple en <i>-a / -èrent</i>
Les différents radicaux : ➤ tu offr -e-s ➤ nous offri -r-ons ➤ nous avons offert	Les différents radicaux : ➤ je pouss -ai-s ➤ j'ai pouss -é
Ce verbe, dans une phrase, a besoin de 3 éléments : <u>Quelqu'un</u> offre <u>quelque chose</u> à <u>quelqu'un</u> .	Ce verbe se retrouve dans plusieurs configurations possibles : - <u>Quelqu'un</u> (ou un animal) pousse <u>un objet</u> ou <u>une personne</u> (idée de déplacement) - <u>Une plante</u> pousse (idée de grandir) - Quelques expressions spécifiques et plus rares : <i>pousser un cri / pousser quelqu'un à faire quelque chose / pousser son enquête</i>

Figure n° 5 – Une proposition de cartes d'identité de deux verbes.

Cette présentation, au niveau morphologique, aménage la proposition de Pierre Le Goffic (1997 : 30) en y associant une dimension qui croise les formes verbales, une composante syntaxique et un niveau sémantique. Ce travail pédagogique ne se substitue pas aux répertoires de conjugaison qui demeurent un outil indispensable à utiliser en cas de doute orthographique.

¹⁷ Sophie Hamon (2005 : 98) utilise l'image des puzzles en cubes où chaque cube représente une composante (le cube du sens, de la forme, de la fonction, du son) et les faces des cubes correspondent aux différentes valeurs possibles.

¹⁸ Ainsi qu'on l'a dit plus haut, il existe plusieurs échelles de fréquence, le site Éduscol de l'Éducation nationale en propose une aux enseignants > <http://eduscol.education.fr/D0102/liste-mots-nature-frequence.htm>.

Conclusion

Pour étudier l'enseignement du verbe à l'école élémentaire (et plus particulièrement au CE2), il est indispensable de poser les fondements et les orientations théoriques qui prennent en compte des savoirs de référence actualisés. Faire le choix d'une démarche fondée sur une description linguistique de la langue adaptée aux élèves pour mieux la comprendre suppose, de la part des enseignants, de disposer d'une théorie pour organiser l'enseignement du verbe par la notion de système et de régularités valorisée par une démarche analogique.

L'objectif assigné à l'École par le législateur est simple, c'est la maîtrise de l'orthographe du verbe conjugué dans le cadre de la phrase simple et une première approche de la valeur des temps. Les difficultés pour l'apprentissage de la langue française écrite sont dues à l'intrication des principes phonographique et sémiographique, à l'homophonie de marques hétérographes et à la nécessité de différencier les constituants de la phrase au moment même de l'écriture (Cogis, 2008 : 194). La démarche inductive demande du temps et suppose de traiter, en CE2, des objets scolarisés : la phrase assertive pour comprendre la relation syntaxique étroite entre le sujet et le verbe et pour identifier les premières règles d'engendrement, des textes archétypiques pour manipuler et différencier les plans d'énonciation. Il est indispensable d'être rigoureux sur les corpus que l'on fait manipuler afin de permettre aux élèves de se construire une représentation du fonctionnement du verbe qui soit régulière et qui permette donc d'engendrer, par exemple, sa morphologie.

Mais l'étude de la langue ne peut pas être réduite par un découpage scolaire sous forme d'une quadripartition comprenant la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, le vocabulaire qui isole le verbe au sein de cette conjugaison. Pour faciliter la reconfiguration didactique, la grammaire doit être clairement délimitée à la syntaxe et à la morphologie (lesquelles impliquent l'orthographe de manière inhérente) pour éviter les cloisonnements qui peuvent gêner la compréhension du verbe et de son fonctionnement. La morphologie verbale constitue, au niveau de l'acquisition, un point sensible et nous avons tenté de clarifier des éléments d'une transposition didactique adaptée à des élèves de CE2 à partir des apports de travaux de linguistes reconnus et parfois anciens. La prise en compte de l'oral, le croisement d'une conjugaison horizontale et verticale et la gestion des variations des bases lexicales à partir des verbes les plus fréquents nous semblent être des éléments facilement incorporables aux savoirs à enseigner. Nous pensons que l'étude des formes verbales ne peut être que la conséquence de la compréhension des relations syntaxiques entre le verbe et son sujet.

Il est donc essentiel que l'enseignement grammatical soit fondé sur une description des régularités avec la mise en relation des différentes composantes linguistiques du verbe.

Bibliographie

- ANGOJARD, A., ROMIAN, H., & al. (1994). *Savoir orthographier à l'école primaire*, Paris, INRP, Hachette.
- BRONCKART, J.-P. & SZNICER, G. (1990). "Description grammaticale et principes d'une didactique de la grammaire", in *Le français aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, n° 89 (5-16).
- CHARTRAND, S.-G., AUBIN, D., BLAIN, R. & SIMARD, C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Montréal, Graficor.
- COGIS, D. (2008). "Morphographie et didactique, au carrefour des recherches ", in C. Brissaud, J.-P. Jaffré & J.-C. Pellat [éds]. *Nouvelles recherches en orthographe*, Limoges, Lambert-Lucas (181-201).
- DÉDÉYAN, A. (2006). "Détecter les erreurs d'accord sujet-verbe : caractéristiques des procédures de détection contrôlée et automatisée", in *Rééducation Orthophonique*, 'La morphologie : acquisition et mise en œuvre', n° 225 – Fédération Nationale des Orthophonistes – Mars 2006 (39-57).
- ELALOUF, M.-L. (2008). "Des outils effectifs du futur enseignant à la convocation des savoirs linguistiques et réciproquement", in E. Coail & P. Gourdet [éds]. *Savoirs d'actions et savoirs scientifiques : leur articulation dans la formation des enseignants*, Namur, Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. 'Diptyque', n° 14 (103-117).
- FAYOL, M., JAFFRÉ, J.-P. (2008). *Orthographier*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GENOUVRIER, É., PEYTARD, J. (1970). *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse.
- GOURDET, P. (2007). "La grammaire et son enseignement à l'école primaire. Le verbe et son accord. Rentrée 2006 : les attentes institutionnelles,

-
- rupture ou cohérence? ”, in C. Vaguer & D. Leeman [éds]. *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes*, Namur, Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. ‘Diptyque’, n° 11 (47-63).
- HALTÉ, J.F. (1992). *La didactique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. ‘Que sais-je ?’.
- HAMON, S. (2005). “Les nouvelles syntaxes peuvent-elles être utiles à la grammaire scolaire?”, in C. Vaguer & D. Leeman [éds]. *De la langue au texte (Le verbe dans tous ses états (2))*, Namur, Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. ‘Diptyque’, n° 4 (83-102).
- JAFFRÉ, J.-P. (2007). “Orthographe et psycholinguistique : un état de la question ”, in C. Vaguer & D. Leeman [éds]. *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes*, Namur, Presses Universitaires de Namur & CEDOCEF, coll. ‘Diptyque’, n° 11 (27-46).
- LE GOFFIC, P. (1997). *Les formes conjuguées du verbe français. Oral et écrit*, Paris, Ophrys.
- PERROT, J. (1996). “Quelques propositions sur l’accord en réponse au questionnaire”, in *Faits de langue*, Ophrys, n°8 (161-174).
- MELEUC, S. & FAUCHART N. (1999). *Didactique de la conjugaison. Le verbe autrement*, Paris-Toulouse, Bertrand Lacoste et CRDP de Midi-Pyrénées.
- ROUBAUD, M.-N. & TOUCHARD, Y. (2004). “Vers la notion de verbe : de l’approche intuitive à la construction du savoir, vers sept ans”, in C. Vargas [éds]. *Langue et études de la langue. Approches linguistiques et didactiques*, Actes du colloque international de Marseille, 4-6 juin 2003, Presses Universitaires de Provence (257-267).
- VAUBOURG, J.-P. (2008). “Nouveaux programmes du primaire... Déjà un manuel de grammaire !”, in *Le français aujourd’hui*, Paris, Armand Colin, n° 162 (127-134).
- B.O. N°3, hors-série (19 juin 2008.) *Horaires et programmes d’enseignement de l’école primaire*, Bulletin officiel du ministère de l’éducation nationale et du ministère de la recherche.

Etude sur l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français

Yukiyo Homma

Jeune chercheur associé, UMR 7114 (MoDyCo):
CNRS & Paris Ouest Nanterre La Défense

➤ Introduction

Nous allons étudier l'emploi de *en* devant les noms de territoire comme *aller en Suisse*, *habiter en Seine-et-Marne*, etc. Cet emploi de *en* est souvent expliqué dans le cadre d'une alternance soit avec *à* soit avec *dans* ; *habiter (en Suisse / au Japon)*, *aller (en Seine-et-Marne / dans le Tarn-et-Garonne)*, etc. Les facteurs mobilisés habituellement pour expliquer ces alternances sont nombreux : la différence de genre (*en Suisse / au Japon*), le paramètre phonétique, à savoir l'initiale commençant par une voyelle ou non (*en Irak / au Pérou*) ; pour les noms d'îles¹⁹, peuvent intervenir les facteurs géographiques comme la grandeur du territoire, la distance par rapport à la France. À quoi s'ajoutent les paramètres contextuels et socioculturels. Par exemple, selon A. Eskénazi²⁰, qui a effectué une étude sur le choix de la préposition devant les noms de département, celui-ci peut dépendre, pour certains cas, du contexte ou d'un facteur socioculturel²¹, bref, des facteurs qui interviennent sur la façon dont le référent est appréhendé.

L'importance de ces facteurs sur le choix de la préposition variant selon que le régime de la préposition représente une région du monde, un pays, une région, un département, etc., il est impossible d'établir une règle commune pour le choix de la préposition. Nous démontrerons que, malgré cet enchevêtrement, il existe bien une continuité dans l'usage de *en* dans cet

¹⁹ Compte tenu de l'espace qui nous est imparti, nous n'allons pas aborder le cas des noms d'île.

²⁰ 1987, p.31.

²¹ Notons que l'influence de ce type de paramètres a été aussi suggérée par des linguistes, à savoir S. Reboul (1994), qui a étudié l'alternance '*en Guadeloupe / à la Guadeloupe*', G. Gougenheim (1954 : 278) à propos de la dualité '*en Haïti / à Haïti*', et par l'écrivain V. Larbaud (1934) concernant l'expression *aller en Canada*.

emploi de *en* : dans la configuration *X en Y*²², Y est appréhendé comme manifestant une exclusivité (ici qualitative). Par le terme ‘exclusivité’, qui désigne un des éléments de l’identité fonctionnelle de *en*²³, nous entendons ici un caractère excluant et exclusif, qui suppose un caractère qui exclut une altérité possible ou qui n’accepte pas une éventuelle altérité. Concrètement, dans les analyses qui suivent, l’exclusivité (ici qualitative) correspond au fait que Y est pris en compte dans sa spécificité sans tenir compte de son rapport avec d’autres entités. Comme nous le verrons, cette caractéristique est propre à la préposition *en*²⁴, qui donc distingue cette préposition des autres prépositions comme *à* et *dans*.

➤ **Analyses Des Noms De Territoires**

➤ ***en* + nom désignant une région du monde comme ‘Amérique du Nord’**

Commençons par l’examen des noms de territoires *Amérique du Nord* et *Afrique du Nord*. Avec ces termes, la différence interprétative selon le choix des prépositions *en* et *dans* est assez nette. Considérons les exemples suivants :

²² Nous considérons qu’une préposition est un relateur entre deux éléments X et Y dont le rôle est respectivement le ‘repéré’ et le ‘repère’.

²³ Dans notre thèse (2009 : 116), nous avons proposé l’hypothèse suivante de l’identité de *en* :

Dans la configuration *X en Y*,

1. X est inclus (situé dans son intégralité) par/dans Y. Nous présentons ce cas d’inclusion comme $X \square Y$;
2. ce cas d’inclusion $X \square Y$ a pour effet de mettre en adéquation une extension et une exclusivité (ou une exclusion).

Dans le présent article, nous focalisons notre attention uniquement sur ‘l’exclusivité’ parmi les éléments constituant l’identité de *en* car nous considérons que cet élément est le plus efficace comme propriété de *en* pour distinguer cette préposition des prépositions *à* et *dans*, avec lesquelles *en* entre souvent en concurrence dans l’emploi de cette préposition traité dans le présent travail.

²⁴ Dans les autres emplois de *en*, ‘l’exclusivité’ peut être manifestée sous les formes suivantes mais nous n’allons pas développer ici nos explications sur ces cas :

3. Accomplissement d’un ‘parcours’ (exclusion de ce qui reste à assumer) : ex. *lire un livre en deux heures* ;
4. Complétude, saturation (ces caractères impliquent l’absence de complémentarité avec une autre entité) : ex. *un dictionnaire en dix tomes* ;
5. Pré-programmation de la disparition de Y (l’exclusion de Y) au bout d’un certain temps : ex. *X est en mission*

- « J'aimerais bien aller **en** (Amérique du Nord / Afrique du Nord) un jour ».

Dans (1), le terme qui suit *en* est interprété comme une région variable mais toujours politico-économique et non uniquement géographique. Par exemple, avec *en*, *Amérique du Nord* désigne toujours l'ensemble du Canada et des États-Unis, et, selon les cas, le Mexique, etc., c'est-à-dire le groupe des pays ayant un statut distinct par rapport à celui des pays du sud de l'Amérique sur le plan politico-économique. De même, toujours dans (1), *Afrique du Nord* ne désigne pas le Nord de l'Afrique mais souvent l'ensemble des pays que sont l'Algérie, le Maroc et La Tunisie, qui constituent pour les Français une partie de l'Afrique qualitativement singulière (par opposition, par exemple, à l'Afrique noire) et historiquement liée à des enjeux particuliers du colonialisme français dans cette région. Ainsi, avec *en*, le terme qui suit cette préposition désigne une région circonscrite en fonction de sa spécificité politico-économique, historique ou culturelle (et par conséquent, variable selon les critères investis pour sa délimitation), mais non en fonction d'une limite géographique objective comme dans le cas de *dans la France du Nord* (**en France du Nord*)²⁵.

Cependant, il est hâtif de conclure que la construction du type '(Amérique / Afrique / etc.) + du Nord' accepte systématiquement les deux prépositions *en* et *dans*. Nos informateurs nous signalent qu'ils diraient plutôt *dans l'Europe du Nord* que *en Europe du Nord*. Nous supposons que, dans le cas de l'Europe, le découpage politico-économique connu est entre l'ouest et l'est plutôt qu'entre le nord et le sud. Conformément à cette intuition, en effet, *en* paraît, selon nos informateurs, beaucoup plus acceptable avec *Europe de l'Ouest* ou *Europe de l'Est* qu'avec *Europe du Nord* ou *Europe*

²⁵ Selon un informateur, même si l'on pouvait dire *en France du Nord*, *France du Nord* représenterait une sphère culturelle tandis que dans le cas de *dans la France du Nord*, le même GN est interprété comme purement géographique. Aussi précisons-nous que la construction '*en* + nom de pays + *du Nord* (*du Sud*)' n'est pas systématiquement exclue. En voici deux occurrences relevées dans la lettre d'information du Sud de la Chine (La [C@ntonporaine](http://www.consulfrance-canton.org/accueil.html), avril 2008) éditée par le Consulat Général de France à Canton (obtenue sur Internet) : <http://www.consulfrance-canton.org/accueil.html> (Date de consultation : 01/07/2008).

(p.2) « Bienvenue à toutes et à tous **en Chine du Sud** ! »

(p.6) « Publicis dispose encore de belles perspectives de développement **en Chine du Sud**, et notamment dans Guangdong, province la plus riche de Chine. »

Ainsi, ce problème, que nous ne traitons pas en détail ici, doit être examiné de plus près en prenant en compte divers facteurs.

du Sud. Dans le cas des deux derniers noms propres, le découpage ne pouvant être que purement géographique, l'emploi de *en* paraît plus ou moins étrange.

➤ ***en* + nom de pays**

Passons à l'examen des noms de pays. Selon les règles largement admises aujourd'hui, on emploie *en* devant un nom de pays au genre marqué²⁶ dit 'féminin' (*en France, en Colombie*) ou devant celui d'un pays au genre non marqué dit 'masculin' à l'initiale vocalique (*en Irak, en Iran*), et *au* devant un nom au genre non marqué à l'initiale consonantique (*au Japon, au Canada*). Nous écartons ici les cas des noms de pays au genre non marqué à l'initiale vocalique, dont les combinaison avec *en* n'ont pas un lien direct avec le fonctionnement de cette préposition. Nous allons donc traiter uniquement des cas pour lesquels le choix de la préposition n'est pas influencé par un facteur phonétique.

Il est vrai que les règles fondées sur la différence de genre sont largement stables aujourd'hui mais il est toujours énigmatique qu'une simple différence de genre puisse entraîner un changement de préposition entre *à* et *en*. Ce phénomène est d'autant plus curieux qu'il n'est pas attesté ailleurs que dans les cas où le régime de la préposition représente un nom de territoire, comme un nom de pays. Cette influence de la différence de genre doit être examinée de plus près car il existe de nombreux documents anciens dans lesquels on trouve des cas qui ne sont pas en conformité avec les règles, à savoir des cas de syntagmes prépositionnels comme *en Danemark, en Portugal, en Luxembourg* ou *en Canada* : selon M. Grevisse²⁷, quelques noms de pays au genre non marqué (dit 'masculin'), à savoir *Portugal, Danemark, Luxembourg*, pouvaient encore, dans les années 60, être précédés par *en*

²⁶ Nous employons les termes *genre non marqué* et *genre marqué* au lieu des termes *genre masculin* et *genre féminin*. Nous trouvons ce choix plus juste pour la raison avancée par L. R. Waugh (1976 : 89) : « *I would analyze the masculine as the unmarked gender in French, due to the fact that masculine nouns like homme, enfant, éléphant, chien can be used in the generic or non-specific sense, that qui as an interrogative will be masculine in just those cases where one doesn't know the sex of the referent (qui est mort?), that it used for many cases where gender or sex is irrelevant (il pleut, il faut que, il s'agit de), that in nominalizations the masculine is most often used (le beau, le manger, le tout, un rien), etc.* » (C'est nous qui soulignons.)

²⁷ 1969, p.264.

ainsi que par *au*²⁸. A l'examen de ces cas échappant aux règles en vigueur aujourd'hui, nous consacrerons ultérieurement un court espace.

Nous supposons que, si tel ou tel genre a une affinité avec une préposition plutôt qu'avec une autre, c'est parce que chacun des genres apporte sa part de contribution en faveur de la sémantique de cette préposition. À ce propos, V. Brøndal²⁹ a fait l'hypothèse que les objets ponctuels sont souvent du genre dit 'masculin' et que les objets étendus sont souvent du genre dit 'féminin'. On peut admettre que cette opposition 'ponctuel – étendu' attribuée à l'opposition entre les deux genres comporte une part de vérité en ce qui concerne les noms de territoire. Mais cette opposition physique étant loin d'être généralisable pour le reste des cas (ex. *chien* vs *chienne*), il est plus naturel de penser que cette opposition n'est pas celle qui détermine la différence entre les deux genres en question. Nous allons donc réfléchir sur ce propos.

Un bon exemple est l'expression *Directeur de thèse* que l'on trouve en France dans l'avis de soutenance ou sur la couverture d'une thèse. Même si la thèse a été dirigée par une femme, il est plutôt convenable d'utiliser le genre non marqué. Si l'on écrit *Directrice de thèse* dans ce contexte, cela paraît plutôt incongru puisqu'il n'est pas nécessaire de mentionner s'il s'agit d'une femme ou d'un homme, l'information obligatoire étant ici le statut de la personne qui a dirigé la thèse, statut s'opposant à celui de *rapporteur*, d'autres membres du jury de thèse dits *examineurs* ou *président*, et de *rédacteur* de cette thèse. L'expression *directeur de thèse* identifie par un statut intellectuel et social une classe de protagonistes. En revanche, dans un contexte où l'énonciateur prend en compte la personne elle-même sans la considérer comme élément d'une classe d'objets s'opposant à d'autres classes d'objets, il est naturel d'employer le genre marqué (dit 'féminin') si c'est une femme qui dirige la thèse. Soit un énoncé comme : « *Je vais à Paris pour voir ma directrice de thèse* » : l'emploi du genre non marqué *directeur* serait ici étrange³⁰.

²⁸ Nous pouvons aussi y ajouter le cas du nom au genre marqué *Chine*, qui n'était pas forcément précédé par *en* comme aujourd'hui. A ce propos, l'étude de C. Fahlin rappelle qu'en 1768, l'Abbé Féraud recommandait, dans son ouvrage *Dictionnaire grammatical de la langue française*, de dire à la *Chine* au lieu de *en Chine*. La linguiste a aussi démontré que, dans une époque plus ancienne, plus précisément entre la fin du 16^{ème} et la fin du 17^{ème} siècles, l'usage de la préposition devant le nom *Chine* n'était pas encore fixé et que l'on se servait de *à*, *en*, *dans*, suivis de l'article défini.

²⁹ 1950, p.83.

³⁰ De même, en parlant d'un chat femelle ou d'un chien femelle, il est fréquent que le propriétaire ne manque pas de préciser leur sexe par le genre grammatical

Toutes ces observations reviennent à dire d'abord que le genre non marqué (dit 'masculin') est utilisé lorsque la nécessité d'information requise sur l'entité concerne la sélection d'une classe d'objets ou d'entités par opposition aux autres. Cette caractéristique est observée parmi les termes qui suivent *à*, par exemple dans les syntagmes prépositionnels comme *au début*, *au milieu*, *à la fin*, *au centre*, *au cœur de*, *au coin*, *à l'extrémité*, etc. dans lesquels le terme qui suit *à* représente un repère s'opposant à d'autres repères. Bref, il n'est pas étonnant que le genre non marqué ait une affinité avec *à*. Ensuite, pour ce qui est du genre marqué, il est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités. Le genre marqué manifestant ainsi une exclusivité (ici qualitative), il a naturellement une affinité avec *en*.

Reste à réfléchir sur les cas des noms de pays au genre non marqué qui pouvaient se combiner autrefois avec *en*. Il s'agit des cas de *Danemark*, *Portugal*, *Luxembourg*. Ce sont tous des noms de pays européens. Si nous pensons aussi à *Canada*, dont la combinaison avec *en* a disparu beaucoup plus tôt que ces trois cas³¹, nous sommes amenés naturellement à imaginer l'influence du degré de familiarité de ces pays pour les Français sur la possibilité pour ces noms de pays d'avoir été précédés par *en* malgré leur genre non marqué³². C'est-à-dire que le haut degré de familiarité de ces pays pour les Français a conduit ceux-ci à focaliser leur attention sur la spécificité de chacun de ces pays ainsi qu'à concevoir celui-ci comme une simple valeur de repère géographique. Voilà pourquoi les noms de pays en question avaient la possibilité de se combiner avec deux prépositions. La différence de nuance selon les prépositions peut être ressentie aujourd'hui encore : selon nos informateurs, avec « *Les Espagnols en Danemark* »³³ (titre d'une pièce de théâtre), *Danemark* est conçu comme lieu de vie, d'adaptation, etc.

correspondant. D'où l'échange conversationnel du type : « *Il est mignon, ton chat (chien) !* » - « *C'est une chatte (chienne).* »

³¹ Une cinquantaine d'années sépare les observations des deux linguistes A. Meillet et M. Grevisse. En 1921, A. Meillet, cité par C. Fahlin (1942 : 236), dit, dans la revue *Bulletin de la Société linguistique de Paris* (22, I, 1921 : 190), que « (...) *c'est une erreur de croire que l'on dit en Canada ; je ne saurais dire autrement que au Canada...* » Quant aux noms de pays *Danemark*, *Portugal*, *Luxembourg*, comme nous l'avons indiqué plus haut, M. Grevisse explique, dans son ouvrage de l'édition de 1969 (264), qu'ils pouvaient être précédés soit par *au* soit par *en*.

³² Plusieurs linguistes et un écrivain ont évoqué la part de contribution de cette familiarité dans la combinaison entre *en* et ces noms de pays : G. Gougenheim (1954 : 378), V. Larbaud (1934 : 664) pour ne citer que ces derniers.

³³ Le titre d'une pièce de théâtre de Mérimée datée de 1825, cité par M. Herslund (1988 : 84)

des *Espagnols* mais non comme simple repère géographique. Bref, l'attention est portée sur ce qui se passe à l'intérieur du lieu unique *Danemark*. Une éventuelle altérité entre ce pays et d'autres pays est éliminée dès le départ. En revanche, avec « *Les Espagnols au Danemark* », *Danemark* est concevable comme un des repères géographiques³⁴. *Danemark* est donc en rapport d'altérité avec d'autres pays. Ce phénomène de double possibilité suggère que *en* et *au* ne doivent pas être traités dans le cadre d'une alternance mécanique basée sur un simple critère de différence de genre.

Après avoir réfléchi sur le choix de la préposition dans le cas des noms de pays, nous pouvons comprendre que le genre y joue un grand rôle mais qu'il ne constitue pas une règle absolue et que le choix entre les deux prépositions à et *en* dépend finalement de la pondération entre le genre et d'autres facteurs comme le degré de familiarité avec les pays nommés.

Passons à l'analyse des cas dans lesquels *en* se combine avec des noms de région de France. Avec ces noms, *en* entre en concurrence avec *dans*.

➤ ***en* + nom d'une région de France**

La façon dont on divise la France en régions est variable. Pour notre étude, nous nous sommes référée à la division appliquée par l'INSEE. Afin d'examiner la combinaison entre le nom d'une région et une préposition, nous nous sommes appuyée en grande partie sur les textes du site Web de cette institution³⁵. Tout d'abord, nous présentons le nom des régions administratives :

Alsace	Ile-de-France
Aquitaine	Languedoc-Roussillon
Auvergne	Limousin
Basse-Normandie	Lorraine
Bourgogne	Martinique

³⁴ Nous pouvons facilement imaginer qu'étant donné son rôle important comme scène d'une pièce de théâtre, le *Danemark* est l'objet sur lequel l'attention du lecteur ou du spectateur doit être focalisé au lieu d'être pris comme un simple repère géographique par rapport aux autres. Ainsi, si le contexte le demande, *en* est prêt à se charger de cette fonction, que *au* ne peut assumer.

³⁵ <http://www.insee.fr/fr/regions/>

Bretagne	Midi-Pyrénées
Centre	Nord-Pas-de-Calais
Champagne-Ardenne	Pays de la Loire
Corse	Picardie
Franche-Comté	Poitou-Charentes
Guadeloupe	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Guyane	Réunion
Haute-Normandie	Rhône-Alpes

Tous ces vingt-six noms de régions de France, même pour les noms du genre non marqué (dit ‘masculin’)³⁶, peuvent être précédés par *en* à l’exception de *Centre* qui ne se combine avec cette préposition que sous la forme suivante : *en région Centre*. Si le nom *Centre* ne se combine pas directement avec *en*, cela doit être dû au fait que ce nom rappelle une des positions préconstruites s’opposant entre elles. Ce nom étant ainsi interprétable comme entrant dans un rapport d’altérité, une exclusivité (ici qualitative) est difficilement concevable. D’où l’impossibilité de se combiner avec *en*. Il existe deux noms de régions, à savoir *Nord-Pas-de-Calais* et *Pays de la Loire*, qui sont compatibles avec les deux prépositions³⁷. Il est facile de comprendre pourquoi ces noms ne se combinent pas systématiquement avec *en* : dans le cas de *Nord-Pas-de-Calais*, la présence du terme *Nord* rappelle une des positions préconstruites comme le sud, l’ouest, etc. qui sont en rapport d’altérité entre elles. Voilà un facteur affectant plus ou moins la conception de l’exclusivité qualitative. Cependant, le nom qui suit le terme *Nord*, à savoir *Pas-de-Calais*, n’ayant pas ce caractère, le choix de la préposition devant le nom *Nord-Pas-de-Calais* reste instable. De même, dans le cas de *Pays de la Loire*, il existe un facteur affectant la conception de l’exclusivité qualitative : le nom *Pays de la Loire* désignant toutes les occurrences relevant de la classe « Pays de la Loire (au singulier) », il met plus l’accent sur la diversité de ces occurrences que sur la singularité qualitative unifiant celles-ci. La conception de l’exclusivité qualitative ainsi atténuée entraîne *a priori* une hésitation sur l’emploi de *en*.

Nous pouvons résumer comme suit : avec les noms de régions françaises, la différence de genre n’intervient plus dans le choix de la préposition. *En* est quasi systématiquement employé sauf si la combinaison avec cette préposition est instable, ou si la combinaison directe avec cette préposition est exclue à cause de la nature du nom qui affecte la conception de l’exclusivité qualitative.

³⁶ Les cas de *Limousin*, *Languedoc-Roussillon*.

³⁷ Précisons toutefois que, dans le cas de *Nord-Pas-de-Calais*, la fréquence de l’apparition de *en* est prédominante, du moins, sur le site de l’INSEE.

Nous allons passer à l'examen du cas où le régime de la préposition est un nom de département français. Ici encore, nous avons affaire à la concurrence entre *en* et *dans*.

➤ ***en* + nom d'un département français**

Comme l'a montré le travail d'A. Eskenazi³⁸, parmi les noms de département au genre marqué (dit 'féminin'), nombreux sont ceux qui peuvent se combiner tantôt avec *en* tantôt avec *dans*³⁹, tandis que la plupart des noms au genre non marqué (dit 'masculin') ne se combinent qu'avec *dans le*. Ainsi retrouvons-nous avec ce dernier cas la difficulté d'être précédés par *en* pour les noms de territoire au genre non marqué déjà constatée dans notre étude sur les noms de pays. Dans le cas des noms de département, en plus de la différence de genre de son régime, d'autres facteurs jouent un rôle dans le choix de la préposition, à savoir les facteurs contextuels et socioculturels. Nous verrons que l'emploi de *en* est beaucoup plus instable que dans les cas de noms de territoires précédemment examinés. Dans les lignes qui suivent, nous allons argumenter notre hypothèse de l'identité de *en* en utilisant des données fournies par A. Eskenazi, dont le corpus est constitué de quelque quatre cents numéros du *Monde*, pour la plupart parus entre le 1^{er} janvier 1985 et le 31 mai 1986. Vu la complexité de ses données, nous n'avons retenu que des cas significatifs.

Commençons par l'exemple suivant, dans lequel l'auteur emploie systématiquement *dans* (tous les passages soulignés dans les exemples de ce linguiste nous sont imputables) :

- (p.28) « (25 juin 85, p.48) *Ces six élections ont été marquées par des taux d'abstention très élevés (65,12% dans le Val-de-Marne, 65,11% dans le Haut-Rhin, 63,43% dans la Haute-Savoie, 52,6% dans les Alpes-Maritimes, et 51,38% dans la Seine-Maritime).*

Dans cet exemple précis, il est à remarquer que les noms de département *Haute-Savoie* et *Seine-Maritime* sont précédés par *dans la* alors que, dans le corpus d'A. Eskenazi, ces noms se combinent beaucoup plus souvent avec

³⁸ 1987.

³⁹ Rappelons que, dans les cas des noms de pays, de régions et d'anciennes provinces de France, tous les noms au genre marqué (féminin) sont précédés par *en* sauf le nom de l'ancienne province de France, à savoir la Marche (*dans la Marche* /**en Marche*).

en qu'avec *dans la*. Présentons le résultat du dépouillement effectué par ce linguiste⁴⁰ :

en Haute-Savoie (23 occurrences) vs *dans la Haute-Savoie* (2 occurrences)

en Seine-Maritime (20 occurrences) vs *dans la Seine-Maritime* (2 occurrences)

Nous pouvons donc supposer que l'emploi de *dans* (suivi d'un article défini) devant les noms précités est dû au contexte⁴¹. A. Eskenazi classe les énoncés de ce type comme « énoncés énumératifs à caractère unificateur ». Caractérisation qui va dans notre sens sur le point essentiel : *dans* (2), chaque département est conçu comme une case (électorale) faisant partie d'une série (qui constitue la France), case à laquelle un taux doit être attribué. Du coup, le département n'est appréhendé que dans son rapport d'altérité avec les autres. Y n'étant donc pas concevable comme étant en exclusivité qualitative, l'emploi de *en* n'a pas été préféré par l'auteur.

Les commentaires suivants d'A. Eskenazi⁴² fournissent des informations particulièrement intéressantes. Le linguiste montre que le choix de la préposition peut être influencé par la différence de statut du locuteur par rapport au lieu représenté par le régime de la préposition, différence qui peut déterminer la façon dont Y est conçu par l'énonciateur :

« La presse nationale, ou du moins, Le Monde, (...) ne connaît que dans l'Essonne. (...) Il en va tout autrement dans le département. Des sondages nous ont révélé que le Bulletin municipal de Chilly-Mazarin n'use que d'en Essonne, et la littérature électorale publiée avant le 16 mars nous en a fourni 17 exemples (11 de dans l'Essonne, seul usage dans le discours de R. Barre et F. Léotard, étrangers au département). »

Ici, nous comprenons que, concernant le choix de la préposition devant le nom *Essonne*, une opposition nette est constituée par deux types de

⁴⁰ *Ibid.* p.33.

⁴¹ Nous écartons l'hypothèse selon laquelle l'emploi de *dans* devant les noms des deux départements en question est dû à l'analogie avec l'emploi de la même préposition devant les autres noms de départements se trouvant dans le même énoncé. Dans le corpus d'A. Eskenazi (*Ibid.*), nous avons trouvé de nombreux cas de construction du type « (...) *dans A*, (...) *en B* » ou « (...) *en A*, (...) *dans B* », dans lesquelles *en* et *dans* co-existent.

⁴² *Ibid.* p.53.

locuteurs : d'abord, ceux qui emploient *en*, à savoir les rédacteurs du Bulletin municipal de Chilly-Mazarin, qui se trouve dans le département de l'Essonne, et, ensuite, ceux qui emploient *dans la*, à savoir R. Barre et F. Léotard, qui sont des hommes politiques étrangers au département⁴³. Deux hypothèses sont alors possibles pour le choix de la préposition :

ou bien, comme le dit A. Eskenazi, « la particularité vécue » du locuteur favorise l'emploi de *en*. C'est-à-dire que, contrairement à R. Barre et à F. Léotard, les rédacteurs du Bulletin municipal sont supposés faire partie de la terre en question, vue comme le lieu où l'on vit, ce qui favoriserait la conception du département comme entité qualitativement exclusive par l'énonciateur ;

- ou bien le choix dépend de la différence de l'enjeu pour l'énonciateur par rapport à l'Essonne. Concrètement : dans le cadre de la rédaction du Bulletin municipal, l'Essonne est naturellement l'unique objet de l'attention pour l'énonciateur et pour ses interlocuteurs. Du coup, l'énonciateur ne prend en compte que le département lui-même. En revanche, pour les rédacteurs des articles de la presse nationale et pour R. Barre et F. Léotard, l'enjeu étant au niveau national, le département de l'Essonne n'est conçu que comme un département parmi d'autres, c'est-à-dire comme étant en rapport avec les autres départements.

Ainsi, dans les deux cas, l'emploi de *en* dépend de la possibilité de concevoir le département comme une entité qualitativement exclusive.

Un cas au genre non marqué (dit 'masculin') se combine le plus souvent avec *dans*, mais peut s'associer éventuellement avec *en* selon les contextes. Il s'agit du cas de *Aveyron*, qui apparaît avec *en* dans deux occurrences sur cinq dans le recensement d'A. Eskenazi :

- (p.56) «(10-11 novembre 85 p.12) *C'est dans les années 1860 que le couteau Laguiole serait né, à Laguiole, **en** Aveyron ; mais au fil des ans, sa fabrication allait presque disparaître du lieu d'origine, tandis que sa*

⁴³ Ce type de différence du choix de la préposition devant certains noms de départements français selon que l'énonciateur est résident ou non du département en question est aussi signalé par K. Nyrop (1927 : 52) : « *Il semble que l'emploi de en se constate surtout chez les habitants du département et, d'une façon générale, chez les personnes qui font un usage fréquent de son nom ; ainsi, en Gironde est une expression courante dans la bouche d'un Bordelais, mais un Parisien dira dans la Gironde* ».

notoriété ne cessait de croître. Les Aveyronnais finirent par s'inquiéter de cette situation paradoxale. »

Ici, l'Aveyron est présenté comme le lieu d'origine du célèbre couteau *Laguiole*. Dans la première phrase, où figure le syntagme prépositionnel *en Aveyron*, il est question de présenter ce département comme le lieu qui a eu le destin de devenir le foyer du couteau *Laguiole*. Ce contexte détermine naturellement l'énonciateur à ne prendre en compte que l'Aveyron lui-même pour s'intéresser à sa spécificité⁴⁴. C'est-à-dire que l'Aveyron n'est pas conçu comme étant en altérité avec d'autres départements. Le département en question étant ainsi conçu comme une entité qualitativement exclusive, *en* a été préféré à *dans*. Dans (3), il est bien entendu possible de substituer *dans le* à *en*, mais, dans ce cas, le département en question est appréhendé, selon nos informateurs⁴⁵, comme cadre purement géographique⁴⁶. C'est-à-dire qu'avec (ce type d'emploi de) *dans*, le terme qui suit cette préposition est interprété comme désignant une entité partageant la frontière avec son extérieur.

➤ ***en* + nom d'une ville (dans un énoncé en ancien et en moyen français)**

Quant aux noms des villes, il est connu que, dans le français d'aujourd'hui, ceux-ci ne sont jamais précédés par *en* mais par *à*. Or, l'étude de C. Fahlin⁴⁷ présente de nombreuses données qui prouvent qu'en ancien et en moyen français, *en* ainsi que *à* pouvaient précéder un nom de ville sans, toutefois, relever d'une alternance libre. Comme nous allons le voir, le travail de cette linguiste nous permet de montrer que les principes du choix de *en* devant un nom de ville dans le français des périodes précitées sont en conformité avec ceux que nous avons expliqués jusqu'ici en ce qui concerne les noms de territoire. Parmi les données fournies par la linguiste, nous avons pris en compte uniquement ceux de la période comprise entre le XII^{ème} et le XVI^{ème} siècles, qui permettent de déceler les facteurs du choix de la préposition.

⁴⁴ Nous rejoignons l'explication d'A. Eskenazi (*Ibid.* : 56), selon qui « *la dominance du genre se trouve ici occasionnellement annulée par la résistance du contenu du message, qui désigne le département comme 'folklorique'* ».

⁴⁵ Nous ne soumettons pas ici cette affirmation à une investigation linguistique.

⁴⁶ Ce cas d'opposition entre *en Aveyron* et *dans l'Aveyron* ressemble à celui qui se manifeste entre *en son pays* et *dans son pays* dans un énoncé comme *Nul n'est prophète (en / dans) son pays*.

⁴⁷ 1942.

Tout d'abord, il est frappant que les noms des villes cités dans la Bible soient précédés par *en* tout au long de la période précitée alors que, selon l'étude de C. Fahlin, déjà aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, « *l'emploi de en est assez rare devant les noms de ville* »⁴⁸ et que *à* n'a pas cessé de gagner du terrain comme préposition précédant un nom de ville au cours de la période précitée (du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle). Ensuite, toujours selon la linguiste, dans le *Pèlerinage de Charlemagne* (XII^{ème} siècle), les noms de villes françaises sont précédés par *à* tandis que les noms de villes cités par la Bible sont précédés par *en*⁴⁹. Vu le rôle beaucoup plus important du christianisme en France autrefois, nous pouvons facilement imaginer que les noms des villes cités dans la Bible n'étaient pas interprétés comme de simples repères géographiques mais comme des entités à prendre en compte chacune dans sa spécificité. D'où la préférence de l'emploi de *en* devant ces noms de villes.

Passons à l'analyse des cas contenant des syntagmes prépositionnels comme *en Sorbonne*, *en l'Église Saint Jean*, *en ce studio*. Nous allons constater que, dans ce type de cas, le contexte a une influence sur l'emploi de *en*.

Cas des syntagmes prépositionnels du type 'en Sorbonne', 'en l'Église Saint Jean', 'en ce studio'

Commençons par l'exemple suivant :

- « *Colloque **en Sorbonne*** » (sous-titre des actes d'un colloque)⁵⁰

Il est possible de remplacer *en* par *à* (« *Colloque à la Sorbonne* ») mais, d'après les informateurs natifs, la version avec *en* dégage une nuance plus recherchée, élégante, comme si le colloque s'était déroulé dans un lieu qualitativement éminent, tandis que, dans la version avec *à*, *Sorbonne* est interprété comme un simple repère géographique. En effet, la Sorbonne est susceptible d'être conçue non seulement comme simple repère géographique (dans le cas de l'emploi de la préposition *à*), mais aussi comme entité qualitativement exclusive de par son éminence dans le prestige des lieux institutionnels de formation. Donc *Sorbonne* peut se combiner soit avec *à*

⁴⁸ *Ibid.* p.141.

⁴⁹ *Ibid.* p.139.

⁵⁰ Le sous-titre des actes du colloque *La Deixis* (8-9 juin 1990), publiés en 1992 sous la direction de M.-A. Morel & L. Danon-Boileau, Puf.

(la) soit avec *en* en fonction de la façon dont l'énonciateur appréhende ce qui est représenté par ce terme.

Contrairement au cas de *Sorbonne*, les termes *École Normale Supérieure (ENS)* ou *en École Nationale d'Administration (ENA)* ne peuvent être précédés que par *à (l')* :

- « ??Colloque **en** (ENS / ENA) »
(cf. « Colloque **à l'**(ENS / ENA) »)

C'est parce que ces institutions, malgré leur prestige, ne se voient pas conférer le degré d'exception qui les hisse au-dessus du statut de grandes écoles supérieures. Par conséquent, les termes *ENS* et *ENA* ne peuvent être interprétés que comme des repères géographiques.

Pour ce qui concerne les syntagmes prépositionnels comme *en l'Église Saint-Jean*, *en ce studio*, le terme qui suit la préposition peut aussi se combiner avec une autre préposition : *à l'Église Saint-Jean*, *dans ce studio*. Comme nous allons le voir, avec *en*, il existe une contrainte contextuelle très forte :

- « *C'est avec joie que nous vous invitons à assister à notre mariage qui aura lieu le 17 juin à 14 heures **en l'Église Saint-Jean**. Après la cérémonie, nous serons heureux de vous accueillir au vin d'honneur. Cécile et Sébastien.* »
- (à la radio, le présentateur commence son émission en remerciant son invité)
« *Merci d'être avec nous aujourd'hui **en ce studio**.* »

Dans (6), il s'agit d'un extrait que nous avons trouvé dans une carte d'invitation de mariage. Un GN (groupe nominal) comme *l'Église Saint-Jean* n'est précédé de *en* que dans ce type de contexte très formel⁵¹. Compte tenu de ce contexte d'invitation à un mariage, nous comprenons que le GN *l'Église Saint-Jean* (correspondant à Y) n'est pas interprétable comme un simple repère géographique s'opposant à d'autres⁵² mais comme entité

⁵¹ Il en va de même pour un GN du type *l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense*, qui ne se combine avec *en* que dans un discours hautement formel invitant un public - ici restreint - à un événement considéré comme solennel : « *Nous serions infiniment honorées (...) si vous acceptiez de faire partie du jury de sa soutenance de thèse. Celle-ci pourrait se dérouler, si la date vous convient, le vendredi 14 décembre après-midi, **en l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense**.* »

⁵² Dans l'exemple suivant, l'emploi de *en* est étrange :

- « *Dis, c'est où déjà, le mariage de Cécile et Sébastien ?* »

assurant le déroulement d'une cérémonie, c'est-à-dire d'un événement hautement formel, et, qui, par conséquent, rappelle son exclusivité qualitative aux récepteurs de la carte d'invitation. Contextuellement, l'attention des interlocuteurs ne peut être focalisée que sur le lieu en question, où se déroulera cet événement d'importance. Notre hypothèse est la suivante : dans ce type d'emploi de *en*, l'événement X exprimé ici par le GN *notre mariage* est doté d'une exclusivité qualitative par le contexte. L'emploi de *en* est dû à cette nature de X (« notre mariage »), que localise Y (« l'Église Saint Jean »).

De même, dans (7), il est question d'une rencontre (du type entretien) avec l'invité, c'est-à-dire d'un événement qu'on peut imaginer présenté comme qualitativement exclusif par l'énonciateur⁵³. Comme dans le cas précédent, l'emploi de *en* est en corrélation avec l'exclusivité qualitative de X (ici, la rencontre entre les interlocuteurs).

Nous dressons ci-dessous le bilan de notre étude :

1. Cas où le GNy⁵⁴ est un nom de région du monde comme *Amérique du Nord* :
 - *en* entrant en concurrence avec *dans* ;
 - le choix de la préposition dépend de la nature de ce que désigne le GNy : avec *en*, le GNy désigne une région circonscrite en fonction de sa spécificité politico-économique, historique ou culturelle mais non en fonction d'une limite géographique objective ;
2. Cas où le GNy est un nom de pays :
 - *en* entre en concurrence avec *à* (suivi d'un article défini) ;
 - la différence de genre est un facteur déterminant (à l'heure actuelle) sauf pour les cas de noms au genre non marqué (dit 'masculin') à l'initiale vocalique ;
 - *en* est en affinité avec le genre marqué (dit 'féminin'), qui, selon nous, est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités ;

- « (??En / À) l'Église Saint Jean. »

Ici, il est question de repérer simplement le lieu du mariage.

⁵³ Dans l'exemple suivant, l'emploi de *en* est étrange :

« L'autre jour, j'ai oublié mon parapluie (??en / dans) ce studio. »

Ici, il est question simplement de la localisation d'un parapluie.

⁵⁴ GNy = Groupe nominal correspondant à Y.

-
3. Cas où le GNy est le nom d'une région de France :
 - *en* entre en concurrence avec *dans* mais presque tous les noms se combinent (directement) avec *en* sauf pour le cas de *Centre*⁵⁵, qui affecte la conception d'une exclusivité qualitative ;
 - les noms *Nord-Pas-de-Calais* et *Pays de la Loire*, qui possèdent un facteur affectant la conception d'une exclusivité qualitative, peuvent être précédés par *dans* ainsi que par *en* ;
 - la différence de genre n'est pas un facteur déterminant.
 4. Cas où le GNy est un nom de département français :
 - *en* entre en concurrence avec *dans* ;
 - la différence de genre est un facteur souvent déterminant mais non d'une manière systématique ;
 - le contexte et un facteur socioculturel interviennent très souvent dans le choix de la préposition. Il n'est pas rare que ces facteurs renversent la tendance du choix de la préposition dû au genre ;
 5. Cas où le GNy est un nom d'une ville (dans un énoncé en ancien et en moyen français)
 - les noms des villes cités dans la Bible avaient une grande affinité avec *en*, qui est due, selon nous, à la prise en compte de la spécificité de chacune de ces villes ;
 6. Cas comme *en Sorbonne* ; *en l'église St. Jean* ; *en ce studio* :
 - *en* entre en concurrence soit avec *à* soit avec *dans* (suivi d'un article défini) ;
 - contrainte contextuelle très forte pour l'emploi de *en*.

➤ **Conclusion**

Nous avons démontré que, malgré l'impossibilité d'établir une règle absolue pour le choix d'une préposition devant un nom de territoire, il existe une continuité dans l'usage de *en* : avec *en*, l'entité représentée par le terme qui suit cette préposition est appréhendée comme qualitativement exclusive soit par sa propre nature soit par le biais de la nature de X qu'elle localise.

Nous avons aussi proposé notre explication sur le phénomène énigmatique que constitue l'influence très forte de la différence de genre

⁵⁵ Rappelons que *Centre* ne peut se combiner avec *en* que sous la forme suivante : *en région Centre*.

grammatical sur le choix de la préposition devant un nom de pays. Selon notre hypothèse, chacun des genres grammaticaux a sa part de contribution en faveur de la sémantique de telle ou telle préposition : d'après notre étude, le genre non marqué (dit 'masculin'), qui est utilisé lorsque la nécessité d'information requise sur l'entité concerne la sélection d'une classe d'objets ou d'entités par opposition aux autres, a une affinité avec *à*. En revanche, le genre marqué (dit 'féminin'), qui est utilisé lorsque l'on s'intéresse à l'entité en question dans sa spécificité sans tenir compte de son altérité avec d'autres entités, a une affinité avec *en*.

Rappelons aussi que le choix de la préposition peut dépendre d'une pondération entre le genre grammatical du terme qui suit la préposition et d'autres facteurs comme le contexte, et qu'il arrive que ceux-ci renversent la tendance du choix de la préposition dû au genre. Cela a été le cas de l'exemple (3) emprunté au corpus d'A. Eskenazi (« (...) *C'est dans les années 1860 que le couteau Laguiole serait né, à Laguiole, **en** Aveyron* (...) ») pour ne citer que cet exemple.

Parmi les problèmes qui n'ont pas été résolus dans cette étude se trouve l'usage de *en*, encore permis devant quelques noms de pays au genre non marqué (*Danemark, Portugal* et *Luxembourg*) il y a quarante ans selon M. Grevisse⁵⁶, mais n'est plus attesté aujourd'hui. Ce phénomène est l'inverse de celui des noms au genre marqué comme *Guadeloupe, Haïti*, pour lesquels, selon les études de S. Reboul⁵⁷ et de G. Gougenheim⁵⁸ respectivement, la fréquence de l'emploi de *en* n'a pas cessé d'augmenter. Nous reportons l'éclaircissement de ce phénomène pour une autre occasion.

⁵⁶ 1969, p.264.

⁵⁷ 1994.

⁵⁸ 1954, p.278.

➤ **Bibliographie**

- BRONDAL V., 1950, Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle, Copenhague, Munksgaard.
- CULIOLI A., 2000, Pour une linguistique de l'énonciation Tome 1, Paris, Ophrys.
- ESKENAZI A., 1987, « Député de Saône-et-Loire – préfet du Rhône – en Vendée », Linx 16, Université de Paris X – Nanterre, p.28-68.
- FAHLIN C., 1942, Etudes sur l'emploi des prépositions en, à, dans au sens local, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- FRANCKEL J.-J., 2003, « Contre le mur », in P. Péroz (ed) « Contre » Identité sémantique et variation catégorielle, Université de Metz, coll. Recherches linguistiques 26, p.153-172.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D., 1991, « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de en, préposition et préverbe », Langue française 91, Paris, Larousse, p.56-79.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D., 2007, Grammaire des prépositions, Paris, Ophrys.
- GOUGENHEIM G., 1954, « En Haïti, à Haïti? », Vie et langage 29, p.377-378.
- HERSLUND M., 1988, « Sur la préposition en en français moderne », in M. Herslund, H. Korzen, Gh. Merad & J. Pedersen (eds) Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark. Articles publiés à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de Ebbe Spang-Hanssen, coll. Etudes Romanes de l'Université de Copenhague 31, p.79-87.
- HOMMA Y., 2006, « Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de DANS » Modèles Linguistiques 54, Tome XXVII-2, « La préposition en français », dir. D. Leeman et C. Vaguer, p.25-36.
- HOMMA Y., 2007, « Analyse critique et révision de quelques points de vue théoriques sur l'alternance entre A et DANS en vue d'une problématique de l'enseignement des prépositions françaises en FLE », in Actes du Colloque international Recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes, à la Sorbonne, 6-8 septembre 2006, Paris,
<http://www.groupepca.org/h/colloque2006/actespdf/homma.pdf>
- HOMMA Y., 2009, L'identité des prépositions dans leur variation : Approche énonciative de 'en', 'dans', 'pour' et 'par', Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

- LARBAUD V, 1934, « Aller en Canada », *La revue de Paris*, 41 : 4, p.661-664.
- LEEMAN D., 1995, « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur ? », *Langue Française* 105, Paris, Larousse, p.55-69.
- LEEMAN D., 1996, « Vêtue, coiffure, chaussures et autres... coquetteries », *Hommages à Jean-Claude Coquet*, Paris, L'harmattan, p.79-89.
- LEEMAN D., 1997, « Sur la préposition en », *Faits de langue* 9, Paris/Gap, Ophrys, p.135-143.
- GREVISSE M., 1969, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.
- NYROP KR., 1927, « La préposition en », *Études de grammaire française* 28, Copenhague, Det. Kgl. Danske Videnskabernes Seleskab, XII : 2.
- NYROP KR., 1930, *Grammaire historique de la Langue Française*, Forlag, Copenhagen.
- OGUMA K., 2000, « Préposition en : contraintes et hypothèse – lecture critique des travaux de D. Leeman – », *Furansugo furansubungaku ronshû* 40, Seinan gakuin daigaku gakujutsukenkyûjo, p.85-111.
- PAILLARD D., 2002, « Prépositions et rection verbale », *Travaux de Linguistique* 44, Duculot, p.51-68.
- REBOUL S., 1994, « A la Guadeloupe / en Guadeloupe, vers une interprétation cognitive », *Langue française* 103, Paris, Larousse, p.68-79.
- WAUGH L.R., 1976, « Lexical meaning : the prepositions en and dans in French », *Lingua* 39, p.69-118.

La non-compositionnalité est-elle un indice du caractère locutionnel? Étude de quelques locutions en *sous*

Badreddine HAMMA

Université d'Orléans, EA 3850 : *Laboratoire Ligérien de Linguistique*
badreddine.hamma@univ-orleans.fr

Introduction

Cette étude se propose de passer en revue les propriétés linguistiques et combinatoires de l'expression *sous la coupe de* et de cinq autres locutions concurrentes, introduites par la préposition *sous*, construites selon le schéma [*sous* + le N_1 + *de* (N_2)], afin de rendre compte de leur fonctionnement dans la langue, ainsi que des implications sémantiques de leur usage dans le discours dans une perspective synchronique. Pour ce faire, nous nous limiterons à l'étude des expressions où le N_1 relève du même paradigme lexical que le N *coupe* compte tenu du sens global attribué à la locution *sous la coupe de* qui exprime la subordination, la dépendance [cf. *dépendance* + *emprise* + *mainmise* + *contrôle* + *férule*]. La locution *sous la coupe de* nous servira de repère tout le long de ce travail et recevra une analyse plus circonstanciée car il n'est pas évident *a priori*, c'est-à-dire à l'aune de l'intuition spontanée, que le nom *coupe* fasse partie du même paradigme (aussi bien d'un point de vue formel que d'un point de vue sémantique) que les noms ci-dessus énumérés. Outre ce rapport sémantique de « dépendance » (lequel sera précisé *infra*) qui permet de regrouper ces locutions – institué, en première approximation, par l'emploi de la préposition *sous*, dans la relation *A est sous B* –, celles-ci n'apparaissent pas dans les inventaires traditionnels des locutions prépositives⁵⁹ au même titre que des locutions avérées : *à l'aide de*, *à cause de*, *à côté de*, *de peur de*, *par*

⁵⁹ Le *PLF*, le *TLFi* et le *DAC* (9^{ème} édition), par exemple, parlent de « locution/expression figurée » ou de « locution figée », ce qui n'est pas précis ; et dans les grammaires de référence, quand on reconnaît que les locutions prépositives sont une classe non-exhaustive, on l'exprime par les fameux points de suspension, ce qui ne permet pas non plus de faire la part entre ce qui relève d'une locution prépositive et ce qui ne l'est pas (cf. GMF : 369-370 et GF : 442).

le biais de, etc. C'est dans l'ouvrage de Dubois & Dubois-Charlier (2004) que l'on trouve une liste plus exhaustive de ces locutions (83 locutions en *sous*, pp 631-632) et c'est autour de cet ouvrage et de son index qu'a été lancée l'opération de recherche dirigée par Leeman au sein de l'UMR 7114 : SsgD⁶⁰ visant entre autres à étudier les locutions prépositives dans une perspective autonomiste qui privilégie les formes linguistiques se manifestant à travers l'observation des corpus et à travers le travail de comparaison et de manipulation qui s'ensuit sur des données discursives concrètes. La présente étude s'inscrit justement dans cette opération et est ancrée dans la même optique théorique, qui revendique entre autres une approche synchronique pour rendre compte du système linguistique (tel qu'il est commun, à un moment donné, à une société donnée).

1- Pourquoi recourir à une approche synchronique ?

D'après les ouvrages lexicographiques consultés (le *Littré*, le *PRLF*, le *TLF*, le *LEHF* et le *TLFi*), *sous la coupe de* vient étymologiquement⁶¹ de l'un des emplois du nom *coupe* attesté au XVII^{ème} siècle, où *coupe* renvoie à une opération utilisée dans les jeux de cartes consistant à diviser le paquet en deux tas, ce qui annonce généralement le début de la partie. Dans ce type de jeux, *être sous la coupe de quelqu'un*, au sens « littéral », implique que quelqu'un commence par distribuer les cartes à partir de la coupe effectuée par son adversaire de jeu, sans avoir le droit de changer l'ordre résultant de la coupe. Or, couper le jeu est souvent associé à la triche et à la manipulation⁶² (ce que pourraient effectivement corroborer certains stéréotypes du discours), le but du tricheur étant de mettre toutes les chances de gagner de son côté, en cherchant à avoir l'« atout » du jeu : faire une coupe de telle manière d'avoir les bonnes cartes pour soi et les cartes sans

⁶⁰ L'opération SsgD (« Syntaxe et Sémantique Grammaticale Descriptives ») que dirige Danielle Leeman s'est traduite par plusieurs actions, dont trois journées d'études sur les locutions prépositives, accessibles par les actes parus dans *Modèles linguistiques* (2007/1) : en juillet (à Paris 10-Nanterre) et en octobre 2007 (à Aix-en-Provence) et en janvier (à Aix-en-Provence) et juillet 2008 (à Paris 10-Nanterre), ainsi qu'un numéro de *L'information grammaticale* (2008) consacré à cette même problématique. Un numéro du *Français moderne* est à paraître en 2010 sur cette question.

⁶¹ D'après le *Littré*, la première attestation de cette expression dans le jeu de cartes remonte à 1690 et au « sens figuré » à 1755, employée dans *Mémoires* : « Chamillart et Tessé ne purent se résoudre à retomber une autre fois sous sa coupe [de Catinat], quelque généreux et chrétien qu'il se fut montré alors » (Saint-Simon 180, 2).

⁶² Nous retrouvons dans le *Littré* : *Cet homme est heureux à la coupe* « manière adoucie de dire qu'un homme triche au jeu ».

valeur pour la personne que l'on a sous sa coupe, qui est nécessairement l'adversaire. Le jeu de ce dernier est, de fait, potentiellement conditionné par la coupe opérée. Ainsi, ce serait cette pratique issue des jeux de cartes qui justifie, selon les ouvrages lexicographiques cités *supra*, le trait de sens de « dépendance » que l'on retrouve dans l'emploi « notionnel » considéré dans ce travail : *être sous la coupe de qqn ou de qqch.* signifie « se trouver sous la dépendance de qqn ou de qqch ».

Certes, de telles considérations historiques peuvent nous éclairer sur l'évolution du système et sur la prégnance de certains faits et pratiques sociaux dans le langage ; mais nous avons des raisons de croire que l'aspect étymologique n'est guère pertinent pour l'étude du fonctionnement de cette expression si l'on admet qu'une langue n'est telle qu'à un moment donné de l'histoire où elle permet l'interaction verbale entre ceux qui la parlent (selon le point de vue de Saussure, par exemple). En effet, les sujets interrogés⁶³ sur l'origine possible du mot *coupe* ont avancé principalement (mais non uniquement) deux types d'hypothèse, soit (a) le sens déverbal (dérivé de *couper*), soit (b) l'acception du nom simple pris au sens de « récipient ».

Dans l'hypothèse (a), *la coupe*, compris comme « le fait de couper », implique toujours une atteinte à l'identité d'un tout par la suppression de l'une de ses parties (par exemple l'abattage d'une partie des arbres dans une forêt, la réduction d'une portion de la chevelure, *etc.*) et évoque l'utilisation d'un outil tranchant (hache, scie, rasoir, épée, couteau, lame, *etc.*). Du point de vue du « patient » de la coupe, celle-ci est donc associée à une menace (celle de l'intégrité du tout qui est l'objet de la coupe) d'où la conjecture que cela pourrait concorder avec le sens de « dépendance »/ « soumission » : il y aurait une sorte de pression exercée par Y sur X dans la relation « X est sous la coupe de Y » : être sous la coupe de quelqu'un, c'est, dans cette interprétation, se trouver subordonné, contraint, limité dans sa liberté (sens de *sous*) par le pouvoir que possède quelqu'un (agent de *coupe*) de vous amputer (au propre ou au figuré, sens de *coupe*).

Dans l'hypothèse (b), *coupe* au sens de « verre » permet d'imaginer divers scénarii associés au « pot de vin » dans lesquels celui qui se prête à la corruption est évidemment sous la dépendance de celui qu'il « arrose », autant de situations où « le but visé par X dépend de la volonté ou de l'action de Y ». La glose pourrait, comme précédemment, s'organiser ainsi : être sous la coupe de quelqu'un, c'est être subordonné, contraint (sens de *sous*) par le fait que quelqu'un détient le pouvoir de permettre ou d'empêcher la réalisation de ce que cherche à atteindre l'arroseur (sens figuré de *coupe*).

⁶³ Des francophones natifs (étudiants, enseignants, entourage, *etc.*) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et de la faculté des lettres d'Orléans.

(c) Pour certains autres informateurs, *X est sous la coupe de Y* pourrait impliquer qu'il s'agit, du point de vue de la gestalt-théorie, d'« une coupe renversée où X est cerné/enfermé et dépend, de fait, de Y ».

(d) D'autres sujets interrogés avouent tout simplement ne pas pouvoir deviner l'origine du mot et renoncent à la chercher.

Par conséquent, une approche diachronique de cette locution peut paraître problématique puisque, dans la synchronie impliquée par le savoir linguistique à un moment donné d'une communauté donnée, les locuteurs qui l'utilisent ne tiennent pas compte de l'emploi étymologique avancé par les dictionnaires, issu de la pratique des jeux de cartes, ou tout simplement l'ignorent. Et pourtant, cela ne les empêche pas d'y avoir recours et de l'intégrer dans leurs échanges sans erreur ni contresens ; de fait, il n'importe guère d'où une séquence donnée vient à partir du moment où elle circule dans le discours et où elle apparaît dans des contextes précis, dans des distributions lexicales précises et avec des contraintes combinatoires particulières admis de l'ensemble de la communauté qui y reconnaît son usage normal.

Un tel constat incite à appréhender les différentes expressions considérées ici sous un angle synchronique, telles qu'utilisées en français contemporain, ce qui implique la prise en compte des rapports qu'elles entretiennent avec leur cotexte, leur entour discursif, mais aussi de leur composition interne, en tant qu'association de la préposition *sous*, indiquant *a priori* un certain rapport de « hiérarchie » entre X et Y dans la relation *X est sous Y*, où X est soit « bénéficiaire » (*i.e.* : *X est sous la tutelle de Y*), soit « victime d'un préjudice » (*i.e.* : *X est sous la coupe/emprise de Y*) mais dans tous les cas dépendant de Y; du *N_I* exprimant une relation de « dépendance » – le *N coupe*, en l'occurrence, a été associé par les sujets interrogés sur ses synonymes à des noms comme *dépendance*, *subordination*, *contrôle*, *autorité*, *etc.* et non, par exemple, à des N comme *division*, *découpage*, *séparation*, *clivage*, *etc.* qui seraient du point de vue étymologique plus appropriés comme synonymes de *coupe* ; et, bien entendu, du déterminant défini *le/la* et de la préposition *de*.

2- Les locutions retenues en *sous* et élaboration du corpus

Les autres expressions parallèles à *sous la coupe de* ont été établies globalement à partir d'un critère formel : elles correspondent toutes à la même construction [*sous + le + N + de (N)*] et à partir du même sens : *sous la dépendance de*, *sous l'emprise de*, *sous la mainmise de*, *sous le contrôle de* et *sous la férule de*⁶⁴. D'autres expressions ayant le même schéma

⁶⁴ Sont susceptibles d'être rapprochées de *sous la coupe de* les vingt-trois expressions suivantes (liste non-exhaustive) où l'on retrouve globalement cette

syntaxique n'ont pas été retenues ici, car leur sens paraît – à l'aune de l'intuition au moins – diverger de celui exprimé par ces expressions : la « dépendance » dont il s'agit n'est pas fondée sur la notion de « préjudice », comme c'est le cas *a priori* pour les expressions retenues, mais plutôt sur celles de « protection » et de « soutien »⁶⁵.

Pour l'élaboration de notre corpus, nous recourons uniquement aux emplois attestés (littéraires ou recueillis de l'Internet) pour compléter les exemples forgés ou les emplois repris des dictionnaires dans l'ouvrage de Dubois & Dubois-Charlier (*op. cit.*). Nous avons, tout d'abord, effectué deux principales requêtes dans la base de données textuelles *FranTEXT* : pour la première, nous avons limité la recherche à la période 1950-2000, ce qui a donné 19 résultats seulement ; ensuite, en élargissant les termes de la période et en cherchant plutôt *sous la coupe* au lieu de *sous la coupe de* (ce qui permettrait d'intégrer les cas où le *N₁ coupe* serait modifié), nous avons obtenu 47 occurrences dont deux ne correspondant pas au sens notionnel en question⁶⁶. Mais là où les résultats abondent, c'est au niveau des recherches effectuées sur l'Internet. Nous avons ajusté nos requêtes avec l'usage des guillemets pour éviter les occurrences non-désirables où *coupe* correspond à un autre emploi ; le résultat obtenu sur le moteur de recherche *Google* était de 126 000 occurrences. Nous en avons sélectionné les 200 premières occurrences (non redondantes) pour le présent travail. La même procédure a été employée pour les cinq autres expressions retenues ; les résultats varient à chaque fois, mais restent assez abondants (*cf.* détails, ci-après) – notons

notion de « dépendance » : *sous la servitude de, sous l'autorité de, sous l'asservissement de, sous la sujétion de, sous le joug de, sous la houlette de, sous l'assujettissement de, sous le pouvoir de, sous la subordination de, sous la soumission de, sous la merci de, sous la menace de, sous l'oppression de, sous les ordres de, sous l'impact de, sous l'influence de, sous l'action de, sous la dictée de, sous la patte de, sous le charme de, sous le coup de, sous l'effet de, sous la botte de* – *cf.* l'index de Dubois & Dubois-Charlier (*op. cit.*).

⁶⁵ C'est le cas des neuf expressions suivantes (liste non-exhaustive) : *sous la protection de, sous la bienveillance de, sous la bénédiction de, sous l'égide de, sous l'aile de, sous la sauvegarde de, sous la responsabilité de, sous les auspices de, sous la tutelle de* (*cf.* Dubois & Dubois-Charlier ; *op. cit.*).

⁶⁶ Les deux occurrences relèvent d'une construction « libre » où *coupe* réfère à un style de couture – (*cf.* *Puis, le prince parut, grand, fort, la barbe blonde, la peau rose, d'une distinction de viveur solide, dont les membres carrés s'indiquaient sous la coupe irréprochable de la redingote* (É. ZOLA, *Nana*, 1880 : 1205) ; *Un corps qui avait dû être malade et qui, affaissé, sans articulations sous la coupe soignée des costumes, semblait n'avoir jamais servi, sinon à quelque plaisir solitaire sans fatigue* (J. Kristeva, *Les Samourais*, 1990 : 32, Première partie, *Atlantique*, 1). Notons que le *N coupe*, dans ces deux exemples, sont modifiés par un adjectif (*cf.* *irréprochable et soignée*).

que les exemples pris de l'Internet seront reproduits tels quels. De même, concernant les différents tests de transformation utilisés, nous avons essayé tant que faire se peut de trouver des occurrences attestées contenant les formes résultantes des manipulations employées. Par souci d'homogénéité, nous allons privilégier les énoncés de l'Internet dans nos requêtes, ce qui par ailleurs se conjugue mieux à l'approche synchronique employée ici.

3- Des expressions heuristiquement « locutionnelles » non-classées

Outre le schéma de construction et le sens de « dépendance », les expressions retenues ont de commun le fait que les ouvrages de référence consultés à leur sujet passent globalement sous silence leur appartenance à la classe des locutions prépositives (cf. Note 1 de bas de page). La réticence constatée dans ces ouvrages s'explique sans doute par le fait que le comportement linguistique de ces expressions est très instable, oscillant entre figement et compositionnalité syntaxique, ce qui rend *de facto* leur classement très délicat. Par exemple, le N_1 de la séquence *sous le N_1 (de N_2)* peut admettre une modification par un adjectif (cf. *sous l'emprise de N => sous l'emprise implacable/aveugle de N*) et le déterminant qui le spécifie peut parfois être mis au pluriel ou se voir commuter avec d'autres (*sous la coupe de N => sous **une** coupe de N/sous **les** coupes de N*), voire « disparaître » (cf. *sous le contrôle de N => sous **Ø** contrôle*), ce qui n'est pas le cas – en principe – des locutions avérées ; cf. *à l'aide de N => *à une aide de N/*aux aides de N/ *à l'aide précieuse de N/*à aide* (cf. Lavieu, 2004). De même, la relation adnominale existant entre N_1 et (*de*) N_2 rendant possible l'emploi du possessif accentue cette intuition qu'il s'agit de constructions plutôt libres et que leur association est de ce fait purement accidentelle : *sous la dépendance de son père => sous **sa** dépendance*, puisqu'il est communément admis que la possessivation (Adler, 2001 : 160) ne pourrait pas concerner le N_1 faisant partie intégrante d'une locution prépositive, reconnue en tant que telle (cf. *à l'aide du couteau => *à son aide*). Il en va de même de la reprise anaphorique du nom, qui démontre son autonomie (*L'Etat membre d'un Etat fédéral reste sous la dépendance de l'Etat central ; cette dépendance est en réalité une forme de décentralisation vs *Il a ouvert les huîtres à l'aide d'un couteau ; cette aide était absolument nécessaire* – cf. Adler, *op. cit.* : 158-159). Aussi est-il nécessaire de considérer, dans ce qui suit, et conformément à l'optique synchronique et autonomiste adoptée, à la fois la composition interne de ces expressions et les rapports que celles-ci entretiennent avec les paradigmes sélectionnés ou ceux qui les sous-catégorisent, en examinant de près les différentes propriétés internes (cf. commutations, insertions, suppressions, pronominalisation et reprise du N_1 , etc.) et externes (cf. valences, statuts et fonctions des différents

constituants dans la phrase), ainsi que les corrélats sémantiques et discursifs afférents aux séquences prises en compte.

4- Analyse du corpus

4.1. La locution *sous la coupe de (N)*

Cette expression connaît un usage grandissant, comme en témoignent la pauvreté des résultats relativement aux requêtes effectuées dans *Frantext* (47 emplois) et son abondance dans l'usage standard recueilli de l'Internet (126 000 dans *Google* : chroniques, forums de discussion, blogs utilisant des registres libres, *etc.*). Cette expression apparaît surtout dans le discours journalistique.

● Exemples de *Google*

Gouvernement : l'outremer sous la coupe de l'Intérieur (titre)

La société civile sous la coupe de la société politique (titre)

Reste que celle-ci est placée sous la coupe de l'unité nationale et ne peut intervenir qu'après le feu vert de cette dernière. (extrait d'article)

À la mort de ses parents, le petit James tombe sous la coupe de ses tantes, Éponge et Piquette, deux mégères cruelles qui le réduisent en esclavage. (extrait de synopsis d'un film)

... insoucieuse des analyses montrant qu'un bordel, même légal, est généralement sous la coupe de quelque mafia, et que les femmes qui y sont enfermées (extrait d'article)

1. *Ne pas le faire serait tomber sous la coupe de la non assistance à la personne en danger* (article 443-3 du code pénal).

Exemples de *Frantext*

2. *Revenir... " il était perdu, ce misérable comtadin, si jamais il retombait sous la coupe de cette belle dame !*
3. *Il est entièrement sous la coupe d'une administration par ailleurs vétillaieuse et regardante.*
4. *Sous la coupe de la morale, il n'y a guère de pensées libres.*
5. *Comment pourras-tu travailler sous la coupe d'un tel homme, lui demanda Nollier, toi qui n'as jamais dépendu que de toi-même?*

4.1.1. Propriétés internes de *sous la coupe de (N)*

A) Commutations : nous testerons la commutation de chacun des éléments qui composent les différentes expressions dans l'ordre de leur concaténation.

La préposition *sous* ; aucune autre préposition n'est envisageable à la place de *sous* en gardant, bien entendu, le sens global de « dépendance » : **(en + dans + sur + avec + par, etc.) la coupe de.*

- **Le déterminant (*la*)** ; le déterminant défini *la* paraît commuter avec de nombreux autres déterminants, mais il s'agit de cas très peu fréquents :

- **avec l'article indéfini *une*** : quand on a *une* à la place du défini, le complément de nom de *sous la coupe de, (de N₂)*, est remplacé par un adjectif ; un complément en *de N₂* paraît moins naturel dans ce type d'occurrences comme en témoigne le test de la commutation :

6. *A l'origine de ces deux conflits : la crainte de voir la Corée tomber sous une coupe étrangère (*d'étrangers). Mais la Corée, ce n'était pas seulement une affaire de défense.*

7. *La douane, symbole de l'autorité de l'Etat aux frontières semble fonctionner sous une coupe réglée (*de règles) de commerçants sans foi ni loi. Si cette situation se généralise et perdure, il est à craindre une désagrégation de l'autorité des pouvoirs publics.*

- **avec l'article défini *les*** : une requête effectuée sur le moteur de recherche *Google* a donné 6 résultats où on a le pluriel :

En juin et en octobre 2000, InterNeXt et l'agence web Jet Multimédia tombent respectivement sous les coupes de l'américain Primus Telecommunications et du Groupe 9 TELECOM.....www.journaldunet.com

La septième trompette est la destruction sous les coupes de la colère de Dieu. Josué 6:18-19... www.ccg.org.

8. *Nous verrons en un seul jour, sous les coupes de la grele, Leur petals tomber, neige rose, et leur frele Esperance s'évanouir...*
www.poezia.ru

- **avec un déterminant possessif *ma, ta, sa, notre, votre, leur...***

9. *Le général en chef de la junte militaire qui tient l'Algérie sous sa coupe est accusé de tortures systématiques, de crimes organisés et de liquidations...*

www.maroc-hebdo.press.ma

A ce moment là tu étais à mon entière merci, sous ma coupe. Tes désirs étaient les miens et inversement.... www.soleildejuliet.over-blog.com

J'ai bien compris que je suis dors et déjà sous votre coupe et que je ne dois désormais m'exprimer qu'ici Madame Lore. www.rencontre.net

- **avec le déterminant démonstratif *cette*** : on n'en a relevé que 4 emplois :

10. *Allez là où vous voulez, dans les crèches, dans les écoles, dans les maisons, dans les restaurants, dans les hôtels, dans les hôpitaux, sur les trains, sur les bateaux et vous trouverez tout le monde sous cette coupe de l'illusion populaire qu'il faut manger beaucoup pour avoir la force et la santé.* www.hygiénisme.org

- **Le nom (*coupe*)** : la commutation du N₁ *coupe* semble possible avec la plupart de ses « synonymes notionnels » : *dépendance, autorité, fêrule, emprise, oppression, etc.* (cf. notes 5 et 6 de bas de page ainsi que les autres expressions considérées dans ce travail *infra*). Notons que « sens notionnel », ici, renvoie au fait que la synonymie s'opère avec le sens même des N abstraits, comme *dépendance, oppression, contrôle, etc.*, mais avec le sens abstrait des noms qui ont aussi un sens concret (*aile, fêrule, houlette,...*).
- **La préposition (*de*)** : aucune commutation ne semble possible avec les autres prépositions. Nous avons eu un doute à propos de *à* dans le registre familier (que l'on retrouve dans *la voiture de/à Max*), mais cela fait tiquer nos informateurs et les résultats de requêtes y correspondant étaient négatifs (cf. **Tomber sous la coupe à Paul*).

B) Insertions : à lexique constant et en gardant le sens de départ, il n'y a qu'un seul type d'adjectifs dont l'insertion paraît possible ; ce sont les adjectifs qui entretiennent un certain rapport paradigmatique avec le N *coupe* dans le sens notionnel qu'il a ici, mais qui conviennent aussi au déverbal de *couper* (dans l'hypothèse d'interprétation (a) ci-dessus), comme *implacable, impitoyable, féroce, cruelle* ; la commutation de ces adjectifs avec d'autres sans liens apparents (d'ordre sémantique ou stéréotypique) avec le N *coupe* paraît bizarre (cf. *difficile, mystérieuse, rationnelle, etc.*) :

11. *Plusieurs siècles plus tard, l'Empire est finalement tombé sous la coupe implacable (??difficile/mystérieuse/rationnelle) de la Théocratie et de ses prêtres-guerriers.* www.over-blog.com

La ville minière d'Apaloosa est *sous la coupe implacable (??difficile/mystérieuse/rationnelle) de Randall Bragg et ses hommes.* www.totalwhisky.forumsactifs.com

12. *Aujourd'hui ces gosses sont sous la coupe impitoyable (??difficile/mystérieuse/rationnelle) de familles en rupture d'Europe*

de l'Est, sans principes, sans morale, sans scrupules...
www.ademonice.free.fr

Les insertions relevées, tout en étant rares, sont soumises à des contraintes particulières : les adjectifs possibles correspondent tous à des stéréotypes allant « dans le sens de la notion » (Anscombe, 1990 :17), en particulier, les « scalaires respectant la condition d'homogénéité » (*ibid.*) : une *coupe* est ainsi *implacable, impitoyable, féroce, cruelle* ou relevant d'un « sous-type » (*cf.* P. Cadiot, 1997 : 128 sqq.) : *politique, économique*, mais non, par exemple, *mystérieuse, floue, difficile, importante* ou *rationnelle*. De fait, une telle insertion ne remet pas en cause le caractère « collocationnel » de l'expression.

C) Suppressions : le déterminant *la* peut ne pas apparaître dans certains cas ; sur un résultat de 33 occurrences, seules 11 contiennent une absence d'article, les autres relèvent d'un autre emploi du N *coupe* ; donc, la suppression serait syntaxiquement possible, néanmoins, elle reste très peu fréquente. Mais, ce qui est important à souligner, ici, c'est le fait que dans toutes ces occurrences, le *SP* en *sous* fonctionne comme complément du N *mise(s)* ; donc, cela concerne un schéma syntaxique différent – avec d'un côté la construction factitive impliquant *mettre* (nominalisé) et l'article zéro, et de l'autre la construction résultative et l'article défini (*la mise sous coupe de Y par X* fait que *X est/se retrouve sous la coupe de Y*) :

Problèmes de redistribution des richesses nationales, misés sous coupe de la souveraineté d'Etat, dans le cadre du conflit pétrolier ...
www.leblogfinance.com

Après la sortie du Chili du Pacte Andin et la mise sous coupe de tous les pays concernés par des dictatures militaires... <https://dspace.msh-alpes.prd.fr>.

... désengagement de l'Etat et l'accentuation de la mise sous coupe de l'ANPE par l'UNEDIC. www.sud-anpe.ras.eu.org

... un des acteurs clés de la mise sous coupe de l'économie camerounaise, pose des conditions impératives, selon (www.camerounlink.net/fr)

Et s'il le faut, une mise sous coupe de la FTF... www.togoforum.com

Par conséquent, il ne va pas sans dire que la suppression implique des changements non négligeables : sur le plan sémantique, on a les valeurs afférentes à l'emploi de l'article zéro : processivité et généricité – *cf.* Anscombe, 1991) et sur le plan syntagmatique, *sous Ø coupe* fonctionne comme complément du N *mise(s)*. De fait, on pourrait très bien dire qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une forme indépendante, parallèle à *sous la coupe de*, avec un cas d'article zéro (*cf. supra*, le type d'adjectifs possibles et l'aspect événementiel) et il va de soi que ces deux formes distinctes se

rappellent l'une l'autre et entretiennent des correspondances notionnelles récurrentes dans le langage – cf. notion d'« axe associatif/paradigmatique » chez Saussure). Un tel fait pourrait prouver que le N *coupe*, en synchronie, a tendance à être utilisé dans un éventail de contextes plus large, ce que pourraient confirmer les possibilités constatées au niveau de l'utilisation du possessif ou de la commutation avec d'autres déterminants, ainsi que de la question (cf. plus loin).

D) Reprise anaphorique du N_1 : ce test, comme le souligne Adler (*op. cit.*), peut être utilisé comme critère déterminant pour vérifier si le N_1 , ici, peut admettre ou non un emploi autonome de son occurrence précédente (composante de la locution). Le résultat de l'application de ce test avec le N *coupe* va dans le sens du caractère locutionnel de *sous la coupe de* puisque son emploi autonome en (6a et 7a) est impossible :

6a. **Ne pas le faire serait tomber sous la coupe de la non assistance à la personne en danger. Une telle coupe sera d'ailleurs mentionnée dans le casier judiciaire du citoyen.*

7a. **(...) il était perdu, ce misérable comtadin, si jamais il retombait sous la coupe de cette belle dame. Mais cette coupe ne paraît pas lui faire peur !*

4.1.2 Propriétés externes de *sous la coupe de (N)*

Globalement, la séquence *sous la coupe de (N)* peut entrer dans deux types de construction : dans le premier type, elle est complément de verbe ; cela concerne des énoncés renfermant un « verbe d'état », du type *être, rester, demeurer, se trouver...* ou des verbes comme *tomber, retomber, passer, finir, etc.*, à valeur « stative » ; la séquence *sous la coupe de Y* fonctionne alors, avec les deux paradigmes de verbes, comme « attribut du sujet X » dans *X est/tombe sous la coupe de Y* :

L'abbé, il ne ferait pas bon pour un mécréant de se trouver sous la coupe de ce dur maître. K228/ BARRES.M / MES CAHIERS T.7 1908-1909 / 1909, page 67 / 21ÈME CAHIER, 3.9-14.11.1908

Il est entièrement sous la coupe d'une administration par ailleurs vétilleuse et regardante. R650/ ROMAINS.J / LE DIEU DES CORPS / 1928, page 228 / III

Plutôt que de rester sous la coupe de mon père à mener une vie de chien, je serais encore heureux de m'échapper avec la première venue, même si elle était sans le sou, même si elle n'était pas jeune, même si... (un silence) j'espère maintenant vous avoir convaincue qu'il n'est pas question pour moi de faire un sacrifice. K896/ AYME.M / CLERAMBARD / 1950, page 73 / ACTE II, SCENE 1

- T'es encore moralement sous la coupe de ta mère, dit Marlon, d'ici quelques semaines, chez Molly, tu y verras plus clair! R674/ THERAME.V / BASTIENNE / 1985, page 222 /

13. *Brièvement reprise par le roi de France en 1422, la ville retombe sous la coupe de Perrinet-Gressart peu après.*
www.architecture.relig.free.fr/charite.htm.

Des peuples se soulèvent pour la liberté et finissent sous la coupe d'autocrates sanglants qui les parquent dans des enclos. DEON.M / LE RENDEZ-VOUS DE PATMOS / 1965, page 226 Spetsai... Chypre... Hydra....

Dans ce type de constructions, la copule *être* peut ne pas apparaître dans les titres :

14. « Libération » sous la coupe de Rothschild (Google)
Front Bridge sous la coupe de Microsoft (Google)

On y trouve également des constructions « factitives/causatives » où l'expression fait partie d'une locution verbale du type « *placer X sous la coupe de Y* » :

Il n'en est pas allé de même d'un amendement présenté à l'Assemblée nationale à propos du syndicat des transports en Ile-de- France (on estime à droite que « cela n'a rien à voir ») brutalement voté pour dessaisir la région de ses pouvoirs et la placer sous la coupe de quelques conseillers régionaux de droite. www.senat.fr

EBay met PayPal sous sa coupe. Le site d'enchères rachète pour 1,5 milliard de dollars la plate-forme de paiement. www.journaldunet.com.

La suprématie du fait divers a, en outre, fait tomber les feuilles en question sous la coupe de la sûreté générale et de la police judiciaire, qui les alimentent en récits atroces, détournant ainsi l'attention de leurs propres stupres et des scandales politiques. P597/ DAUDET.L / BREVIAIRE DU JOURNALISME, 1936, page 108.

Quant au deuxième type de constructions où *sous la coupe de X* peut entrer, il correspond à la fonction d'ajout au SV ; cela concerne une classe de verbes moins restreinte du type *fonctionner, vivre, rétablir, ramasser, respirer, travailler*, la locution *il y a, etc.* et, donc, qui n'entretiennent pas de liens sémantiques privilégiés avec le sens global de la locution :

Comment pourras-tu travailler sous la coupe d'un tel homme, lui demanda Nollier, toi qui n'as jamais dépendu que de toi-même? R437/ DROIT.M / LE RETOUR / 1964, page 35 / II

Nous devons nous représenter nos régions sous la coupe d'une nature vierge et triomphante, avec ses reliefs intacts, ses cours d'eau, ses marais et

ses forêts sans fin où règne un peuple innombrable d' animaux affamés. P858/ ROUSSEAU.P / HISTOIRE DES TRANSPORTS / 1961, page 10 /

Sous la coupe de la morale, il n'y a guère de pensées libres. R906/ REVERDY.P / LE LIVRE DE MON BORD / 1936, page 184

4.1.3. Autres remarques

Parmi les tests employés pour mesurer la compositionnalité de *sous la coupe de*, nous avons recouru à l'interrogation. Ce test a révélé que l'on peut faire porter la question sur le N *coupe*, même si les résultats restent assez peu fréquents : seulement 4 emplois de questions partielles directes ou indirectes sur Google (cf. « (sous) quelle (coupe) ? ») et 2 emplois en « (Sous la coupe) de qui ? » :

Ce n'est pas au prochain président français qu'il faut penser mais plutôt sous quelle coupe allons nous marcher? Infos supplémentaires. www.fr.answers.yahoo.com

Jusqu'à présent, écrit le journal, personne ne peut dire sous quelle coupe tomberait la police financière et quel serait le montant de son enveloppe. www.archiv.radio.cz

15. *Sous quelle coupe travaille-t-on ? Celle du ministère de l'Enseignement supérieur ou de l'Education nationale et la Formation?* www.tunisia-today.com

16. *Dès lors, quel que soit le camp politique dans lequel on se range, sous la coupe de qui se place-t-on ?* www.talassa.org

Quand on a l'article indéfini *une* à la place de l'article défini *la* (*une coupe* vs *la coupe*), généralement on a un adjectif modifiant le N *coupe* ou une relative substantive indéfinie (sans antécédent exprimé dans la phrase), ce type de construction donne lieu à une certaine « généralité » dans l'interprétation du sens de la séquence étudiée :

avec un adjectif (complément du N *coupe*)

je lui ai dit qu'on ne peut jamais prévoir notre réactions dans des cas extrêmes, et que les femmes battues sont sous une coupe psychologique et l'agresseur est un grand manipulateur, et que c'est plus complexe que ça n'y paraît j'espère que cela ne lui arrivera jamais ... www.confidentielle.com

Cette campagne est perpétrée, si nous en croyons les rumeurs, sous la direction de certains de ses enfants, obligeant l'armée légale à y faire face pour délivrer la population d'individus qui la maintiennent sous une coupe réglée et féroce. www.malagasy.org

Pour certains, ce sort est souvent plus enviable qu'être temporairement sous une coupe de dépendance. www.ilo.org

Mais un GP complément de N n'est pas exclu. Notons dans ce cas que l'article qui spécifie le complément de N est bizarre ; on aurait un cas d'article zéro, surtout que l'énoncé reçoit une interprétation générique :

17. *Ces religions placent les pays qui y sont soumis sous une coupe de fatalisme (/ *du fatalisme).* www.blogdei.com

- o **avec une relative (substantive indéfinie)** : la requête sur *Google* a donné 11 résultats renfermant une relative (dont deux questions, cf. ci-dessus) :

une personne proche; un membre de la famille; le conjoint, le mari par exemple; n'importe qui sous la coupe de qui va se trouver notre personne, ... www.psy-desir.com

18. *Je n'ai jamais été sous la coupe de qui que ce soit, je n'avais pas de lien particulier avec le roi du Maroc, je l'ai vu deux fois dans ma vie.* www.fnac.com/edito

Vous êtes efficace et n'appréciez pas d'être sous la coupe de qui que ce soit. www.blogotop.com/HoroscopeChinois

4.1.3. Propriétés sémantiques et conclusion sur l'emploi de la locution sous la coupe de

Il ressort de l'analyse des occurrences en *sous la coupe de* que **(a)** on a affaire à une locution qui n'est pas entièrement figée au sens où aucune opération formelle ne serait susceptible de l'atteindre puisque des commutations et insertions s'observent dans les usages ; cependant il s'agit bien d'une locution selon le test de l'emploi autonome du N reprenant anaphoriquement son occurrence précédente ; et **(b)** sur le plan sémantique, on ne peut pas non plus parler d'« opacité totale », en particulier si l'on admet que l'emploi synchronique n'a pas à être mesuré à l'étymologie des termes : on peut faire l'hypothèse que le degré d'opacité est comparable ou mesurable au degré de figement formel (Dubois et Dubois-Charlier, *op. cit.*, « introduction »). Au figement relatif correspond donc une transparence d'interprétation (ou une opacité) relative, en effet :

— La préposition a bien dans la locution le sens « subordination » (ou « dépendance », *etc.*),

— Le N *coupe* si l'on suit l'intuition des informateurs évoque **(a)** le déverbal de *couper*, qui suppose fondamentalement une atteinte à l'intégrité de son objet, ou **(b)** le récipient contenant du vin (avec les connotations déjà présentes dans d'autres emplois), ou encore **(c)** l'ustensile en forme de cloche

utilisé pour protéger les aliments (qui se trouvent par là-même dépendants de la coupe),

— Le second N est celui de l'agent qui **(a)** menace de couper, **(b)** promet de rendre un service contre du liquide (le vin s'interprétant désormais comme de l'argent), **(c)** manipule la cloche.

— Cependant, pour que ces ingrédients aboutissent bien au sens tel qu'attribué à la locution, il y faut des inférences – ce qui fait que l'on ne peut pas considérer la locution comme compositionnelle ; par exemple au sens **(a)**, *X est sous la coupe de Y* devrait signifier « X est subordonné à l'atteinte de son intégrité par Y » alors qu'en fait il n'y a que menace d'atteinte à l'intégrité (c'est pour éviter des conséquences dommageables que X se plie aux exigences de Y) – cette notion de « menace » qui fait partie du sens de la locution n'est pas contenue dans l'identité de l'un des mots qui la composent : on doit la restituer, d'où la relative opacité de la séquence d'un point de vue compositionnel.

4.2. La locution *sous la dépendance de (N)*

Nous verrons, dans ce qui suit, que *sous la dépendance de*, enregistré au même titre que *sous la coupe de* comme « locution » dans l'ouvrage de Dubois et Dubois-Charlier (*op. cit.* : 631), n'a pas en réalité les mêmes propriétés que cette dernière. Nous en avons relevé 65900 emplois sur le moteur de recherche *Google*. En voici quelques occurrences représentatives :

Mon cerveau est sous la dépendance de mes muscles et de mes neurones, qui sont sous la dépendance de toi. www.lexode.com

(...) le développement neurologique précoce l'embryon et du fœtus ne se fait pas de manière totalement autonome mais sous la dépendance de facteurs exprimés uniquement par le génome de la mère. www.lemonde.fr

Le marché mondial de coton brut sous la dépendance de la politique. www.doc.rero.ch

4.2.1. Propriétés internes de *sous la dépendance de (N)*

A) Commutations : aucune commutation n'est possible avec les prépositions *sous* et *de* en gardant bien entendu l'emploi et le sens globaux de l'expression. Quant au N *dépendance*, il commute avec de nombreux autres N en gardant globalement le même sens (*cf. coupe, soumission, merci, autorité, sujétion, etc.*). De même, l'article défini *la* commute sans problème avec les possessifs. En revanche, la substitution est plus rare avec l'article indéfini *une* (3 emplois) ; *des* (3 emplois) et le démonstratif *cette* (1 seul emploi) :

Or, cette horloge interne tient sous sa dépendance de nombreuses autres horloges qui contrôlent la synthèse d'enzymes et d'hormones, la température centrale. www.ura1195-6.univ-lyon1.fr

... ces puissances sont tenues d'étendre l'application des dispositions du projet de pacte aux territoires qui sont placés sous leur dépendance. www.unhcr.fr

1. *que vous êtes sous une dépendance de subordination, vous pouvez faire n'importe quoi. Vous. êtes dans un cadre de subordination.* www.rivagesdefrance.org

Demeurez sous cette dépendance de l'Esprit, et vous n'aurez pas besoin de la loi pour réprimer la chair (v. 16-18). www.epelorient.free.fr

B) Insertions : le N *dépendance* paraît admettre, en fonction du contexte de l'énoncé, un large éventail d'adjectifs, qui sont possibles en emplois libres (*amoureuse, affective, physique, dure, longue, économique, etc.* et des compléments de N, comme à *l'alcool, à la drogue, au tabac, aux jeux, etc.*), même si, dans le sens retenu, on a une récurrence particulière des adjectifs relevant des stéréotypes ou des sous-types (*cf. totale, dure, gouvernementale*) :

2. *... elle place les travailleurs sous la dure dépendance des capitalistes, en même temps qu'elle est un acheminement à l'agglomération de l'industrie.* www.echo-fabrique.ens-lsh.fr
3. *On déclare le peuple libre, et il végète, asservi et souffrant, sous la dure dépendance des hommes et des choses.* www.archive.org
4. *Autrement dit, elles étaient sous la totale dépendance de leur mari.* www.sisyph.org
5. *Depuis l'indépendance des pays africains, il y a 40 ans, ceux-ci sont restés sous la totale dépendance de l'ancien colonisateur.* www.archives.rezo.net
6. *La plainte présentée par l'E.S.K.E allègue en particulier: a) que le revenu ouvrier couvre à peine 30 pour cent de celui d'avant-guerre; b) que les syndicats ne peuvent fonctionner librement et sont sous la dépendance gouvernementale ;...* www.ilo.org

C) Suppressions : l'article défini *la* est supprimable ; on en a relevé 31200 occurrences, mais, ici, tout converge pour dire qu'il s'agit d'un cas d'article zéro qui est reconnaissable aux propriétés indiquées *supra* pour la séquence *sous coupe* :

7. Niée par les sympathisants des sectes, la manipulation mentale est pourtant la pièce maîtresse de la mise sous dépendance de

l'adepte. www.psyvig.com

8. Le poids sous dépendance de la nicotine est en effet, artificiel et la prise de poids après arrêt du tabac correspond au retour à un poids naturel. www.ville-orleans.fr
9. Réabsorption du filtrat restant sous dépendance de facteurs hormonaux ... Si apport hydrique faible. Sous dépendance de l'ADH. Dépend du gradient osmotique... www.scifa.univ-metz.fr

D) Reprise anaphorique du N_1 : l'application de ce test montre que l'expression *sous la dépendance de* n'a pas les propriétés d'une locution, dans la mesure où le N *dépendance* a un fonctionnement autonome comme en témoigne la possibilité de l'anaphoriser en (1a) et (2a) :

- 1a. *Mon cerveau est sous la dépendance de mes muscles et de mes neurones, qui sont sous la dépendance de toi et je supporte mal cette dépendance.*
- 2a. (...) *le développement neurologique précoce de l'embryon et du fœtus ne se fait pas de manière totalement autonome mais sous la dépendance de facteurs exprimés uniquement par le génome de la mère ; tous les scientifiques s'accordent pour dire que cette dépendance est inévitable.*

On aurait alors tout au plus une « collocation », favorisée par le fait que le sens de *dépendance* s'allie parfaitement à l'identité de *sous*, qui exprime une certaine relation de « dépendance ».

4.2.2. Propriétés externes de *sous la dépendance de (N)*

On constate que cette expression entre dans le même type de constructions que *sous la coupe de* (cf. *supra*) :

- Elle peut se construire avec des « verbes d'état », du type *être, rester, se trouver, demeurer, etc.* ou compléter un verbe, du type *tomber, retomber, passer, etc.* et régit de fait un syntagme fonctionnant globalement comme attribut du sujet :

En milieu rural en revanche, les situations épidémiologiques et démographiques demeurent principalement sous la dépendance de l'environnement local, ... www.santetropicale.com

Ce n'est pas explicite dans le livre de M.C., mais s'il en était ainsi, pourquoi alors Paul ne se trouvait-il pas sous la dépendance de Jacques... www.myriobiblos.gr

La sécrétion de progestérone par le corps jaune mature reste sous la dépendance de la LH. www.pro.gyneweb.fr

Il reste sous la dépendance de Marseille jusqu'au IIIe siècle après J.-C.
www.cg06.fr

Fasciné, Seymour tombe sous la dépendance de Mélanie. Il veut la posséder, l'acheter. www.locafilm.com

Ils tentèrent le coup de force avec l'invasion ratée de la baie des cochons en avril 1961, les dés furent jetés : Cuba passa sous la dépendance de l'URSS.

www.lescommunistes.net

Les paysans étaient retombés partout sous la dépendance de leurs maîtres ecclésiastiques, nobles ou patriciens. www.marxists.org

La copule *être* peut être effacée dans les constructions nominales (ex. les titres) :

Baillages sous la dépendance de la Couronne britannique.
www.tlfq.ulaval.ca

- La séquence peut être « Ajout au SV » avec une classe de verbes non restreinte :

... un monastère féminin qui sera totalement détruit par les Vikings et ne se relèvera qu'au début du XIème siècle sous la dépendance de l'abbaye de Fécamp.... www.ville-montivilliers.fr

10. *Et, sous la dépendance de la Direction Générale de l'Agriculture fonctionne la Direction de Services Forestiers et Chasse fut dirigée par un Directeur...* www.fao.org

11. *La régulation de température est réalisée par des vannes, sous la dépendance de thermostats et d'un sélecteur de température...*
www.emdx.org

Sous la dépendance de propriétés structurales, biochimiques et physiologiques des feuilles, ce schéma transcende les classifications traditionnelles..

www.informationhospitaliere.com

- La séquence peut entrer dans les constructions factitives/causatives, avec des verbes comme *placer, tenir, mettre, etc.* :

12. ... *partir de la relation, ou s'il faut toujours mettre cette catégorie sous la dépendance de celle de substance, qui, in fine, l'engloberait.*
www.cerphi.net

... et l'évêché de Posen, qui fut fondé sous son règne, fut ensuite placé sous la dépendance de celui de Magdebourg. www.yrub.com

4.2.3. Conclusion sur la locution *sous la dépendance de (N)*

Il ressort de ce qui précède que **(a)** d'après le test de S. Adler, *sous la dépendance de* n'est pas une locution, et de fait, on a bien l'impression intuitive que le sens est parfaitement compositionnel, ne nécessitant aucune inférence comme c'est le cas pour *sous la coupe de*, et restant en relation claire avec les mots de la même famille, comme le montrent les paraphrases possibles « être sous la dépendance de quelqu'un, c'est dépendre de quelqu'un, c'est en être dépendant, c'est perdre son indépendance ». **(b)** On ne peut pour autant pas conclure que l'on a affaire à un emploi « libre » de *dépendance* puisque les deux séquences ont des propriétés communes au regard des habituels tests de figement (commutations, insertions, suppressions), et ici l'hypothèse selon laquelle le degré d'opacité sémantique serait en corrélation avec le degré de figement syntaxique paraît invalidée. **(c)** Est-ce que, cependant, on ne peut pas penser que la transparence de *sous la dépendance de* est liée au fait que *dépendance* n'a pas la polysémie de *coupe* (ce dont témoignent d'ailleurs les diverses interprétations avancées par les informateurs pour expliquer le sens de *sous la coupe de*)? En tout état de cause, le fait que *sous la dépendance de* soit à la fois analysable comme une locution semi-figée et sémantiquement compositionnelle empêche de considérer la non-compositionnalité comme une propriété des locutions.

4.3. La locution *sous le contrôle de (N)*

Nous verrons à l'issue de l'examen de la compositionnalité de *sous le contrôle de* que nous retrouvons simultanément des correspondances au niveau du comportement syntaxique avec *sous la coupe de* et des correspondances sur le plan sémantique avec *sous la dépendance de*, ce qui permet d'avoir un nouveau cas de figure se distinguant des deux premières expressions. L'emploi de cette expression est particulièrement fréquent ; nous en avons relevé 741000 occurrences sur *Google* :

1. CHINE : Internet sous le contrôle de l'État.
www.web.amnesty.org
2. Meedio passe sous le contrôle de Yahoo ...
www.homemedia.fr/actualites
3. DCN passera sous le contrôle de Thales avant la fin de l'année. www.spyworld.com

4.3.1. Propriétés internes de *sous le contrôle de (N)*

A) commutations

Aucune commutation n'est possible avec les prépositions *sous* et *de*

Le N *contrôle* commute avec de nombreux autres N, la locution gardant globalement le même sens (*coupe, soumission, merci, autorité, sujétion, etc.*).

○ L'article défini *le* commute sans problème avec les possessifs. Plus rarement avec l'article indéfini au singulier *une* (3 emplois) et au pluriel *des* (3 emplois) et le démonstratif *ce* (2 emplois) :

14 janvier : Israël annonce qu'il gardera sous son contrôle de larges parties de la Cisjordanie, même en cas d'accord de paix avec les Palestiniens. www.lexpress.fr

Sri Lanka : Dans les zones sous leur contrôle, les Tigres tamouls veulent maîtriser l'aide humanitaire. www.interet-general.info

C'est pourquoi, dira-t-il à l'assistance : " A l'heure où je vous parle IB est sous notre contrôle... ". www.ivoireverite.monblogue.branchez-vous.com

Par défaut le processus *Iexplorer.exe* et le processus *Explorer.exe* s'exécutent sous ce contrôle de fonctionnalité. www.support.microsoft.com

Toutes nos conduites peuvent être éclairées sous ce contrôle de ces processus opposants... www.cite-sciences.fr

B) Insertions : on a pu relever 5 emplois où l'on a la possibilité d'insérer un adjectif. De même que pour les locutions vues *supra*, il s'agit d'un type particulier d'adjectifs allant dans le sens de la notion du N *contrôle*, tels que *bon, ferme*, mais non, par exemple, *soudain, important, criminel...*:

l'association était sous le bon contrôle (/?soudain/important/criminel) de notre trésorier. www.web2.uqat.quebec.ca

Faire en sorte que ses moyens soient sous le contrôle ferme (/?soudain/important /criminel) de l'état et des représentants du peuple et non sous la mainmise de multinationales... www.voxnr.com

C) Suppressions : l'article défini *le* est supprimable et la locution sans article paraît aussi très fréquente ; nous en avons relevé 251000 emplois sur *Google*, ce qui conforte, comme c'est le cas pour *sous la coupe de*, l'hypothèse qu'il s'agit d'une locution à part entière, parallèle à la version avec article :

Production d'anticorps sous contrôle de lymphokines. www.universalis.fr

La presse contemporaine sous contrôle de l'État... www.voltairenet.org

Croissance sous contrôle de la finance et progression des inégalités et de la pauvreté en France depuis 1980. www.sceco.univ-poitiers.fr

D) Reprise anaphorique du N_1 : l'application de ce test aux énoncés en *sous le contrôle de* révèle que le N *contrôle* ne peut pas être extrait de son occurrence précédente dans le cadre d'une reprise anaphorique ; le résultat étant très peu naturel :

2a. Meedio passe sous le contrôle de Yahoo. ??Ce contrôle a commencé il y a deux mois.

3a. DCN passera sous le contrôle de Thales avant la fin de l'année. ??Ce contrôle était prévu initialement au mois de février.

4.3.2. Propriétés externes de sous le contrôle de (N)

On constate une similitude avec les propriétés des deux premières locutions considérées *supra* dans la fonction et le statut de la séquence globalement :

- Elle se construit avec des verbes d'« état », du type *être, rester, se trouver, demeurer, etc.*, ou un verbe comme *tomber, retomber, passer, etc.* et régit un syntagme qui fonctionne comme « attribut du sujet » :

... les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, à Gaza (démantelés aujourd'hui) et à Jérusalem-Est qui reste sous le contrôle de l'État
hébreu. ...

www.fr.wikipedia.org

Le développement du végétal est sous le contrôle de facteurs internes, des hormones comme l'auxine et de facteurs externes tels que l'éclairement...
www.cnrs.fr

... la personne en détention n'est pas rapidement et effectivement placée sous contrôle judiciaire mais demeure sous le contrôle de la police...
www.unhchr.ch

A la chute de l'Empire romain, la Libye tombe sous le contrôle de l'Empire byzantin de Constantinople, jusqu'en 439 après J.-C...
www.webarabic.com

Passé ce délai, son lot retombait sous le contrôle de la Commission.
www.csc.lexum.umontreal.ca/fr

Zurban passe sous le contrôle de Hachette Filipacchi Médias.
www.journaldunet.com

La copule *être* peut être effacée dans les « constructions nominales » (ex. les titres) :

2. CHINE : Internet sous le contrôle de l'État - Amnesty International (titre).

- La locution peut être ajout au SV avec une classe de verbes non restreinte :

Pourtant, s'il convient de généraliser sous le contrôle de la CNIL les procédures de détection et d'alerte auprès des utilisateurs comme des prestataires... www.assemblee-nationale.fr

un organisme indépendant qui agit sous le contrôle de l’Afssaps...
ww.afssaps.sante.fr

- La locution peut entrer dans les constructions factitives/causatives, avec des verbes comme *placer, tenir, mettre, etc.* :

3. *Supposons un fichier texte foo.c que l’on veut placer sous le contrôle de RCS. Pour ce faire, on doit utiliser la commande (check-in)...* www.cours.polymtl.ca

L’autre est une 7/7 piétinement pour deux manas, qui met sous le contrôle de l’adversaire ciblé deux jetons centaures verts 3/3 protection contre le noir.

...

www.smfcorp.net

Notre oraison intérieure en s’extériorisant, écrit Dom Lambert Beauduin, nous met sous le contrôle de l’Église... www.fsspx.org/fran/Liturgie

4.3.3. Conclusion sur la locution *sous le contrôle de (N)*

Sur le plan syntaxique, on peut faire le même type de remarques que pour la locution *sous la coupe de* tant au niveau des propriétés internes (suppression du déterminant, insertions de modificateurs, commutations et reprise anaphorique du N_i) qu’au niveau des propriétés externes (statuts et valences); cependant, sur le plan sémantique, *contrôle* paraît plus transparent que *coupe* : le rapport de sens avec ses dérivés (*cf. (re)contrôler, contrôleur, (in)contrôlable, etc.*) et ses autres emplois est aisément identifiable. Une telle transparence est sans doute due au fait que *contrôle*, à l’instar de *dépendance (supra)*, est quasi monosémique, comparé à *coupe*, fortement polysémique.

Une autre remarque surgit de l’application du test de l’insertion: les adjectifs possibles, comme *bon, ferme, etc.* permettent de conclure que le rapport de dépendance dont il s’agit est perçu du point de vue du locuteur comme « positif » ou « nécessaire », ce que ne pourrait pas exprimer *coupe* et *dépendance, a priori* où le locuteur exprime un certain rapport « détrimental »/de « soumission ». Donc, si l’intuition spontanée considère le contrôle comme « préjudiciable », aux yeux de la langue, il ne l’est visiblement pas, comme le confirme le type de modificateurs possibles.

Ainsi, l’étude de chacune des trois premières expressions montre l’existence de trois cas de figure distincts concernant la construction *sous le + N + de (N)* : le statut de locution prépositive de *sous la coupe de* est incontestable – fait confirmé par les propriétés syntaxiques (résistance face aux différents tests de transformation) et sémantiques (la séquence est opaque, puisque son sens est à « construire » par inférence). Quant à *sous la dépendance de*, aussi bien les propriétés formelles que les considérations

sémantiques convergent pour montrer qu'il s'agit plutôt d'une « collocation » et non d'une locution prépositive au même titre que *sous la coupe de*. Enfin, quoique *sous le contrôle de* soit sémantiquement transparent, il semble fonctionner syntaxiquement comme une locution. De tels faits permettent de souligner les limites du critère de la non-compositionnalité dans l'identification des locutions.

Pour les trois constructions restantes, nous allons proposer une présentation synthétique se cantonnant aux occurrences représentatives. La présentation a pour but de voir où l'on peut ranger chacune des trois expressions et vérifier si la non-compositionnalité est caractéristique du statut locutionnel.

5. Les locutions *sous (la fêrule + l'emprise + la mainmise) de (N)*

Les chiffres de récurrence de ces trois expressions sur le moteur de recherche *Google* sont très variables, mais restent très importants et apparaissent globalement dans le discours journalistique : on a relevé 65000 occurrences de *sous la fêrule de* ; 323000 de *sous l'emprise de* et 78300 de *sous la mainmise de*. Notons que pour cette dernière expression, on a relevé deux autres orthographes sur l'Internet : *sous la main mise de* (39500 emplois) ou *sous la main-mise de* (33 emplois) :

1. *Paralysée, elle ne quitte pas son fauteuil roulant et vit sous la fêrule de Mademoiselle Rottenmeier, la sévère gouvernante.* www.ankor.fr

Certains enfants sont carrément sous l'emprise de ces gangs. www.lcn.canoe.com

Autrement dit, les CPR étaient sous la mainmise de l'Etat. www.hebdo.ahram.org

5.1. Propriétés internes

A) Commutations

A l'instar des trois premières expressions, aucune commutation n'est possible avec les prépositions *sous* et *de* pour ces quatre expressions⁶⁷. De

⁶⁷ On constate cependant que pour l'expression *sous la mainmise de*, *sous* peut commuter avec la préposition *avec* en gardant globalement un sens en rapport avec la notion de « dépendance ». Mais on remarquera que pour l'expression *sous la mainmise de*, l'effet de la « dépendance » exercée sur X/vécue par X est perçu comme « concomitant », alors que dans le cas de *avec la mainmise de*, cet effet est en quelque sorte « différé » (ou non-concomitant) ; sa manifestation est perçue comme « imminente » : *Plus de cours d'économie : oui, sur le principe, mais avec la main mise de la politique et des syndicats sur l'éducation, on peut craindre, comme c'est le cas maintenant, qu'on y enseigne avant tout l'économie marxiste ou*

même, le N_I y commute avec de nombreux autres noms en gardant globalement le même sens (*coupe, soumission, merci, dépendance, autorité, etc.*). L'article défini *la/l'* y commute sans problème avec les possessifs et très rarement avec le démonstratif ou l'indéfini singulier et pluriel (la récurrence varie entre 0 et 6 emplois) : pour le N *férule*, on a relevé 6 emplois de *une* et 0 emploi de *des* et *ce* ; pour le N *emprise*, 6 emplois de *une*, 3 emplois de *des* et 2 de *cette* ; pour le N *mainmise*, on a relevé 1 seul emploi de *une* ; 0 emploi de *des* et 1 seul emploi de *cette* :

2. ... pour échapper à la dictature des Néo-Puritains, qui maintiennent depuis plus de cent ans la Terre sous une férule de plomb... www.actusf.com
3. Oui, le Burkinabè est un mouton docile que le CDP tient sous sa férule de parti machiavélique, usant de la "corruption et de l'achat des consciences". www.hebdo.bf
4. Sun Ce, qui succède à son père, réussit à mettre sous son emprise de nombreux districts du sud-est de la Chine... www.fr.wikipedia.org
5. sous une emprise de main d'acier... www.permanent.nouvelobs.info
6. Toute l'histoire de ma famille est placée sous le joug de l'abandon, du rejet, et mon histoire intime est sous cette emprise... www.katmeer.free.fr/blog
7. nous sont parvenus ou ont été cherchés un peu sous cette emprise de l'image. omniprésente qui nous montrerait le chemin de l'interprétation... ww.tesisenxarxa.net

Géorgie, Ukraine, Moldavie... tombent sous une mainmise des multinationales et se détachent momentanément de la Fédération de Russie. www.home.scarlet.be

Les biens sous cette mainmise officielle deviennent indisponibles. Lorsqu'il s'agit d'immeubles, ceux-ci font par ailleurs l'objet d'une gérance légale... www.unige.ch

B) Insertions : ce test permet de distinguer les expressions *sous la férule de* et *sous la mainmise de* de l'expression *sous l'emprise de*, puisque les deux premières n'admettent aucune insertion, y compris celles qui concernent les stéréotypes et les sous-types, alors que le N *emprise*, lui, paraît pouvoir être modifié par des adjectifs du type *implacable, aveugle, forte, impitoyable*, qui sont des adjectifs prévisibles, appartenant à la sélection sémantique de ce nom :

à la rigueur keynésienne. Là encore, une réforme plus générale de l'éducation s'impose. www.libres.org

Ces jeunes, sous l'emprise aveugle de la propagande hitlérienne, accomplirent des véritables exploits, largement relatés par les médias de l'époque www.outreocan.free.fr

Sans centre de formation professionnelle, à moins d'aller à Draâ Ben Khedda ou à Bordj Ménaïel, les jeunes tombent sous l'emprise implacable de la précarité...www.elwatan.com

C) Suppressions : la suppression de l'article défini semble possible avec les trois expressions, mais, en termes de fréquence, on peut voir que le N *férule*, avec 7 emplois seulement, se distingue de *mainmise* (104 emplois) et du N *emprise* (avec 14000 emplois), mais, dans tous ces cas, l'absence de l'article paraît constituer un cas d'article zéro que pourrait confirmer le sens générique que prend l'énoncé :

8. *Il prend aussi des cours à l'American Repertory Theatre et au Sundance Institute sous férule de Robert Redford.* www.cinefil.com
9. *Conduite sous emprise de stupéfiants : réponse à Libération La mort de Marilou, due à l'irresponsabilité d'un jeune sous emprise de cannabis au volant...*www.drogue-danger-debat.org
10. *Le conducteur sous emprise de cannabis fonctionne « au ralenti » ; il prend alors plus de temps à analyser une situation, à prendre une décision...*www.studyrama.com
11. *... mais cela semble être en conflit avec des actions anglo-étatsuniennes au Moyen-Orient et en Afghanistan sous mainmise de l'OTAN.* www.alterinfo.net

5.2. Propriétés externes

○ Toutes ces locutions peuvent se construire comme complément de verbe, avec des « verbes d'état », du type *être, rester, se trouver, demeurer, etc.* ou *tomber, sombrer, passer, etc.* et régissent un syntagme fonctionnant comme attribut du sujet :

12. *Cet univers est sous la férule de Lucifer, l'ange déchu. Delicate Creatures, un conte fantastique.* www.fr.wikipedia.org
13. *Mais on se confronte alors au risque de voir l'élève demeurer sous l'emprise de l'adulte...* www.perso.orange.fr
14. *... on finit par ne plus être maître de soi et par tomber sous l'emprise de celui qui remplit les verres (supporters des Bleus, prenez garde!)* www.correcteurs.blog.lemonde.fr/
15. *Le domaine de la créativité pure, la culture, reste sous la mainmise de l'État: bibliothèques « mécénat », « droits sociaux » et « droit au prêt »* www.quebecoislibre.org

-
- La copule *être* peut être effacée dans les constructions nominales (ex. les titres) :

16. *La politique commerciale sous la férule de l'industrie.*
www.fairer-grarhandel.de

17. *Marcel Proust sous l'emprise de la photographie.*
www.aroots.org

18. *Le CLD bientôt sous la mainmise de la MRC?*
www.lecourrier.qc.ca

- Elles peuvent être ajoutées au SV avec une classe de verbes non restreinte :

19. *Sous la férule de ce dernier, ce dragon sud-est asiatique vivait à l'heure d'un régime autoritaire, peu regardant sur les droits politiques de ses opposants.* www.letemps.ch

20. *George Michael condamné pour avoir conduit sous l'emprise de médicaments* www.cyberpresse.ca/article

21. *Les 5 titres sont enregistrés en prise live en une seule journée le tout sous la main mise de Bastien Lemoine.*
www.rezone.org

De nouveau, l'observation des propriétés externes du corpus considéré permet de distinguer *sous la mainmise de* de *sous la férule de* et de *sous la mainmise de* dans leur fonctionnement syntaxique, plus précisément, au niveau des constructions factitives (utilisant des verbes comme *(se) placer*, *(se) tenir*, *(se) mettre*, etc.). En effet, on trouve une restriction qui atteint la première et non les deux dernières : avec *sous la mainmise de*, nous n'avons relevé aucun verbe « pronominal », comme *se placer*, *se mettre*, etc. ; le verbe relève nécessairement d'une construction causative faisant intervenir une tierce personne obligeant le patient à dépendre de quelqu'un d'autre ; de fait, la dépendance que cristallise cette locution est forcément une action subie contre son plein gré ; elle ne peut jamais être le résultat d'une volonté/initiative personnelle comme cela pourrait être le cas avec *sous l'emprise de* et *sous la férule de* pour lesquelles les deux types de construction sont disponibles dans le discours. Cette restriction qui est exclusive à *sous la mainmise de* peut ainsi être un indice de plus de son caractère locutionnel :

22. *En somme, la classe ouvrière est incapable de s'émanciper par ses propres moyens : elle doit se mettre sous la férule de bourgeois « instruits et possédants...* www.marxists.org

23. (...) *il a créé le MODEM qui est un parti croupion pour ne pas avoir à se mettre sous la férule de l'être qui l'exécra le plus SARKOZY.* www.lexpress.fr

24. ... *c'est le plongeon en Dieu, c'est la "prise" qui nous branche sur Dieu, qui établit le contact avec Lui, qui nous met sous l'emprise de Dieu.* ...
www.ssb.free.fr
25. *En réalité, INES est un programme de mise en place d'un outil de surveillance généralisée de toute la population et place la société française sous la mainmise de la police comme jamais auparavant...*
www.antisarko.net

5.3. Remarques générales sur les trois locutions

Sous la férule de a un degré plus élevé de figement que les deux autres expressions ; elle est de fait à rapprocher de *sous la coupe de*, eu regard au résultat du test de la reprise du N_1 ; les deux noms ne peuvent pas être autonomes comme reprise de leur occurrence précédente et, de toute manière, leur emploi en dehors de la locution est soit peu fréquent (c'est le cas de *coupe*) ou marqué (c'est le cas de *férule* qui appartient à un style plutôt « soutenu »), ce que confirme par ailleurs le fait que les insertions de modifieurs sont complètement exclues avec cette locution. En revanche, notons que si le N *férule*, seul, n'est pas très répandu dans l'usage, la locution, elle, est très présente dans le discours et se rencontre aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Sur le plan sémantique, on remarque que « l'emprise » dont il s'agit « rend aveugle », « fait perdre le contrôle » (ce sont les stéréotypes liés au N *emprise*), ce qui explique l'affinité avec les paradigmes lexicaux des noms comme *drogue*, *alcool*, *substances stupéfiantes*, ou le lexique ayant trait à certaines pratiques considérées comme des cadres où l'on peut être « dépossédé de sa clairvoyance » en raison de leur aspect « sectaire », « fanatique » ou « diabolique ».

Sémantiquement, nous pouvons rapprocher *sous la mainmise de* l'autre expression construite avec le N *main* : *sous la main de* et où le N *main* est associé dans les stéréotypes communs à l'idée de « pouvoir ».

5. Bilan et conclusion générale

L'examen des données concernant les six locutions retenues permet d'avancer les remarques générales suivantes en rapport avec leur sens et les propriétés internes et externes de leur structure syntaxique :

- **Du point de vue syntaxique**, le statut de « locution prépositive » se vérifie pour les locutions *sous la coupe de*, *sous le contrôle de*, *sous la férule de* et *sous la mainmise de*, mais non pour *sous la dépendance de* ni *sous l'emprise de* dont les possibilités transformationnelles, en particulier l'emploi autonome résultant de

la reprise anaphorique des N *dépendance* et *emprise*, constituent un indice déterminant de leur caractère non-locutionnel.

- Les prépositions *sous* et *de*, dans la séquence *sous le N de (N)*, ne semblent commuter avec aucune autre préposition. Dans le seul cas où *sous* a été localement remplacé par *avec* dans *avec la mainmise de N* (cf. note 9 de bas de page), une nuance de sens très importante distingue les deux séquences, *avec* correspondant à une dépendance dont l'effet est perçu comme « non-actuel » (alors qu'il est « concomitant » avec *sous*), ce qui permet de penser qu'il s'agirait plutôt d'une autre locution parallèle à la locution en *sous*. Il faut néanmoins reconnaître le caractère relatif de ce paramètre, les prépositions ayant rarement des « synonymes » directement disponibles.
- La commutation de l'article défini *le/la* (pour toutes les locutions considérées) avec d'autres déterminants (démonstratifs et indéfinis), à lexique constant, est très difficile voire impossible et, dans le cas où il serait possible de procéder à cette commutation, les occurrences relevées sont en nombre limité ou relevant d'un emploi distinct ; et pour la commutation avec un possessif, qui est très fréquente, on pourrait penser comme Adler (2001 : 159) qu'elle ne remet pas en question le caractère locutionnel de ces expressions, dans la mesure où la possessivation touche tout autant des locutions avérées, comme à *l'instar de*, qui admet le possessif et pourtant le N *instar* n'a pas d'existence autonome en dehors de la locution où il prend place. Un tel argument montre encore une fois les limites du critère de « non-compositionnalité » dans l'identification de la catégorie des locutions.
- La suppression de l'article *le/la* paraît relever pour toutes les locutions considérés ici d'un cas d'article zéro, avec une distribution particulière (cf. la nominalisation du verbe : *mise(s)*) : *sous Ø coupe*, *sous Ø dépendance*, *sous Ø contrôle*, *sous Ø fêrule*, *sous Ø emprise*, *sous Ø mainmise* se revêtent tous d'un certain sens de « généralité » et d'une certaine valeur « processive », ce que confirme la restriction constatée dans l'insertion d'un modifieur - seulement possible s'il s'agit de stéréotypes.
- Les insertions possibles de modifieurs ne concernent que les stéréotypes, les adjectifs allant dans le sens de la notion dénotée par le *N_i*, ce qui confère à l'expression un certain sens de « généralité » (J.-C. Anscombe ; 1990 et 1991). Ex : *bon* et *ferme* pour le N

contrôle et *implacable*, *aveugle*, *forte*, *impitoyable* pour le N *emprise*.

- Concernant les propriétés externes, les six locutions retenues admettent globalement les mêmes fonctionnements syntaxiques et peuvent avoir : (a) le statut d'un complément de verbe, se construisant avec des « verbes attributifs », comme *être*, *rester*, *demeurer*, *se trouver*, *tomber*, *passer*, etc. (qui peuvent être effacés dans les constructions nominales) ou entrer dans des constructions factitives avec des verbes, comme *tenir*, *mettre*, *placer*, etc. et pour certaines d'entre elles, la locution peut compléter une nominalisation (cf. *mise sous coupe*). Néanmoins pour *sous la mainmise de*, il n'y a aucune attestation des constructions factitives/causatives « coréférentielle » : linguistiquement, la « dépendance » est perçue avec cette locution comme infligée par un tiers (le sujet de la phrase, X) au patient qui subit la mainmise ; (b) le statut d'ajouts au SV avec des valeurs différentes comme le « temps » ou la « cause » (ces segments peuvent d'ailleurs apparaître en tête de phrase et être supprimés). (c) On peut facilement imaginer d'autres emplois, tel l'ajout à un nom dans un SN: *Les pays voisins convoitent cette région actuellement (sous la coupe de + sous la dépendance de + sous le contrôle de + sous la mainmise de + etc.) la France*.
- **Du point de vue sémantique**, le regroupement opéré initialement sur des bases intuitives (dépendance au sens « détrimental/négatif », selon lequel un « préjudice » est subi par X de la part de Y) ne paraît pas toujours se justifier finalement, compte tenu de ce que véhiculent les formes et la dimension discursive, puisque pour les locutions *sous le contrôle de* et *sous la fêrule de*, on a vu que cette dépendance peut être « positive » ou « nécessaire » pour X, quant à la première et « voulue » ou « provoquée délibérément » par X pour la dernière (cf. construction pronominales).
- Tout compte fait, on a vu que la non-compositionnalité, retenue comme critère permettant d'identifier les locutions, n'est pas toujours pertinente, dans la mesure où le statut de locution a été vérifié pour *sous le contrôle de*, par exemple, alors que son sens paraît transparent comparé à *sous la coupe de*. Un tel fait peut être dû à ce que le N *coupe* est fortement polysémique comparé au N *contrôle* (ou aussi *mainmise*) dont les acceptions sont assez pauvres et prévisibles.

Bibliographie

- ADLER, S. (2001), « Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition » *Travaux de linguistique* 42-43 : 157-170.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1990), « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur », *Langue française* 86, Paris, Larousse : 103-125.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1991a), « L'article zéro sous préposition », *Langue française* 91, Paris, Larousse : 24-39.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1991b), « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages* 102, Paris, Larousse : 103-124.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1999), "Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux", *Langue française* 122, Paris, Larousse : 52-69.
- ANSCOMBRE, J.-C. (2001), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages* 142, Paris, Larousse : 57-76.
- BALIBAR-MRABTI, A. et Vaguer, C. (2005), *Le semi-figement*, *Linx* 53, Paris 10 – Nanterre.
- CADIOT, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- DUBOIS, J. et Dubois-Charlier F. (2004), *Locutions en français*, Aix en Provence, chez les auteurs.
- DUBOIS-CHARLIER, F. (2001), « Compléments de verbe, de proposition, de phrase, d'énoncé », *Travaux* 17, *Adverbes et circonstants*, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence.
- HAMMA, B. (2004), « Par exemple : l'expression d'altérité dans l'acte d'exemplification », *Continuités sémantiques*, *RSP* 15-16, PUO : 155-181.
- HAMMA, B. (2005a), *L'invariant sémantique de la préposition par à travers les distributions lexicales et sémantiques*, Thèse sous la direction de Danielle Leeman, Paris 10 – Nanterre.
- HAMMA, B. (2005b), « La préposition par, génératrice de polylexicalité ? » *Linx* 53, Paris 10 – Nanterre: 87-103.
- HARRIS, Z. (1970), *Papers in structural and transformational linguistics*, vol. 1, Holland, D. Reidel Publishing Company.
- LAVIEU, B. (2004), « A l'aide de vs au moyen de : l'expression du moyen », in *Continuités sémantiques*, *RSP* 15-16, PUO : 85-102.
- LEEMAN, D. (1999), « L'unité lexicale dans la perspective harrissienne », *Linx* 40 : *Le statut d'unité lexicale*, Université de Paris X Nanterre, 117-136.
- LEEMAN, D. (2001), « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Le français aujourd'hui* 134, Paris, AFEF.

- LEEMAN, D. (2002), « La construction du sens par la grammaire », *Cahiers de linguistique et des sciences du langage* 13, Lausanne, 17-36.
- LEEMAN, D. (2007), « De la préposition à la locution prépositionnelle », *Modèles linguistiques*, vol. 55, Tome XXVIII-1 : 7-15.
- LEEMAN, D. (dir.) (2008), *L'Information grammaticale n°117 : Locutions du français, traduction et traduction automatique*, Paris, Peeters.
- SAUSSURE (de), F. (1916-1995), *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot-Rivages.
- VAGUER, C. & LEEMAN, D. (2009a), « Les locutions françaises en *sous* : constructions et identité sémantique », Communication, Colloque de l'AFLS « Langue française en contextes », Neuchâtel (3-5 septembre 2009), Suisse.
- VAGUER, C. & LEEMAN, D. (2009b), « Les locutions françaises en *sous* », Communication, Colloque « Relations spatiales, relations temporelles, locutions spatio-temporelles », Universität Potsdam (18-19 juin 2009), Allemagne.

Ouvrages de référence et sources du corpus

- DAC : *Dictionnaire de l'Académie Française* (9^{ème} édition).
- DHEF : (2000), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.
- GF : Denis, D. et Sancier-Château, A. (2003) *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche.
- GMF : Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1997), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- Google : www.google.fr
- PRLF : Robert, P. (1994), *Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert.
- TLF : (1986), *Trésor de la langue française*, Paris, CNRS et Gallimard.
- TLFi : www.tlfi.fr

**Qu'est-ce que comprendre ?
Et plus spécifiquement où commence le comprendre
d'un poème en recueil ?**

Patrick Harnay

Directeur de l'école élémentaire Pablo Picasso (Nanterre)
UMR 7114 MoDyCo (CNRS et Paris Ouest Nanterre La Défense)

Le texte poétique apparaît le plus souvent comme une énigme, un ensemble obscur de formulations incompréhensibles, une ressource négative sur l'éventuelle présence du lecteur à venir, dès qu'il devient un lieu réfléchi, un échange groupal de ressentis, une projection fictive. Dans le domaine de l'école, il ne peut être question, à ce titre, de laisser le lecteur apprenti comme en sidération devant la teneur du poème alors que l'exigence première est de faire entrer dans les apprentissages tous les parcours d'élèves, et par exemple de les mener vers une culture littéraire qui les transformerait. Comment rendre cette première rencontre possible, comme les rendre disponibles face à l'arrivée de ce premier poème, autre que pour une récitation ou une belle copie ?

Notre propos n'est pas, de manière univoque, de leur ouvrir la porte de la compréhension des textes poétiques (quoique...), mais bien de tenter de montrer qu'il existe dans une des formes du comprendre, de ce qu'est la compréhension à l'école, l'appel du poème, le fait du poème comme commutateur de compréhension, un autrement comprendre qui déplace les volumes de l'intelligible compréhensionnel, un « comprendre du poématique » (ce terme recouvre l'idée que les élèves eux-mêmes sont appelés à écrire des poèmes, à pratiquer l'écriture de poèmes), alors une invention plurilogue au centre du dispositif de la lecture et de l'écriture. Pour ce faire, il nous semble important de mobiliser un apport en langue, un intérêt linguistique, une panoplie théorique que nous avons découverte chez Gustave Guillaume, dont l'outil stratégique nous paraît ici pertinent. Ce qu'il nomme un *su* de lucidité, comme rapport à la langue, qui n'est pas encore un lien de savoir, nous semble adapté au cheminement de l'apprenant, dès la venue d'un texte à l'étude.

Il s'agit donc pour nous d'abord, dans un premier temps, de présenter quelques concepts guillaumiens, en particulier la relation conceptuelle et interne d'un voir de compréhension⁶⁸, outre le premier instant d'un voir de constatation proche d'une description prétendue, sur l'arrière-plan, une compréhension en volume à élucider à la fois par l'analyse en réplique et par des coupes synthétiques qui transforment la première idée visible (au travers de l'idée des trois saisies par exemple quelque peu trans(p)osée, PRL: la phrastique, la radicale, la lexicale auxquelles nous proposons d'articuler une saisie textuelle).

A l'intérieur de cette « vision », il faut interpréter le transport de la comparaison (une analogique), le fait de transposition (il faut ici penser au travail de projection du cartographe, le topologique), la manière de l'objet (ici c'est l'écologique de la prise, c'est la différence entre une simple chute de la pomme de l'arbre et la construction de la gravitation universelle selon Newton quand il regarde cette même pomme, exemple de Guillaume dans le volume 5, leçon du 29 novembre 1956) même en tant qu'inobservable (exponentielle indirecte et multiréférence d'échelle de l'objet observé, pour nous un poème en recueil). Ici les caractéristiques du flou, du fragile, de l'imprécis, du phéniste, du fluent, du chaotique sont justement l'apport méthodique, l'intégrale des objets à considérer, un autre agencement de ce qui est à observer (ainsi on ne voit pas directement le temps mais on l'interprète, on l'expérimente, on le sursentimentalise, on le ressent), ce pourquoi on parle de « métaphorique de l'appréhension ».

Dans un deuxième temps, on rappellera alors ce que Guillaume entend par « idéation notionnelle », « idéation structurelle », et ce au travers du prisme intégral, l'opérateur de passage de la langue au discours, ainsi que l'instrument méthodique qu'il met en place, nommé « mécanique intuitionnelle », qui, selon notre avis, est comme un trousseau de clés pour l'accès aux poèmes, au niveau d'une démarche.

Sur une troisième pliure, nous souhaitons revenir à la théorie de l'incidence, telle qu'il la projette en avant, en l'articulant en fait à une théorétique de l'intensité. C'est ici une manière de proposer que la structure rhétorique et la structure grammaticale d'un texte soient fusionnées dans une

⁶⁸ Gustave Guillaume (2003) *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Presses de l'Université Laval. « Evoquant à grands traits ce qui oppose, essentiellement, les états ontologiques primaire – celui des langues à racine gnomique — et secondaire – celui des langues à racine noologique – du langage, Guillaume propose par la suite une brève analyse des trois articulations de la structure du représenté auxquelles correspondent le voir basal, le comprendre pratique et le comprendre théorétique, qui caractérisent les langues relevant de la seconde ontologie » Introduction, p IX.

même méthode d'analyse, application d'un voir de compréhension qui serait alliage de la conception et de la perception, de la description et de l'explication, d'une compréhension₁-conception et d'une compréhension₂-création, pour citer un exemple, l'idée d'une raison ludique introduit aux pratiques de genre dans la panoplie de réécriture. Ainsi le fait de penser un jeu de langage comme premier filtre, le trait d'humour, l'abri paradoxal, la manière du roman noir, l'emmenée de l'allure fantastique, l'esprit de la farce ménippée sont des contrepoints de la détermination grammaticale, ce que Guillaume nommera une « topologie systématique » dans son travail, pour nous la configuration comparative, l'analyse projective, la manière métaphorique. Nous rappelons, outre le travail de Ricoeur sur la métaphore vive, la première définition de Morier dans son dictionnaire de poétique et de rhétorique : « La métaphore est considérée comme une comparaison elliptique. Elle opère une confrontation de deux objets ou réalités plus ou moins apparentées, en omettant le signe explicite de la comparaison »⁶⁹. Pour citer un exemple un peu simplifié c'est le rapport qui existe entre un nombre « 4 » et ce même nombre dans des opérations : 4+4, 4², une unité de puissance et ses différentes expositions.

L'intérêt porté, en contexte de lecture de poèmes, à des formes sémantiques impose de revenir à la trame d'appartenance (on rappelle que désormais du point de vue didactique, en s'intéressant à la pensée des élèves, il s'agit de mettre en œuvre trois strates d'apport de compréhension : le linguistique, le cognitif et le culturel) de la réflexion sur la langue, dès qu'elle travaille l'arrivée d'un texte. De nombreux travaux ont essayé de montrer les relations entre le travail linguistique et la question poétique, entre une phénoménologie linguistique et une sémiotique des cultures, entre une philosophie du langage et une anthropologie énonciative, entre la métaphore vive et le jeu de langage. Le fait de parler d'une sémantique en compréhension permet à la fois d'articuler l'art ingénieux d'une poématique des textes, à considérer comme l'agencement adressé d'une formule à vivre (le poème n'est jamais simplement un texte à analyser car même pour des enfants-élèves, il peut être une porte pour d'autres manières de penser, ou pour l'ouverture à la pensée elle-même), et de dégager des points d'ancrages autour des fragments analysés, en les projetant sur des formes typiques qui font émerger un texte dit de genre : la chaloupe proverbiale, les proèmes, les poèmes en prose, les poèmes versifiés, libristes ou non, les textes brefs (odes ou haïku), les aphorismes d'humour, les fables, les textes de rêves, les textes-images (ou albums d'enfance), les contes et les spectacles vivants, les

⁶⁹ Henri Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* (1998, 5^{ème} édition), Editions Puf.

nouvelles fantastiques, la mégalomanie du roman noir, avec son chaos et son opus de violence.

Il s'agit d'essayer de saisir le profil de forme, un poème là où il se configure entre une image de penser, et des inscriptions expressives écrites ou orales, entre ce que Guillaume a appelé « les actes de représentation » et « les actes d'expression » (l'institution de langue et l'improvisation discursive, une systématique et une sémiotique⁷⁰). Le fait d'appréhender le texte comme une forme-cinèse⁷¹, entre cinématique de la visée (le poème construit une trajectoire dont on perçoit l'espace de durée comme à travers l'œil d'une caméra) et une sémiose du visible (l'analyse du visible dans un poème passe une série d'images produites par l'architecture écrite du texte, ce que l'on pourrait nommer le jeu entre les lignes, l'itinéraire de jeu de langage comme témoin), permet de formuler l'apport méthodique de la table d'observatoire, dont nous essayons quelques exploitations schématiques : le fait de perception sous la forme d'une vision noémique (voir plus loin les schémas de Pottier pour décrire des verbes d'événement), la projection d'un dessein entre l'idée et le signe (par exemple un trope est porteur d'une idée élucidante, pour l'oxymore : le soleil noir ou la pénombre lucide, ou pour le jeu de Prévert autour de l'être ange et l'étrange).

La clôture des textes écrits (apparemment en manœuvre ou en manipulation, œuvre manuelle, entropie sur eux-mêmes, en tout cas réalisés par cette forme scripturale qui leur sert d'enceinte), est souvent l'équivalent d'une propulsion métaphorique (l'opération de la métaphore indique une sphère de relation intra-linguale, qui dessine quelque chose d'un entre-mot, d'une entre-phrase, d'un espace de pensée qui fait l'effet d'un passage, d'une saltation, d'une transductibilité entre des formes de la partition discursive). Cette projection que l'on peut rapporter à l'épiphore du nom (le poème² de *La Vie Immédiate* se construit autour de l'extension nominale, le texte est

⁷⁰ Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique* Vol.5 Presses de l'Université Laval/ Lille, leçon du 29 novembre 1956.

⁷¹ C'est par la reprise des schémas guillaumiens que l'on retrouve le poème, le passage de l'étroit au large, de l'ascendant et du descendant (démarche reprise pour d'autres sujets par les approches anglo-américaines de top-down et de bottom-up), des éléments formateurs au mot, du mot à la phrase, de la langue au discours. On peut aussi interposer les relations du singulier à l'universel, du local au global, de l'espace au temps, de l'infime (les nanotubes) à l'immense (les étoiles noires), du spécifique au générique comme du général au particulier. Il montre alors un statisme porteur et un cinétisme porté. Cette mécanique servira de champ médiationnel à l'observation des poèmes, entre la trace infime d'invariants et des figures en variations.

presque entièrement fait de substantifs, et pourtant une cinétique s'y proclame, d'où une apparente sériation par tercets, un contraste-rythme sur les répétitions de mots : visage ou jour, un et tout, un emplacement de procès virtuel, normalement déterminé par l'apport de verbe dont l'entendement se termine au temps), dans le poème d'Eluard, inscrit la table des caractéristiques, jusqu'à la caricature, de la fondation du poème, sa production basée sur un art de transposition accélérée, une métaphorique de la forme sous l'angle du procédé.

1.a La compréhension comme un voir, le voir comme, le fait de transposer, la métaphorique

Nous souhaitons interpellier cette idée qui consiste à considérer la compréhension comme un voir, à partir du moment où l'on distingue observer et expliquer, et de ce même moment, en émettant une distinction (si l'on se reporte au vol du colibri, le voir de compréhension consiste à parler du nombre de battements d'ailes à la seconde, par l'intermédiaire d'images au ralenti, alors que l'œil nu en constate à peine le mouvement, ou plutôt le bruit de moteur de l'oiseau-mouche) entre voir de constatation et voir de compréhension. Le terme de représentation est à prendre, ici, dans le sens de la mise en scène configurative, ce qui s'en propose au théâtre (de manière rapprochée l'idée même de métaphorique chez Paul Ricoeur⁷²), la production jouée d'un texte à partir des répétitions et collocations engendrées, la performance d'un spectacle vivant, *le songe d'une nuit d'été, les oiseaux*. On citera pour exemple les images de type « canard-lapin, jeune demoiselle au collier//grand-mère au fichu, dessins de Vasarely où un cube en volume se cache dans un réseau de points. Le rapport entre perception et conception est une première audace phénoménologique.

Cette manière de concevoir une représentation s'éloigne de son cours normal, en ce sens qu'il s'agit plutôt d'appréhender, au travers de ce terme, des prises-en-nappe de la sphère pensante, ce qui se dégage du pensé apprenant quand celui-ci tente d'investir des textes. Guillaume parle de « mécanique intuitionnelle » quand il fait allusion au relief pris par cette saisie de pensée pensante, face à la ligne d'univers. Cette mécanique en son procès est une mécanique de création⁷³, là où de la pensée s'opère. Elle est

⁷² Paul Ricoeur, *La métaphore vive*, (1975), Editions du seuil, collection points.

⁷³ Gustave Guillaume, *Essai de mécanique intuitionnelle* (2007) Presses de l'Université Laval : « Evoquant l'extraordinaire rapidité opérationnelle de l'acte de langage, Guillaume fait observer que celle-ci devrait conduire définitivement à l'idée que la langue est « un vaste magasin d'effets de sens » duquel le locuteur extrait au moment du besoin ceux utiles à rendre sa pensée. C'est à la faculté de

comparable avec l'idée d'un donner-à-voir chez Eluard, une métaphorique chez Ricoeur, ou, pour de petites analyses de verbes-événements, de la vision noémique de Pottier.

Elle est également la consistance de lien entre cette pensée pensante et une pensée pensée, le contenant et le contenu, le change-de-cadre et le champ expérientiel du « quotidien d'univers », à la mesure des changements d'échelle (le vertige de l'insecte n'est pas celui du haut pic de montagne). Par cette forme d'analyse, Guillaume essaie à la fois de montrer comment se fait une saisie de langue, dans la mesure où elle se pense, et la médiation significative qu'elle requiert. Il en profile l'axe longitudinal, son processus, et en même temps, son projet de lecture dans un procès significatif, ses coupes transversales en latitude. Le terme même de *saisie*, la saisie (si l'on pense par exemple à la saisie de biens, on en voit l'acte total, immédiat et définitif), est à mettre en relief avec les mots *le saisir*, *le saisissement*. Notre compréhension de l'argument guillaumien consiste à percevoir que tout mot inaugure une matière et une manière, une forme et une figure, un site entitaire, une situation et un procès, un éventype (ici on pense à la portée d'une image poétique, le titre d'Eluard, *La Vie Immédiate*, qui devient, par l'allure du recueil, une forme de questionnement, une caractéristique et même une conceptualité enveloppante) et un événement. L'apport guillaumien est de penser au creux de langue, quand s'opère la saisie, les liens entre langue et discours, entre mot et phrase, entre nom et verbe, comme caractéristique, comme qualisme (on rapproche ce mot du terme de « qualité » et de « manière », de « logo » et de « tel-quel »), comme détermination, comme imagination productive, pour les poèmes entre texte et rythme⁷⁴.

Si l'on prend en exemple le texte de Richard Matheson, *L'homme qui rétrécit*, ou celui d'Eugène Ionesco, *Rhinocéros*, on peut assurément

répétition de ce que l'esprit sait construire en lui-même, à la continuité mécanique des opérations qui lui sont inhérentes que l'acte de langage est ultimement redevable de sa rapidité. Ce dont l'enfant s'instruit en écoutant parler autour de lui, c'est d'une mécanique de création. L'acquisition de la langue, dira-t-il, c'est l'apprentissage de la mécanique intuitionnelle de création de la langue », Introduction p. XII.

⁷⁴ Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique Vol.2* (1971) Presses de l'Université Laval/Klincksieck, *leçon du 27 janvier 1949* (peu importe pour le raisonnement que cela corresponde à un état de fait, dans la langue basque), *le père parle à ses fils de ses voyages*, et les découpages qu'il en propose, les unités de puissance et les essais en discours du style [le père] [à ses fils] [de ses voyages] [d'eux à eux lui parle] entre éléments formateurs et phrase-mot/mot-phrase, à moins de réduire en ABC avec C [à eux de ses voyages lui parle]. Le centre du travail poématique s'oriente là, à cette prise, conglomère des parties discursives par le rythme.

prétendre que la tournure argumentative du texte, ce qui correspond à sa proclamation, repose en partie sur sa teneur allégorique, qui, elle, n'a pas besoin de l'emplacement inscriptif de la succession des lignes, ce que le lecteur annonce comme le mot à mot, donc se révèle inutile à ce niveau d'échelle d'interpréhension, l'échappatoire du parapluie significatif porteur d'identités. La présence du rhinocéros sur la place publique, à la terrasse de café, sur le lieu des passants, dans son gigantisme et sa barbarie, surgit de la question « comment est-ce possible ? ». Le fait de rétrécissement de l'homme de Matheson, lui aussi, est la reprise de Sisyphe, mais également une prise de conscience de l'envers infime qui devient l'endroit immense, les échos de transfinitude dont parle Guillaume. Qui est-on si l'unité de mesure ne cesse de changer, qui pouvons-nous protéger si l'altérité sous la forme animale, ou toute altération, défait tout ce qui se construit ? L'artefact littéraire de la bête énorme, là où elle ne devrait pas être, le fait de se projeter dans un être qui rétrécit, et par voie de conséquence, l'apport symbolique de la description en termes de monde étrange, transforme la matière même de la chose écrite.

Nous cherchons à analyser ce pont dressé par Guillaume entre perception et conception, par ce fait de compréhension qui est un commutateur de formes linguales, un analyseur de métamorphoses⁷⁵. On cherche communément à enseigner à l'élève des méthodes de saisie de savoirs, à la fois opportunes et efficaces, sans ouvrir plus en large aux symboliques convoquées. Le fait de passer de la recherche de signification à l'idée que d'abord il existe une partition discursive où les relations entre mots appellent des qualismes qui transforment l'acte de lecture, sous l'angle d'un point de vue, sous le rapport

⁷⁵ Guy Achard-Bayle (2001), *Grammaire des métamorphoses* Editions Duculot. Le travail du personnage chez Guy Achard-Bayle se prend à la source des métamorphoses ovidiennes, Narcisse ou d'autres. La métamorphose du personnage du début à la fin, qui est le proprium, le fatum du rapport entre dieux et hommes, entre homme et femme, entre êtres intermédiaires et personne destinale, se trace dans la cohérence du texte, dans le récit agencé de ce qui va advenir. Ainsi pour le poème, qui a plutôt « une intériorité courte et rapide », les haïku, le sonnet, l'ode, on passe par du commutatif de langue ainsi que par des métamorphoses de réécriture du « personnage qui change » mais dans l'ultra rapide, dans l'elliptique, dans le fractal. Le personnage ou le personnifiant du poème sera un thème, une isotopie, une échelle typique, une allégorie. Le vers n'est pas une phrase, la répétition de mot n'est pas une idée répétée. Les unités de puissance que sont les mots sont au poème un détour de leur signification dite prototypale, l'aire de connotation.

d'échelle qui existe entre ces mêmes mots, selon la place dans la phrase, selon la vectorisation de l'article (*LE miroir d'UN moment, une bonne femme et une femme bonne*), est à penser comme une pratique interprétative. Il y a donc une relation entre l'analyse de mot, dans sa mesure catégorielle, et la visée configurative (la teneur de vers en perspective de la correction de la phrase, le lien entre vers dans le poème *Belle et Ressemblante*, la mise en correspondance des tercets - ou qualifiés tels), à considérer comme un jeu de langage. Dans un poème, la traversée significative se situe au-delà du mot et de la phrase, dans la symplication de texte, dès qu'il opère une fondation émergente de lui-même, à apercevoir, sa sémantèse de poème. Il y a ainsi une signalétique du symbole entre les signes linguistiques, sans doute là où Guillaume propose un langage puissanciel et un langage en effet, passant par un filtre élaboré de conversion et de commutation, l'effectation.

Guillaume propose une panoplie de perception par l'intermédiaire articulé d'une théorie de l'incidence en lien avec la ressource prédicative, qui se formalise par « une version de matière à la condition initiale d'entendement nom/verbe siégeant sur un horizon de départ 0, dont on s'éloigne par matière versée, *op.cité p .42* Guillaume, 2007 », sur une ligne de prédicativité :

Champ de prédicativité	horizon 0	nom	verbe	
	horizon 1	substantif	infinitif rien	(passages forme/figure ?)
	horizon 2	adjectif	participe	verbes conjuguables (personnels)
	horizon 3		adverbe	
		d'adjectif	de verbe	
(hors prédicativité)	horizon 4		préposition	

Cette table élémentaire de correspondance entrouvre la possibilité d'une perception interne à la partition discursive (qui par exemple s'adapte tout à fait à la construction du poème éluardien dont nous avons retranscrit en fin d'article une analyse, sous l'angle de l'épiphore du nom - les trois substantifs du premier tercet : *visage-berceau-bouquet*, car dans ce poème on reste dans la domaniale du nom, comme observation grammaticale), qui du coup en contexte manifeste des formes linguales qui sont, par rapport au filtre de préhension de l'horizon, des saisies intermédiaires, et pour l'ouvrage

poétique, des tentatives néologiques, des épreuves à l'essai⁷⁶. Le poème joue une simulation autour de la structure prédicative, en formulant une hypothèse de structure symbolique sous-jacente, l'empire de jeux (dans le travail de Guillaume, le prisme de l'observation est à considérer à la manière d'une vue satellitaire, d'abord ∞_1 / ∞_2 , puis espace et temps, mot et phrase, nom et verbe, partition discursive et théorie de l'incidence).

C'est donc le profil de lecteur, ce qu'il entrevoit en premier, qui est ici la source de la forme du poème. La saisie guillaumienne, en particulier par la pratique de la théorie de l'incidence, ouvre alors l'entrée du poème. La relation nominale, la projection entre le nom et le verbe sont alors privilégiées plutôt que la recherche de sens (si l'on prend l'exemple de la Voix, *l'homme regarde la mer*, il y aurait deux phrases : l'homme regarde, la mer est regardée, entre sujet logique et actif, objet logique et passif, pour le cas le plus compact). Le travail autour du titre, de l'incipit, du découpage textuel, ainsi que de la ritournelle tonique, tels qu'ils sont proposés par la stratégie compréhensionnelle, permet de sortir de l'envoûtement du texte, tout en préparant un texte virtuel, qui est un ouvert des possibles (voir à ce titre le roman de Calvino⁷⁷, *Si par une nuit d'hiver, un voyageur*).

Ainsi, comme nous le montrons plus bas, des locutions-manières ont pour tâche d'engendrer un flux d'images à penser : *les pas de la pluie, le murmure d'une fatigue*, qui appartiennent à la puissance motile d'une nouvelle réalité pensable sous une forme analogique, métaphorique. La prise de langue que nous faisons de l'expression rythmée, le travail du texte, suggère qu'elle puisse en langue ouvrir un horizon de pensée, non encore pensé, ce qui est le propre du poème. Mais le poème, c'est du volume et par voie de

⁷⁶ Dans le poème *Belle et ressemblante*, on construit une relation UN-TOUT qui ouvre des perspectives sur le poème. On a aussi en suivant le théorème d'incidence de multiples relations complexes entre les expressions : *tout soleil caché* selon l'interprétation en lien avec l'incidence, que l'on en fait, tout soleil ... caché, tout =>soleil=>caché ou l'inverse, ou *un visage dans les balances du silence* à comparer avec *un visage à la fin du jour* et également *un visage semblable à tous les visages oubliés ...*

⁷⁷ Italo Calvino (1981) *Si par une nuit d'hiver, un voyageur*, Editions du Seuil : Chapitre onze, « La lecture est une opération discontinue, fragmentaire. Ou mieux : l'objet de la lecture est une matière punctiforme et pulvérisée. Dans l'espace étale de l'écriture, l'attention du lecteur distingue des segments minimaux, des rapprochements de mots, des métaphores, des noyaux syntaxiques, des transitions logiques, des particularités lexicales, qui se révèlent porteurs d'un sens extrêmement concentré. Ce sont comme les particules élémentaires qui composent le noyau de l'œuvre, autour de quoi tourne tout le reste. Ou bien comme le vide au fond d'un gouffre, qui aspire et engloutit les courants. C'est dans ces brèches que se manifeste, en des éclairs à peine perceptibles, la vérité que le livre peut comporter, sa substance ultime », p.272/273.

conséquence, il fait aussi appel à une saisie synesthésique, non existante de surcroît en tout premier raisonnement, si ce n'est par présence immédiate, pour faire émerger la mosaïque perceptive de *l'impasse*, la bullescence de la bulle du *Savon* chez Ponge, l'exprimer de l'orange sous une forme de jus, qui devient son expression dans le poème de Ponge (on change alors de cadre et d'échelle, de mode de description aussi). Le mot *expression* peut avoir en usage le fait de presser une orange, ce qui n'est pas son centre avéré et coutumier.

Aborder les poèmes comme l'entrecroisement d'un questionnement, un problème à résoudre, un emblème à émerger et transformer, c'est, selon nous, reprendre l'idée guillaumienne de la langue comme théorie, dans ce qu'elle montre déjà entre son système grammatical et son réseau symbolique. Nous dirions pour exagérer le trait que les poèmes miniaturisent ce rapport au réel que sont les théories, qu'elles s'appellent, pour notre sujet circonscrit, poétique de la rêverie, symbolisme ou manifeste surréaliste, primordiale philosophie du langage. L'idée est de produire l'image du poème, comme transposeur réel de choses à vivre, entre muthos et mimésis. Si l'on part du raisonnement que le poème est une figure en développement, une cinèse évolutive, alors il faut nécessairement trouver les outils pour le décrire. Cela suppose que l'on revienne à la manière d'observer le profil écrit des poèmes, là où peut-être ils permettent d'inaugurer un voir de compréhension (on pensera à la figure oscillatoire du voir au comprendre dans la leçon de novembre 1956). Les réécritures d'un texte permettent d'accéder à un comprendre « puissant », équivalent, par exemple pour l'ingénieur, de la théorie formalisée qu'il engage dans ce qu'il voit, à l'architecture d'un pont mobile au dessus de l'eau.

« On explique selon qu'on a su comprendre. On comprend selon qu'on a su observer. Compréhension et explication sont, en toute science où elles sont recherchées, tributaire d'une observation qui devra, pour susciter pleinement l'une et l'autre, être fine et complète. Elle tiendra sa finesse de l'acuité de vision physique et mentale de l'observateur et sa complétude du rigoureux souci qu'il aura de tenir sous regard, sans en laisser échapper aucune partie, l'entier de l'objet en cause ». ⁷⁸

⁷⁸ Gustave Guillaume (1994) *Langage et science du langage*, Presses de l'université Laval, librairie Nizet, p.24.

Dans les dernières leçons de 1958 à 1960, l'objet du volume n°13⁷⁹, Gustave Guillaume met en relief la dialectisation qui, selon lui, existe entre voir (de description) et savoir, entre percevoir (voir d'observation) et concevoir. Il construit alors une diagrammatique entre les pôles de cette vision, qui a pour objet la construction et l'enjeu même de l'observation, entre un savoir de lucidité et un épistème d'entendement, le passage d'une science expérimentale à une science théorique. Dans la leçon du 27 novembre 58, il emploie le terme d'« implexité », pour bien mettre en exergue la complexité interne de l'observable saisi, qui ouvre à plusieurs échelles de savoir, à partir d'une lucidité de contrastes qu'il invigore. Le comprendre, interprété comme un voir, est alors une scopique à l'indirecte, un ordre de voir intelligible qui transforme la première appréhension (l'image première au haut de la dune d'un homme qui avance). Gustave Guillaume travaille une phénoménologie linguistique, sous l'arc d'une diachronie des synchronies.

Il discerne le voir constaté et le voir compris, pour exemple le nombre arithmétique et le nombre algébrique. Dans l'enseignement guillaumien, théoriser est l'ultime et l'extrême du comprendre, qui est paradoxalement un entendre et un écouter, un tenter et un intuitiver, un entendement des choses. Nous nous assignons ici le rôle de transposer la réflexion de Guillaume sur la cause de langage, à la compréhension du poème entre sa production et son processuel, entre son écriture et sa lecture, un objet textuel dont on cherche le fait d'émergence, entre une genèse et une téléonomie, sa poièse, un fait à surprendre (rapport d'analyse entre ce qui se désigne en première instance clinique et le percept assigné qui peu à peu va se construire, dès que l'on appréhende alors une expression rythmée, le regard critique).

Partir du principe que le poème convoque une poièse à retrouver est de même grandeur, informe un même mouvement, inscrit cette cinèse d'une théorie de langue, à la manière guillaumienne, entre la causation obverse, le causé construit et la causation déverse d'un objet lingual (c'est un schéma de ressemblances dans la tête). Nous prétendons que l'on peut retrouver des rapports isologues entre l'objet poématique et l'objet de langue, « chose mentale », à condition de se rapprocher d'un voir de compréhension (alors une dialectique, ou, mieux, une dialogique, entre observation, explication, projection et compréhension). La « chose mentale » guillaumienne fait que l'opérateur émerge après le résultat, dans son histoire, mais est en amont de puissance quant à sa production, du point dynamique de l'arrivée de langue, le mental survenant aux choses, comme une autre matière d'elles-mêmes. On a prétendu hâtivement que cette incursion du mental dans le linguistique

⁷⁹ Gustave Guillaume (1995), *Leçons de linguistique*, Vol.13, leçon des 4,11,18 décembre 1958, Presses de l'Université Laval, Editions Klincksieck.

était un inconvénient de l'analyse guillaumienne. Sans doute on a voulu forcer le trait du rapport entre le mental et le transfert d'un sujet d'énonciation, une pratique trop subjective de la réflexion. Les sciences les plus importantes ont pourtant depuis longtemps pris en charge ce support de l'observateur dans les faits observés.

Son analyse de système commence dès que l'on approche un avant et un après, une antécédence et une subséquence, une longitude et une latitude, une généralité et une spécificité. Pour prendre en exemple *le verbe*, il évalue petit à petit, entre des langues attestées, des valeurs de position du verbe, sa modalisation entre modalité et modes perspectifs dans un rapport au temps (le temps d'univers, le temps de l'événement, le temps opératif-imaginale⁸⁰, le système personnel), et son aspectualisation qui permet de s'intéresser au procès lui-même, engagé par le verbe et ses satellites, dont le verbe est l'impact, mais qui ne se réalise pas forcément sous la forme d'un verbe, entre des expressions verbales démonstratives et les idées qu'elles subsument.


Si l'on suit pour exemple les verbes du poème *Pluie* de Francis Ponge, on voit peu à peu ce qui forme une figure pluvieuse, torrentielle, au-delà des inscriptions de chaque verbe dans la phrase. C'est là un des niveaux de l'expression rythmée, que l'on n'analyse pas en classe, le rapport entre des verbes en ce qu'ils engagent un processus continu de pensée, qui nous met en présence d'une scène de pluie, pour cet exemple-là. Outre l'isotopie qui s'y décline, il faut opérer une chorématique de transposition qui alors en incline la situation, le fait de pouvoir s'y transporter, de la faire expérience. Le titre *Pluie* (*pluit* en latin) accuse d'ailleurs ce dédoublement catégoriel entre substantif et verbe, parce qu'il suggère une cinèse dans le nom, un événement, comme il suppose le procès du terme *il pleut*, un évenotype. Dans ce poème de Ponge, le mot-titre est un substantif en langue sans déterminant. En discours, il commence justement à discourir sur la partition discursive, entre un nom avec article et un nom sans article, entre un nom et un verbe, entre un mot et une phrase. Est-ce que *Pluie* est un mot-phrase par

⁸⁰ Le terme d'« imaginaire », du côté d'une réception littéraire des textes, se veut l'équipollent de ressource, l'une celle de l'imaginaire en arithmétique (nombre dont la partie réelle n'existerait pas, partie imaginaire d'un nombre complexe) et en psychanalyse, l'autre, celle de l'imago, représentation du roman familial, père et mère, qui du coup influence le rapport à autrui. On a parlé de l'image du père, et de l'image maternelle. Ce terme d'imaginale est en fait l'impact-en-image de ce qui est reçu d'un texte poétique, à sans doute réécrire en soi. L'exemple de l'album pontien fournit en quelque sorte un analogon de cette qualification, dans la mesure où il y a un arrêt sur image qui ouvre un univers-à-rêver que les apprenants aiment bien emprunter.

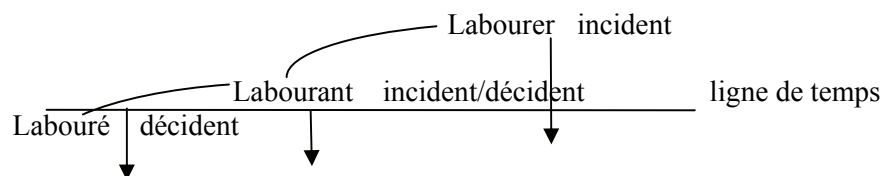
exemple ? La suite sérielle des verbes du poème entre matière incidentielle et manière théorétique en est l'allure formelle, une poïèse complexe.

En travaillant la série des verbes du texte, on entre à la concevabilité du mot *Pluie* ce que l'on a nommé sous l'angle de l'idée, une torrentielle :

Descend
(est)
Tombent
(semblent)
Court
Ruisselle
Coule /Choit//
Se brise/Rejaillit



Nous prétendons ainsi que les trois modes qu'il présuppose : le mode quasi-nominal, le mode subjonctif, le mode indicatif et les positions verbales qui y sont assumées, sont une première empreinte de l'analyse des poèmes, si l'on prend pour suivi des traces l'analyse des verbes. Il existe un processus de modalisation que le poème peut exposer (voir les formes infinitives de *Paroi* d'Eugène Guillevic). Par ailleurs on peut aussi convoquer une axiomatique aspectuelle, qui détermine les rapports entre verbes, entre places verbales, ce-qui-se-passe, l'interstice d'un jeu rythmal, la forme en cinèse du poème, le projectile à l'indirecte de poésie, les qualismes propres à l'aspect qui se manifestent de manière indirecte dans la tenue phrastique (*ruisseler* montre un procès différent de *courir* ou de *se briser* ou de *rejaillir*, mais la trame praxémique se met à exister entre ces verbes). Le schéma rapporté par Guillaume est celui du lien entre un accomplir et un accompli, un accomplissement et un non-encore-accompli-à-accomplir, entre « l'être fini de ce qui est accompli », et l'avoir infini de ce qui peut s'accomplir, dans un espace qui est un ordre des situations. Pour montrer cette trame géométrale, il a recours à une ligne de transfaisabilité où le verbe s'inscrit en fonction de ses valeurs positionnelles ou saisies, saisie du pensable, saisie réentrée :



Nous avons retraduit le mot guillaumien de *décadent* par *décident*, pour marquer l'idée de séparabilité continuiste entre des formes de langue, en espérant ne pas nous tromper sur le transport de ce schéma. Ce que nous cherchons par cette réélaboration du terme, c'est à nous approcher de l'attitude de l'apprenant de la classe, qui est d'abord dans une hésitation décisionnelle, ce pourquoi nous parlons de décision constructible (ici c'est un processus mathématique, la décision se fait, se juge, se qualifie, s'élabore dans l'enceinte groupale des propositions) articulée à une expression rythmée (l'idée du *laborant* en assure la teneur, le procès du verbe se tenant en suspension en deux tensions). Paradoxalement il semble que l'analyse de Guillaume, quand il parle de «*décadent*», suggère aussi une cadence démobolisée, détournée, d'une dé-cadence (il fait le même travail avec théorie et théorétique) entre deux mouvements de temps, l'ascendant et le descendant.

L'idée avec cet exemple est d'aller chercher, dans les poèmes, les formes nominales du verbe comme propulsions expressives, porteuses en sous-jacence de tonique élémentaire de langue : *la ralentie* chez Michaux, le verbe *exprimer* chez Ponge, les théorèmes de la pluie, *Relier* comme titre chez Guillevic, qui prend tournure sur le plan lexical (entre *relire* et *lierre*), les formes infinitives en tête de poèmes dans *Paroi* de Guillevic. Le plan de puissance chez Guillaume est la saisie du pensable du mot à la phrase, alors que la phrase poétique, le vers donc, remonte aux créations de langue (voir plus loin les textes de Jabès), dans l'expressivité même de ses embouchures, là où une singularité discursive apparaît, de la désintrinsication grammaticale de la phrase à son advenue en rythme (les hétérométries du vers, les allitérations, les reprises de mot qui évoquent la dramaturgie interne, la tonique d'humour pour citer un exemple, les cellules fantastiques pour faire émerger l'autre monde, le fait de voir plusieurs élaborations de *relier*, *le lierre* et *le relire*). La dialectisation «*inergique*» entre l'unité de puissance, le mot comme élément formateur, et l'unité d'effet, la phrase qui a l'allure d'un vers, une mimétique et une mythique (un propos, un énoncé, un symbole, une expression), conduit le poème d'une structure grammaticale à une structure rhétorique, argumentative.

Si l'on suit le sketch humoristique, un texte de Devos intitulé *CAEN*, des textes à jouer, tout repose sur cette fondation du dialogue, manœuvré par de la méprise, de la méconnaissance, de la nescience de l'autre dans ce qu'il projette :

«*Je demande à l'employé : Pour Caen quelle heure ? - Pour où ? - Pour Caen ! - Comment voulez-vous que je vous dise quand, si je ne sais pas où ? - Comment, vous ne savez pas où est Caen ? - Si vous ne me le dites pas ! - Mais je vous ai dit Caen ! - Oui !... Mais vous ne m'avez pas dit où ! ...*»

Le trait humoristique n'a pas d'autre manœuvre que celle de déplacer un sujet identitaire (de *Caen* à *Quand* et de *Quand* à *Où* et aussi de *est* à *et*). Jean Tardieu nous fait faire la connaissance de Monsieur Monsieur, qui paradoxalement nomme deux personnes, alors que le nom propre, nom et prénom, titre de politesse et nom propre, en suggérerait un seul. On peut tout à fait croire à l'homme et son double, le mime et son sosie, le dédoublement de soi, l'être dans le miroir, le jouet qui s'anime la nuit, par la simple conjonction d'un même mot itéré. Le sketch d'humour est une attraction d'inférence qui tisse sa propre grammaire ou qui détourne la grammaire significative de son usage. Il participe à ce titre du paradigme de fond qui nous semble être le croisement de la théorie-langue et de la poïèse du poème comme art ingénieux, l'attention portée à des phénomènes de langue, en système. Le jeu de mot de l'humoriste permet d'élaborer une situation absurde, une nescience qui, ici, sous l'allure de drame communicatif, fait sourire. C'est un déplacement en langue du côté de celui qui écoute, le lecteur du poème, celui qui vient assister au spectacle d'humour, qui interpelle un autrement comprendre à l'indirecte.

Cet usage « d'une raison ludique » permet ainsi de déplacer le problème. Le mental est ce qui arrive à la chose dans son entier, ici le poème recueilli. L'agencement énonciatif du poème en est un élément, la présence d'un sujet en rythme en est l'hypothèse. Le poème peut tout à fait prétendre à ce statut entre une systématique de fondement (revoir l'allusion du texte de 2004 sur les systèmes que le poème recouvre) et un acte « psychographe », praxème, écriture, pictographie, mimèse, voix jouée et expression rythmée, le poème en recueil sous sa forme exposée. Le mental pourrait être, à l'intérieur d'un voir de compréhension, la projection relationnelle entre le sens, les signifiés virtuels de puissance et les significations intriquées, le champ ouvert de l'interprétation à partir de conditions d'émergence à promouvoir. Là où l'analyse structurale avance, par exemple en phonologie, un système d'oppositions de valeurs, l'approche guillaumienne, dans sa production comparative, insiste sur le fait de langue en amont de la partition discursive, dans une panoplie de positions en radiolaire (le chorème des coniques), par l'inscription d'une chronologie de raison, qui recouvre l'instanciation historique d'une forme (re)saisie, à l'intérieur d'une linguistique de position dont le travail de l'incidence est un moteur.

Si l'on prend quelque exemple de type guillaumien quand son auteur exerce son métier d'observateur de langue, on voit d'abord que son travail de linguiste se fait sur un tremplin large d'objets observés, entre la langue, les langues, les langages, autour d'un prisme génératif de langue, les langues anciennes, les langues affiliées, les langues romanes, les langues

germaniques. Il travaille d'abord sur un panorama de langues alors liées entre elles par des systèmes communs à comparer et cette ligne de comparaison traduit des formes résultantes, pour remonter à une condition générique, multiréférentielle. C'est un fond paradigmatique que le projet européen d'apprentissage de langues reprend dans son agencement. Dans un second temps, il semble qu'il fonde aussi sa réflexion sur les liens qui existent entre grammatical et figural, entre le linguistique et la rhétorique que dans une certaine mesure il ré-imagine, avec sa théorie de l'incidence, avec son approche comparative des systèmes, ce qu'il appelle « la diachronie des synchronies », par exemple le français moderne articulé au français ancien et au latin, quant à des formes précises (le genre, le nombre, la casualité, les désinences et ses dérivations, le système de la personne, le cas synaptique du français rapporté aux deux postes du français ancien : le cas sujet, le cas régime, *mansio, mansionem, senior/seior, seniore*). Au lieu d'une pratique d'analyse entre déduction et induction, il nous semble faire appel lui aussi à un troisième mode de compréhension, la théorie de l'hypothèse simulative, les essais d'une imagination productive de formes (peut-on parler ici d'abduction-transduction des formes linguales ?) à partir de la solution proposée.

Dans l'article I et II de *Langage et science du langage*, sur l'explication et l'observation, Guillaume dresse quelques portraits de son analyse, le système de l'article, l'analyse lexicale et grammaticale du substantif *maison*. On a sans doute figé sa linguistique dans une pratique spéculative, voire introspective. Nous nous contenterons de saisir par exemple le système de l'article, en ce qu'il représente un système formulaire, un modèle projectif (dans la mesure où il tire, des formes apparentes de l'article, un système interne à la nominalité, entre nom en puissance et nom en effet, où l'article est gabarit hautement virtuel comme on le voit plus loin). Pour le mot *maison*, il parle dans cet article d'une substance-matière, l'image de la maison, un conditus, et d'une substance-forme, un additus, entre une unité singulière vectrice qui fait qu'une maison se discerne d'un lieu nomade, de l'absence de maison, le sans abri, de ce qui n'est pas maison, et simultanément de ce qui regroupe à l'intérieur d'une enceinte sémantique lexicale tout ce qui a forme d'habitat, jusqu'au terrier peut-être comme dans *la Rencontre*. La substance-forme correspond au fait qu'on puisse dire de ce mot *maison* qu'il a un nombre (singulier), un genre (féminin), une personne (3^{ème} hors discours), un cas (le cas synaptique du français, qui regroupe sujet et objet, en fonction de l'enrôlement syntactique), entre l'idée particulière et

l'idéation d'entendement général qui en termine la dynamique⁸¹. A l'idée singulière (ancrée dans le domaine lexicologique), toutes les formes de maison possible que recouvre le mot, il y a de manière conclusive, toute la structuration grammaticale où ce mot pourrait être engagé, ce qui en fait une unité implexe, entre lexical, grammatical et figural, de chose ou artefact à bâtiment, de l'appartement pour venir à la maison, la Mâzon chez Claude Ponti, la maison d'enfance, la yourte ou l'igloo.

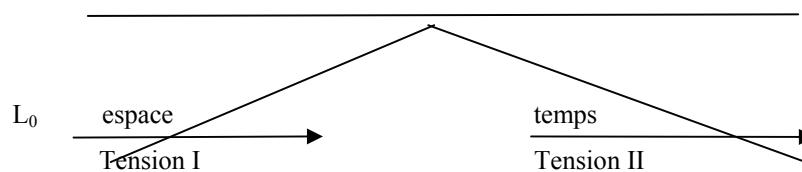
Autrement dit, un mot dans sa puissance organise une idéation notionnelle et agence une idéation structurelle. L'intérêt de l'analyse guillaumienne est de les penser sur une même courbe générative. D'une certaine façon, on peut comparer cette analyse à des principes plus contemporains de l'observation de langue, la tagmémique des Pike's, les opérations énonciatives de Culioli, l'analyse morphologique de Mel'cuk.

Pour ce qui concerne l'article, qu'il présente comme une solution à un problème, et c'est là son apport, en dehors du fait que l'article, mot parmi les mots, à un moment historique, apparaisse, il est nécessaire de formuler une interprétation là où elle agit. Gustave Guillaume propose, entre les différentes formes qu'il reconnaît, les trois séries, l'article défini, *le, la, les*, la série des articles, *un, une*, dits indéfinis, enfin la série des composées : *du, de la, des*, entre partitif et indéfinis, une stratégie interne aux nominalités. Il formule un passage de formes anciennes entre l'inclusif pluriel en *un*, et l'inclusif : *unes cornes, unes narines, unes lèvres, unes joes*. Enfin, il pointe une place vide de l'article, *mangier pain, mangier de pain, manger du pain*. De cela, il fera émerger un mouvement de singularisation et un mouvement de généralisation autour d'un tenseur binaire de saisie de formes linguales, entre une place à l'étroit de l'article et une place au large de ce même article. Il en dégage de ce fait un qualisme, qui projette une cinèse allant du nom-substantif au nom-article, du nom en puissance au nom en effet. A un statisme grammatical, il articule un cinétisme systématique, où il appréhende la forme-article, comme porteuse de position de langue, avant son expression dans la partition discursive, qui en est cependant la proclamation descriptive,

⁸¹ Gustave Guillaume (2009) *Leçons de linguistique*, Vol.19, Presses de l'Université Laval : leçon du 21 décembre 1939. Voir le travail à construire autour des instants vecteurs, des instants de raison, de l'incidence interne à l'incidence externe du mot, la mise en relation, mais également la trame motile, ce sur quoi le mot conglomère les éléments formateurs, *un_i – vers – a^l – s – ation*, et cet autre mot qui pourrait apparaître : universalisationner. Chez Guillaume, la théorie de l'incidence, hautement sophistiquée, « une sorte de bielle-manivelle », permet de montrer la structure en came de la construction de mot, mais également la systématique sous-jacente à la structure prédicative.

l'observation sans le comprendre, une grammaire d'aval, l'empire des constats et des descriptions.

La ressource principale de son raisonnement est justement cette prise de l'observable qui travaille sur les jointures, sur des faits de contraste, la divisibilité d'une forme en langue, du plus au moins, du large à l'étroit, de l'universel au singulier, du général au particulier. Il le manifeste par exemple par une forme sur une schématique qu'il nomme le TBR (le tenseur binaire radical), ici entre l'espace et le temps (2007, 91):



Selon cette vue, on peut insister sur le fait que le voir en compréhension est alors un concevoir, certes à valider, mais qui a l'allure d'un modèle de cognition, entre un causé construit qui est la langue, *tempus primum*, obverse parce que saisie en pensée, déverse parce que saisie en signe, qui devient alors un *tempus secundum*, la trouvaille du signe, et la projection discursive en ligne. Le mentalisme guillaumien est une invention de modèles formulaires pour comprendre, et non des entités subliminales, le passage d'une science d'observation à une science théorique, pour y mieux voir.

La préparation guillaumienne consiste à formuler des profils saisissants de langue qui correspondent à des données qualitatives de l'intégrale langagière. La table d'observation est presque aussi importante que les données observables prises en texte, par exemple, expressions vives, jeux sur des formes linguistiques : un homme bon, un bonhomme, une femme forte et une forte femme. Le point de jonction entre rhétorique et poétique, trace écrite des phénomènes, proposition élaborée, apophantique, est également le point de fusion où s'élabore le cristal de langue, chez Guillaume. Autrement dit, là où on a vu une distribution d'instances, il nous semble plutôt que le travail de Guillaume ouvre des pistes pour ce qui concerne une théorie de langue en ce qu'elle produit des inobservables, dans une constellation de rapports : une figure de modélisation, une image de penser, un système formulaire, une grammaire de fantaisie, une fiction logique, une poétique de la rêverie, une mytho-poétique, un logos du monde esthétique.

Ce parcours avancé d'une analyse des poèmes retrouve la pratique guillaumienne de la création de langue, dans la mesure où il s'agit

d'appréhender plutôt des conversions entre la teneur de signe et la tension symbolique des formes linguistiques. Pour citer un exemple, l'élaboration d'une chronogenèse, aspect/mode/temps/voix, dégageant une perspective d'arrière-plan et une propension d'avant scène, inaugure simultanément des principes pour ce qui concerne les relations entre une temporalité et une épocalité, entre une a-temporalité et un point de présence, entre un sujet en rythme et des structures actanciennes de configuration intemporelle⁸². L'observation guillaumienne est une projection de l'indirecte, la prise en nappe des inobservables (par exemple l'aspectualité interne et externe, les procès de modalisation, la théorie de l'incidence, la grammaire relationnelle), ce qu'il a nommé les êtres de relation abstraite, les systèmes, qu'il faut alors articuler à des structures de sens, à des sphères de conceptualité, des sortes de radiolaires opératifs. Si l'on se reporte aux textes instructionnels, on citera, en exemple, le document sur l'éducation artistique à l'école : « *L'élaboration de la pensée complexe s'exerce particulièrement dans les activités artistiques qui procèdent par mises en relation, confrontations et réajustements. Elle part de la conscience des particularités, s'ouvre à d'autres manières de faire, dépasse la modélisation, développe l'idée de relativité, de nuance. Elle donne accès aux formes symboliques, clés de nombreux savoirs. L'objectif de l'école est bien de cultiver toutes les formes d'intelligence devenues indispensables pour aiguïser le regard, exercer la pensée critique et permettre aux enfants d'acquérir des repères et des connaissances.* » (Document d'accompagnement sur l'éducation esthétique, p.8)⁸³.

L'idée du poétique est donc de transmuier (ou plutôt d'élaborer une transience entre) la théorie de l'incidence en (et) une théorétique de l'intensité. Cette approche vient compléter une analyse en constellation distributionnelle, des tables de cohérence qui exposent une transfaisabilité, que nous retraduisons comme telle (Leeman⁸⁴, 1998), en ce qu'elle montre

⁸² Muriel Barbazan (2006) *Le temps verbal*, Presse de l'Université de Mont-Mirail, collection interlangues.

⁸³ Document d'accompagnement : *La sensibilité, la création, l'imagination pour l'école maternelle. L'éducation artistique pour l'école élémentaire* (2002).

⁸⁴ Danielle Leeman (1998) *Les circonstants en question*, Editions Kimé. Voir le chapitre II sur les soubassements théoriques. A la relation distributionnelle, nous articulons une relation exponentielle, propre au travail de poésie, entre l'analyse lexicale, grammaticale et figurale. A des phrases construites ou constructibles correspondent des métaphrases, plutôt, pour le poème, une unité métastable qui est simultanément un change-de-survol, une ultra-gradience d'échelles. Pour les exemples, *le garçon* vs **du garçon*, ou *le garçon chante* vs **le garçon germe*, qui a pour fonction au niveau des variables de s'assurer de la possibilité de phrase (Dé+V), on peut en poésie accorder aux formes-astériques des engagements

un rhizome fictionnel dont l'hypothèse est tout de même d'éveiller aussi à une lecture critique de la poésie et à une pratique du jugement critique, par exemple entre du grammatical et de l'a-grammaticalité, entre un sens et des formes impliquées.

Le fait de mode quasi-nominal, qui incline une cinèse pour la forme la plus nominale du verbe, implique ici de prendre en compte une variation infinitive, par exemple pour les verbes de *Pluie*, dont le titre provoque cette tonique du verbe, car le mot du titre suscite un processus déclinant. Le mode quasi-nominal, selon Guillaume, est un mode impersonnel, inconjugué, intemporel, l'infinitif étant le nom-du-verbe. On pourrait le prétendre atemporel, dans le sens de l'infini, l'imaginaire de temporalité, l'antétemps quand il évoque une hors-époque. Il est peut-être inactionnel parce qu'acte-puissance, aspect de l'enacte (rappelons que Guillaume élabore une sémantique génétique de l'apparition de mot comme vocable et comme seuil de conversion), non encore advenu mais totalement accomplissant. La série des verbes entre eux, en ce qu'ils déterminent une forme cinétique d'un orage torrentiel dans une cour d'immeuble, construisent une projection aspectuelle de la pluie comme mouvement, comme événement arrivant.

1.b Du pensable au pensé en langue, du pensé en langue à l'exprimé en discours : le postulat guillaumien comme médiation pour concevoir la compréhension du poème, l'apologie du dire.

Nous commencerons par illustrer le parcours de lecture d'un poème par l'exemple de la saisie du verbe, ou plus exactement par l'organisation du lexique verbal dans le contexte guillaumien, puis nous ferons appel au concept de « mécanique intuitionnelle » dont nous tenterons de montrer l'application à des exemples dans le texte des poèmes. Le sujet du poème dont on pourrait avancer la proclamation est une sub-jectile, une interpersonnelle d'avant les rôles de conception, une modale des manières.

virtuels : *le garçon germe* sera possible dans le cas où il fait une éruption de boutons ou alors qu'il commence une pensée réflexive invisible. Pour *du garçon*, on aura : ... *du garçon tout craché, du garçon s'imprègne en lui*, sur une ligne d'expressivité, par exemple dans une aire francophone, dans un idiome professionnel, celui de la mode, une tonalité affective d'une mère face à son enfant. En rappelant que le discours chez Harris se rapproche d'un texte, alors la pratique textuelle qu'est un poème pourrait permettre de remonter au système dicible de la langue, les textes représentant des esquisses sémantiques.

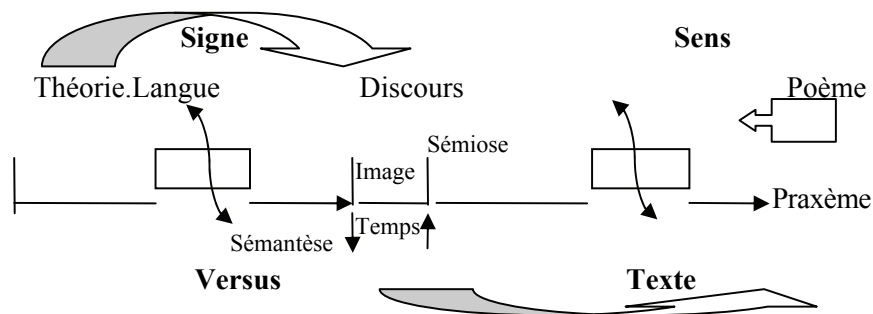
A ce titre il est sans doute nécessaire de ne pas oublier, outre la strate subductive des verbes puissanciers (pour faire quelque chose, il faut le vouloir, pouvoir le faire, savoir le faire, y croire pour le faire, et même le faire par devoir, ces préalabilités qui élargissent le prisme et la palette du comprendre, en déplaçant le centre intelligible du comprendre, dans sa décision et sa pratique), celle des verbes praxémiques (le verbe *ruisseler, rejaillir, courir et couler, choir et se briser* pour le poème de Ponge), des verbes-cinèmes (*tu me translucides* chez Ghérasim Luca, *la ralentie*, exponentielle de *ralentir* chez Michaux), des verbes propensifs (*entrer dans la rivière* dans l'exemple de Pottier plus bas, ces verbes sont engagés dans des structures périverbales extensives, pas seulement composées de verbes, les verbes complexes de discours, est-ce que *rien-faire* est un verbe ?) Il existe ainsi une portée intensitaire (qui prend sa source dans le fait que le verbe a une incidence externe à lui-même, dans le poème de Ponge, dans les renvois de verbes entre eux dans une constellation de la pluie dans cette cour d'immeuble, son drame personnifié, l'incidence à la « personne pluie ») à supposer des strates projectives entre les verbes.

Pottier propose également dans son travail une cinématique du verbe, qui reprend la dynamique guillaumienne, de la puissance à l'effet, avec une structuration intermédiaire : l'effection. Il la retraduit autrement ou plutôt il affine le procès d'intermédiation de l'effection (entre actualisation et commutation) à laquelle il ajoute la doublure activitaire, et la tonique affective pour en qualifier la nature. Il faut penser à des coniques en mouvements pour dire comment se construit un verbe, une multiplicité et un impassible, un événement, un rhizome, un rhéome (objet-flux que l'on observe dans une situation donnée, une écluse, la roue d'un moulin à eau, les chutes du Niagara, la source d'un fleuve), comme nous l'avons avancé plus haut. Les images noémiques qu'anime Bernard Pottier sont une trajectoire, du côté de l'événement, un englobant pour toutes les formes de procès et d'action, que le verbe intercède. (Ils servent d'exemple pour la compréhension du verbe tel un impassible, un événement, l'effection transformative du verbe *endormir*, ici indiquée et vectorisée par une flèche au bout d'une ligne oscillante qui est enclose dans un ovale hachuré, l'aller dans l'endormissement, un cercle clos, montrant l'idée envahissante d'un endormir, son noème.)

STATUT NATURE	STATIF	ÉVOLUTIF	TRANSFORMATIF
affectation ←	A être éveillé A être mou α	A s'assoupir A durcir α (β)	A s'endormir A devenir dur (α) β
activité ↔	A courir A longer la côte α	A ralentir A s'approcher de la côte α (β)	A s'arrêter A entrer dans la rivière (α) β
effectation →	A tapoter B A traîner B α	A limer B A repeindre B α (β)	A casser B A endormir B (α) β

Types d'événements

Si l'on entrecroise la schématique de Guillaume et la métaphorique de Ricoeur, alors il est nécessaire de penser, sur une ligne projectile, les rapports entre mots, phrases, discours, textes et rythmes (Ricoeur parle, lui, de « styles »). Par là, selon cette hypothèse, le poème-praxème du bout de la chaîne est une réplique, une réécriture symbolique de la langue-théorie de l'amont. Nous proposons là encore une formule de résolution, qui prend en compte les enjeux d'une pédagogie de l'atelier poématique, un arc de simulation sur l'arrivée des textes poétiques à l'école, quand ils deviennent la pratique d'un enseignement qui adopterait les vues guillaumiennes de la langue :

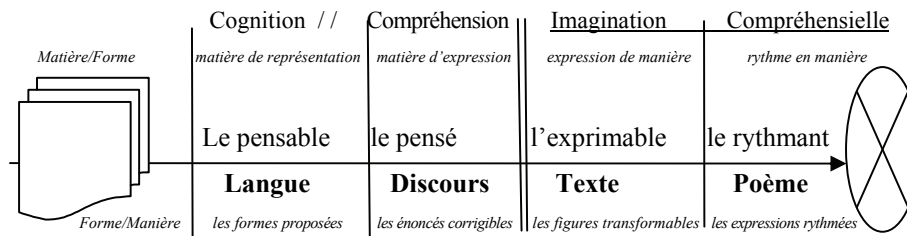


Cela suppose de repenser à l'intérieur de l'atelier ce qu'il en est de l'appel à la pensée des élèves, quand ils s'intéressent à un texte (ici poétique), en poursuivant ce que les courants de la pédagogie compréhensive exposent comme une stratégie de transaction compréhensionnelle. Les textes arrivent en quelque sorte dans l'enceinte de classe, avec un passé du côté du

lecteur, du côté du monde partageable, du côté de l'histoire encyclopédique des textes, et ce dans une manière futurisée (futurible) en quelque sorte.

Le poème, dans la mesure où il devient un sillage de réécriture, l'onde de lecture, est donc du futur qui arrive à quelqu'un de la classe, sans doute un sujet du groupe, qui va l'admettre en ce point de présence de la rencontre à plusieurs de ce poème recueilli. Si l'on osait, on affirmerait que le poème recrée le monde, pour un lecteur en auto-fiction. Il est un commencement, mais dans la manière d'analyse de Guillaume. Le résultat, la résolution qu'il engage, permet de réengager une matrice opérative d'avant.

La décision constructible de tel ou tel apport textuel est, dans le même temps, un schéma de configuration au seuil d'un comprendre esthétique dans le commencement de l'apprentissage :



A l'interpellation d'une approche plurilogue d'invention esthétique au seuil de l'école, à la fois un art de procéder enchevêtré à une théorie logique du texte, l'enquête des enquêtes, une stratégie transactionnelle de compréhension, on peut conjuguer en osmose l'idée d'une mécanique intuitionnelle : la décision constructible du texte entre représenté et exprimé, entre langue et discours, entre un langage institué et un exercice de langage, entre une systématique et une sémiose en acte. Le terme de mécanique impose de venir appréhender le texte, entre ce qui le « fait marcher », la production interne, et les jeux habiles qu'il processe, dans l'entreligne de ses jeux langagiers. Si l'on prend pour exemple des textes de Ghérasim Luca, dans *Héros-Limite*, notre intérêt se porte sur les mises-en-forme qu'il engage, le transfert catégoriel dans le poème *la fin du monde*, dont voici un extrait :

*Je te lune/tu me nuage/tu me marée haute/je te transparente/tu
me pénombre/tu me translucide/tu me château vide/et me
labyrinthe/tu me parallaxe/et me parabole/tu me debout/ et
couché/tu m'oblique*

La structure Je/Tu reste une matrice, la terminaison de verbe ne fonctionne plus pour la personne seconde. L'emplacement de verbe peut-être animée par d'autres mots ou syntagmes que des verbes. Le néologique est aussi à l'œuvre pour certains verbes (*transparenter, translucider, pénombraer*). Michaux travaille aussi ce sillon. On peut également se questionner sur des transitions qui appartiendraient à la traduction entre langues romanes, le roumain et le français. Le système personnel reste la trame, l'opération conceptuelle du verbe, un processus (c'est plus qu'un processus par exemple pour le vers **tu me debout*: d'abord une impossibilité prédicative et grammaticale, à moins d'y penser des points de suspension, tu me tiens debout, tu me fais debout, tu me permets d'être debout, tu me regardes debout), est ici invigoré, mais également substitué, rendu de manière elliptique, surtout dans le cas où l'on crée une rupture de souffle entre :

Je-te ...lune/ Tu me ... marée haute/Tu me ... château vide/Tu me ... debout

Le terme de « mécanique », un peu ancien comme modèle paradigmatique, transposé au travail dans la langue, sur un plan théorique, se formalise entre une mathématique et une physique. On peut y supposer une image de penser de la manière guillaumienne, quand il tente d'analyser les formes de langue. Cela fait qu'il faut appréhender la réalité statistique des saisies guillaumiennes et surtout la dynamique qui les fait émerger (pour nous une structure rhéologique) à l'intérieur d'un projet épistémologique plus large où il parle du langage comme d'une science de l'avant-science. Le projet scolaire d'ateliers d'écriture, de cercles de lecture, de pratiques interculturelles de textes (une créolisation) permet de proposer une ligne de fondation qui conçoit de penser les formes qui arrivent dans les textes enfantins, en soutien d'une réécriture : les formes proposées, les énoncés corrigibles, les figures transformables, les expressions rythmées. L'introduction au texte d'André Velter⁸⁵, écrite par Alain Borer, commence par cette proposition légèrement détournée dans le texte instructionnel de 2004 : « Le poète est celui qui fait parler la forme, comme personne, pour tout le monde ».

Le script de réécriture, comme trouvaille sémantique, est aussi un procédé d'art de langage. Le texte-résultat est également une convocation proclamée, d'André Velter à Ghérasim Luca, d'Yves Bonnefoy à Edouard Glissant. Ainsi on interroge des faits de langue. André Velter revient visiter *le devisement du monde*, là où Italo Calvino, creusait ses *Villes Invisibles*. C'est un seuil et une limite que travaille le poète, la ligne des frontières, sans doute dans la réalité, une imaginaire, une échelle culturelle, un paysage en

⁸⁵ André Velter (1990) *L'Arbre-Seul*, Editions Gallimard, collection Poésie.

actions. La réécriture comme démarche, que proposent l'Oulipo, les immédiatetés surréalistes, le récit voyageant de Velter ou Glissant (île ou inde), la projection entre le souvenir et le texte du rêve chez Bonnefoy, la Textique de Ricardou et Claudette Oriol-Boyer, sont donc aussi des images de pensée, à l'abord de langue, l'essai de mécanique intuitionnelle selon Guillaume, dès que l'on retrouve son emplacement d'observateur : un sémanticien, un poéticien, un typologue, un métalinguiste, un phénoménologue donc un (psycho)systemiste.

Le terme d'« intuition », une structure en écho, prend son origine dans le domaine latin : c'est un regarder intérieur, mais à la manière dédoublée du miroir, c'est un voir rétrodictif qui se cumule d'une saisie de profil ou de traverse des phénomènes langagiers, c'est une pratique de réciproque de la vision, de ci et de là, d'ici à ailleurs, de l'une et de l'autre, des points de vue en perspective, de la forme-image en texte, et sous une forme en fusion. L'emplacement de miroir fige un instant de saisie, dès qu'un sujet s'engage mais simultanément cette image-en-miroir construit une distance entre le lieu du regard et ce qui s'est inscrit dans l'empreinte du regardé. Il y a, selon Guillaume, plusieurs saisies à opérer, depuis celle de la composition de mot jusqu'à la construction de l'entière du mot, sa puissance motile. Ainsi, la pensée qui organise le mot n'est pas la même que celle qui agence une ligne de phrase, où le mot est une occurrence. Le travail guillaumien a eu pour intérêt de mobiliser une courbe à la continue entre les deux, un processus intégrant qu'il engage sur une hyperbole de la langue au discours, un cadre, un contraste, un contexte, un complexe, une unité implexe de transfaisabilité, entre une morphique et une syntactique (selon Guillaume, une langue a la syntaxe de sa morphologie, 2003, ix). Le poème, dans sa métamorphose, essaie de brouiller les pistes de cette conduite linguistique, tout en la rendant plus permissive. Suivons quelques exemples de travaux poétiques :

10¹] Au dortoir des ressemblances/ Les feuilles ont leurs pensées/ Les pierres savent le bruit/Doré que font les abeilles/ Le jour est intimement lié/A leur désespoir à leur oreille/ Pour l'air l'eau du temps/ La nature danse/L'herbe dans la terre a/Un pied nu qui avance/ Mais tu n'entendras jamais/ un murmure de fatigue (Miroir, extrait de L'écorce du monde, Edmond Jabès).

La découpe poétique, le fait d'enjambement, l'apparente déstructuration de la phrase dans sa pesanteur prédicative, est presque la propriété essentielle de l'activité poématique. Mais la déconstruction se fait également sur un plan notionnel (le bruit doré, la pensée des feuilles, un murmure de fatigue, l'eau du temps), l'empirique de choses abstraites, la rime entre *abeilles* et *oreille*, les passages synesthésiques. Le poème mobilise des

formes qui désinforment en quelque sorte le lien entre une structure linguistique et une structure rhétorique (on citera pour exemple la forme alexandrine, ou la forme longue versifiée). En voici un deuxième exemple (le slash indique que l'on va à la ligne) :

I	II	III	IV	V	VI
---	----	-----	----	---	----

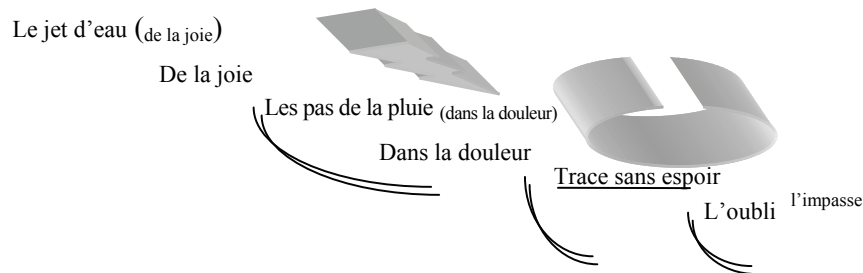
10²] Le jet d'eau/ de la joie/ les pas de la pluie/ dans la douleur/ (trace)
sans espoir/ l'oubli l'impasse/les marches obéissent aux paliers^A/Tous les
cris sont volontaires^B/La rampe hante la voix^C/ les appels fusent de porte en
porte^D/ on échange l'infini entre voisins^E/Le jet d'eau/vengeance de l'eau/
sur les ombrelles/La douleur seule/ est sans épines^F (L'impasse, extrait de
L'écorce du monde, Edmond Jabès, Gallimard, Poésie, 2003, 201)

Jabès construit une articulation entre le fragmentaire, les fractales motiles de début de poème et de fin de poème, et l'allure apophantique des propositions internes (des assertions), les bulles prédictives, cependant de saltation entre elles (de A à F en exposant), l'isotopie du lieu de l'impasse (?) en lien avec l'oubli, le volume entre immeubles, une osmose de quartier peut-être, une polyphonie de l'événement de l'impasse, l'apport des voix, la liure de la personne et de l'espace où elle existe, le creux d'un escalier, les hauts pans du voisinage :

--- les marches obéissent aux paliers --- tous les cris sont volontaires---
la rampe hante la voix --- les appels fusent de porte en porte--- on
échange l'infini entre voisins.

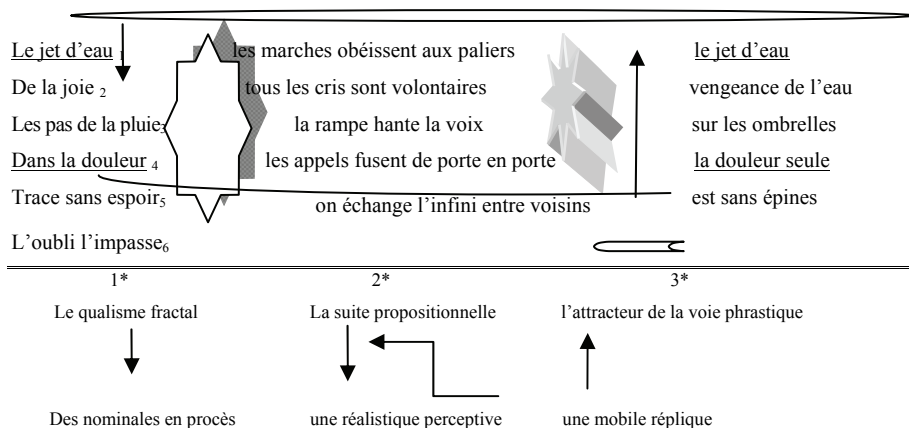
Là encore ce sont de petites cellules quantiques qui forment le vers-ligne (ici l'incidence se forme dans une attraction d'inférence). Il y a de nouveau un nexus qui inscrit une topique, entre joie et douleur, entre oubli et impasse, entre la rampe de l'escalier et la voix du jet d'eau, l'appel de voisin et l'infini qui s'échange de porte en porte. En fait l'argument, s'il existe, se forme à partir d'un stratagème, d'un procéder entre les formes qui inclinent du vide de l'une à l'autre, du rien sensible, du blanc non ponctué, du silence préparé, oscillant d'un vers à l'autre, qui fait l'allure de fractales récursives sur trois articulations de points, entre vers long et vers court, entre suite propositionnelle et qualisme fractal, entre l'onde phrasale et le ricochet de syntagmes, la volumique du poème qui est sa multi-référence d'échelles. Ce que reprend le poème, c'est l'arc de projection entre le substantif-résultat et le substantif-procès dans le texte de Jabès. Il y a en quelque sorte six moulages nominaux (de I à VI), puis plusieurs propositions apophantiques, enfin des modulations du nom (le jet d'eau/la vengeance de l'eau sur les ombrelles en corrélation avec les pas de la pluie, le jet d'eau-de la joie) qui se terminent par cette phrase : « la douleur seule est sans épines ». La douleur est sans doute une réplique, la forme d'un souvenir, la réciproque du choc en quelque sorte, le retour du lieu vers sa forme d'émergence. Les

six premiers vers sont alors une forme fractale, une déferlante, un mode où s'opèrent des qualismes. Ce terme se rapproche du travail de Culioli⁸⁶ pour ici convoquer, outre une signification, l'elliptique d'un sens entre les vers, manifesté à la fois par l'éclair, et par la forme de l'arcplein, pour la première partie du poème (avec les nombres en indice), dont il faut alors dire la trajectoire ultra-rapide de lecture :



⁸⁶ Antoine Culioli (1990, 1999) *Pour une linguistique de l'énonciation*, T1, T2, T3, Editions Ophrys; voir l'article du Tome 3 : « Structuration d'une notion et typologie lexicale. A propos de la distinction, dense, discret et compact ». Le domaine notionnel se structure entre type et attracteur, d'où notre idée de « qualisme », comme première (re)-présentation, comme clôture opérationnelle de l'entièreté de mot.

Dans une seconde métamorphose de l'analyse, le vertige de lecture en quelque sorte, on peut se proposer un deuxième schéma de conduction :



L'imposition verbale, le volume du verbe, s'inscrit au milieu du texte (obéir/hanter/fuser/échanger) et ne mesure pas une même échelle de configurations. C'est pourquoi il y a, dans tout poème selon notre avis, deux trajectoires dédoublées, entre des surfaces qualificatives, et des options-volume, là où le texte revient en quelque sorte sur ce qu'il a dit. Le travail guillaumien (en outre un qualisme de l'incidence ici passe par une théorétique de l'intensité qui permet de faire émerger des relations dans le poème lui-même) consiste à prendre en entier la structure lexicale et la structure grammaticale pour fonder une sémantique compréhensive, qui analyse des formes à leur jointure, aux instants de relation de longue durée, aux axiologies qu'elle préoccupe (par exemple ici le titre *l'impasse* convoque-t-il le lieu où l'on revient, une ruelle d'enfance ?). Il entend en concevoir deux singularités que nous avons nommées ici « un versus-signe », « une implexité de base ». Dans le trajet qui mène de la langue, le système du pensable, au discours, les expressions rythmées, il est donc intéressant de proposer plusieurs saisies, des latitudes formelles, où une singularité positionnelle émerge.

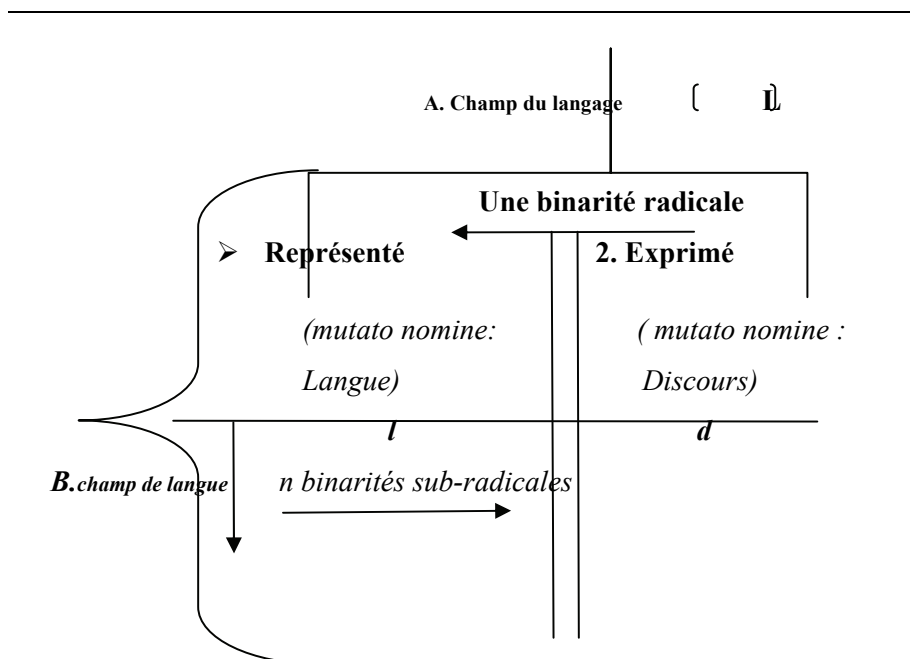
Notre hypothèse est que le travail de création du poème, au bout de la ligne trajectoire qui s'inscrit comme l'intégrale responsable de la langue au discours, permet à l'indirecte, non dans la forme au bout de son expressivité, mais par la force subjectile qu'il apparente (par exemple chez Ponge, le monde chosifié; c'est un emplacement que celui inventé par Ponge de s'intéresser aux choses, de leur donner une présence poétique, un intérêt

poétique), d'ouvrir de la langue, à partir de modèles de confection (pour le poème de Jabès, la manière de le réagencer dans une forme articulée où le poème semble opérer une cinèse qui engendre une interprétation où justement les « choses internes du poème » bougent).

Dans l'analyse guillaumienne, pour citer un exemple, cela consiste à articuler le nexus du nom et du verbe à un univers-espace et un univers-temps. Il faut sans doute penser la mécanique intuitionnelle comme un change-de-cadre, un modèle de simulation dont l'exemple central est : espace et temps en pensée commune, inscription dans les structures de langue par la médiation du verbe et du nom. Nous en proposons le schéma de structuration langagière, qui est une structure binaire, extrait du texte de Guillaume. (Ce schéma indique deux plans de structuration, l'entier du mot inscrit en terme dans la partition discursive, et surtout les modes de construction motile avant son usage.)

Sur une ligne dynamique du champ de langage en avant-scène, une recherche de médiation, correspond une trajectoire en langue, le système du mot avec, en pré-alabilités, diverses orientations: le rapport entre *la saisie radicale* (la notion de « radical » chez Guillaume nous semble plus large que l'usage que nous en faisons quand nous parlons du radical d'un verbe ou d'un nom, c'est un intus de conversion, le pas qui a fait changer les manières conceptuelles de l'accès au vocable en lien avec le jeu de racines, les jeux entre consonnes et voyelles, la valeur du vocable-caractère et ce, sur une ligne glossogénique de construction), *la saisie lexicale* et *la saisie phrasale*. Le fait même qu'il y ait à un moment un seuil de conversion, le radical autour duquel se modifient des préfixes et des suffixes en discours, est un mécanisme constructeur, le bipôle rationnel entre extension et compréhension (intension) l'arrivée à l'entier du mot dans une partition discursive.

Dans l'analyse du poème éluardien, les trois premiers vers, qui offrent une variance substantive après article, *un ... visage/berceau/bouquet*, opèrent sous l'angle de la substitution, du remplacement, de l'analogisation, un mécanisme similaire à celui du radical et de ses affixations, une opération qui « fractalise » en quelque sorte l'entier du mot, là *le visage* pris dans trois formes expressives basée sur la répétition, mais également sous l'arc paradigmale de *visage* à *berceau* puis à *bouquet*, introduisant une cinèse du mot *visage*, que l'on pensera en rapport avec la naissance subjective d'un visage (le berceau), mais simultanément avec le pluriel des ressentis d'un visage (le bouquet de pluie nue).



On peut imaginer que Guillaume construit un tableau géométral⁸⁷, sans doute en corrélation avec la configuration des langues indo-européennes comme hypothèse, avec des lignes de fonctionnalité qui sont en même temps une métamorphose des conceptualités, une interprétation du signe d'interpréhension, un caractère, une racine et ses satellites, un radical et ses déclinaisons complexives (avec des formes intériorisées que la langue entrelace et superpose, d'un langue à l'autre, d'une époque à une autre). Il y opère un changement conceptuel de perception.

Le deuxième champ des principes fondamentaux repose sur les relations d'homme à homme, une socialité significative, articulée à des relations homme/univers, une sociétalité symbolique. Nous y avons proposé le travail de compréhension, entre la saisie compréhensible de l'observation, le statut compréhensionnel des modélisations, le saut rythmique de la tension compréhensible de l'arrivée du poème. Pour l'école élémentaire, l'intéressant est de penser ensemble l'analyse du nom et du verbe et la construction de l'espace et du temps (ce qui est opéré au cycle 2). Guillaume va certainement plus loin en ce qu'il y voit un antagonisme endogène du penser, une axiologie polémique de la relation de monde, les rapports entre des langues d'enfance et des enfances de langue.

⁸⁷ Gustave Guillaume (2007) *Essais de mécanique intuitionnelle*, Presses de l'Université Laval, p.4.

Dans les leçons de linguistique⁸⁸ (Vol. 5), il fait appel à ce qu'il nomme les trois dicibilités, la mentale, l'orale, la scripturale. La première suppose qu'à toute épreuve sous signe correspond un instant de pensée, devons-nous dire une conceptualité d'amont, qui construit une équipollence à ce qui sera signifié en entier sous signe, la signification interprétée. Les deux autres sont plus connues puisqu'elles résident au centre de l'activité didactique, le croisement interactif de la lecture et de l'écriture.

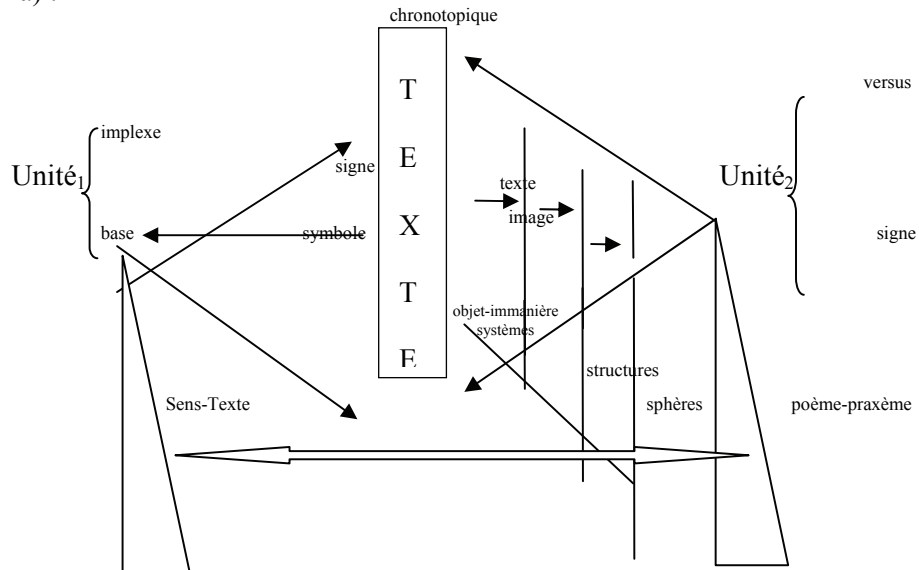
Sur le plan de la compréhension, c'est penser l'acte de comprendre en trois dimensions: le fait de saisir, le fond de conception, la fictionnalité créative. La structure expositive s'articule à la sphère démonstrative. Le travail de Mel'cuk présente une adéquation des préalabilités entre le texte sous l'angle de sa rhétorique, son apparence et l'attraction de sens qu'il proclame, la linguistique du Sens-Texte, dont, par analogie, le poème est une réussite, une résultante de recouvrement global entre sens et signe, l'exemplarité. Le travail entre les significations, les relations et les expressions, les réécritures à condition de l'empan sémantique comme système formulaire, comme le géométral de la forme en recueil, mobilise entre le sens et le texte d'autres arrivées vivantes de l'apport textuel. Notre abord sémantique, dès l'introduction aux poèmes en recueil, est une plongée sur la signification enchevêtrée de la relation opérative à l'expression rythmée.

Le thème, le titre, le tableau, le témoignage, la tablature écrite, les temporalités affines, les traductions, le travail de brouillon sont des lignes de déclenchements pour une activité de poésie. Les possibilités de décroisement, de lectures en réseau, de correspondances avec d'autres classes sont des leviers qui en découlent. Puisque l'école élémentaire se propose d'inscrire, pour chaque élève, un parcours pédagogique prétendument personnalisé, avec ses forces et ses faiblesses, nous posons un premier emblème de conversion à l'abord du texte, qui marque le socle de fondamentaux, entre un travail de langue et une poésie du texte poétique, dont Filliolet et Delas⁸⁹ avaient esquissé un avatar, du temps de l'emprise structurale sur tout mode de réflexion. Le texte à l'école est presque toujours une unité préparée qui demande une préhension engagée, qu'il soit présentée avec image, dans une allure de problème, à l'intérieur d'un recueil, dans un fragment littéraire. En voici une première ébauche pour une nouvelle « macédoine » (ce terme indique qu'à la table de préparation enseignante de

⁸⁸ Gustave Guillaume (1982), *Leçons de linguistique* Vol.5, Presses Universitaires de l'Université Laval/Lille, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II, leçons de novembre et de décembre 1956.

⁸⁹ Daniel Delas, Jacques Filliolet (1973) *Linguistique et Poétique*, Editions Larousse.

nombreuses recettes et ingrédients sont apportés, et que le sujet à entreprendre, à partir du poème, toile métisse présentée aux élèves, consiste à élaborer un chemin de poème à partir de la lecture groupale de cette classe-là) :



Les deux termes que nous employons (l'implexe-base et le versus-signe) montrent une articulation entre la structure lexicale et la validation syntactique, entre l'impulsion figurale et surtout d'autres manières de ressentir (ici pourrait s'admettre l'idée d'une mythopoétique). Dans le poème, c'est une manière de mettre en valeur les axes hétérométriques du vers, autour d'une mythique alexandrine comme aboutissement et par ailleurs une désinclinaison de l'axiologie des notions qui construisent normalement les significations. L'événement créé par le fait poétique, qui appelle une première image de pensée, laquelle aura autorité dans la confrontation intersubjective du groupe de la classe dès qu'il s'essaie à interpréter le texte, vient faire émerger, par l'intermédiaire des jeux de langage, un repli du texte, ce que l'on nomme son « système d'inférences », l'accès aux inobservables. Il y a bien sûr, dans ces expressions avancées, une recomposition de pensée, un tremplin pour d'autres manifestations réelles à vivre-écrire, la démocratie du poème⁹⁰ (nous empruntons ce terme au travail

⁹⁰ Henri Meschonnic (1995) *Politique du rythme*, Editions Verdier, Chapitre intitulé *Pour une poétique du politique* : « c'est l'utopie actuelle de la poétique. Et seule cette utopie me semble sa condition de pertinence et son avenir, sinon elle n'a qu'un passé : proposer une pensée poétique de l'éthique, une pensée poétique du

de Serge Martin, aussi aux interrogations d'Henri Meschonnic qui n'aura cessé de réfléchir à cette organisation subjectile du rythme, le sujet d'émergence dans toute parole adressée, le mot de rythme⁹¹ est à prendre dans le sens qu'Emile Benveniste a inauguré).

1. Les pas de la pluie	le dortoir des ressemblances
2. La trace sans espoir	les pensées de feuilles
3. La douleur sans épines	le bruit doré que font les abeilles
4. La rampe qui hante la voix	l'eau du temps
5. L'échange de l'infini entre voisins	le pied de l'herbe dans la terre
6. La vengeance de l'eau sur les ombrelles	le murmure de la fatigue
10 ²]	10 ¹]

Au travers de ces exemples, nous envisageons la saisie de complexité entre une théorie de l'incidence, telle qu'elle est attirée par Guillaume, et une théorétique de l'intensité, le croisement de la structure grammaticale et de la structure rhétorique, une mixture de sens, une macédoine interne au signe en conversion, un versus du signe:

Une matière peut évoquer une manière : l'eau du temps, le murmure d'une fatigue (ce sont des praxèmes qui s'entrouvrent et en parallèle des noolèmes (par « noolème », il faut entendre des commencements notionnels, des embranchements conceptuels en devenir, auprès de l'apprenant enfantin) qui s'agitent pour des néo-manières, qui existent entre les choses, mais également au plus loin de la trame affective de celui qui sent ce qui se passe), cette manière qui ouvre une forme en langue, qui transforme la matière notionnelle, creuse, outre cette conversion formelle, un jeu de

politique. Penser en littérature l'historicité et la valeur, c'est penser une forme-sujet, spécifiquement par la poétique. Penser cette forme-sujet, c'est penser le langage comme forme de vie, penser le sujet social et politique » (p. 21).

⁹¹ Emile Benveniste (1966 & 1974) *Problèmes de linguistique* (Volumes 1 & 2), Editions Gallimard, collection Tel. Cf. Vol.1, *La notion de rythme dans son expression linguistique* : « Le rythme désigne la forme dans l'instant qu'elle est assumée par ce qui est mouvant, mobile, fluide, la forme de ce qui n'a pas de consistance : il convient au *pattern* d'un élément fluide, à une lettre arbitrairement modelée, à un péplos qu'on arrange à son gré, à la disposition particulière du caractère ou de l'humeur. (...) *ruthmos* signifiait littéralement manière particulière de fluer » (p. 333).

penser, sous l'angle d'une implexité de base du support prototypal à l'apport configural, d'où l'idée de peser une quadruple énonciation du significatif, du signe en commutation interne : un synesthème, un tagmème (catégorie, rôle, fonction, relationalité), un praxème, un noolème.

Une forme peut appeler une figure : le bruit doré que font les abeilles (c'est aussi un synesthème, entre un son et une coloration, une vibration et une saveur), le dortoir des ressemblances pour nommer le miroir. La forme tropique de l'oxymore en est un bon exemple. L'ambiance fantastique d'un texte recourt à des formes de langue qui travaillent une pédagogie de l'influence. Les déplacements de réalité passent par un point en suspension du sujet qui mène l'expérience. L'exemple de « *au-delà de nos rêves* », par Richard Matheson, reprend le grand cycle dantesque de la vie, avec en particulier le voyage aux enfers. Pour ce faire, dans ce roman fantastique, il y a une structure antagoniste entre les cercles post-mortels, et l'épaisseur de la réalité, les sites d'aveuglement et de duperie de soi qu'elle engage, les horizons imaginatifs du rêve et du phantasme, ses cycles d'empêchement et de dévoilement.

Un événement peut montrer un événement : l'échange de l'infini entre voisins, le dortoir des ressemblances. L'événement du saisissement dans un poème de Vargaftig, la clôture du texte sur le bercement en lien avec un azur (l'accès à une plénitude ?). Le Visage aimé chez Eluard, la Paroi chez Guillevic, le Lointain intérieur chez Michaux, l'Ange chez Rainer Maria Rilke, les Choses chez Ponge, deviennent des événements de pensée à expérencier, et par conséquent, à terme, des agencements subjectifs de la langue en transformation .

Une notion peut ouvrir une mention : la vengeance de l'eau sur les ombrelles (voir la relation tagmémique inaugurée par Pike⁹² : la catégorie, le rôle, la fonction, la relation). Dans le texte de Vargaftig, la domaniale du nom (souvent plus d'une vingtaine d'occurrences substantives, par exemple les substantifs avec suffixes en *-ment* ou en *-tion*) construit à la fois une structure de l'émotion intérieure ressentie et de la présence aux grands événements dits naturels.

Pike engage une réflexion en prisme sur la donnée de vocable prise dans un texte donné. Non seulement, comme d'ailleurs cela est montré par Guillaume, il y a deux structurations à déterminer dès l'emprunt du vocable, sa plénitude ouverte de lexique, ainsi que son jeu de contrainte grammaticale : le fait d'appartenir à une catégorie partitionnelle du discours (substantif, adjectif, verbe, adverbe), un jeu de rôles (un agoniste, un antagoniste, un apposé, un intermédiaire, un quelconque, un passant), une

⁹² Kenneth L. et Evelyn G. Pike (1995), *L'analyse grammaticale, introduction à la tagmémique*, Peeters.

axiologie fonctionnelle (un sujet/un objet, une circonstance, un contraste, une complémentarité, une caractéristique), mais en plus Pike ouvre un système relationnel sur le plan grammatical, le balisage de la cohérence entre l'endogène du texte et l'extra-hors, de la cohésion par les voisinages de complexion, de la connexité avec le pointage, le ponctuation, les prosodies du nœud et de l'enchevêtre, de l'empiètement et du recouvrement (voir les différentes plastiques d'un texte, selon qu'il est présenté comme un conte, une fable, un aphorisme, un mode d'emploi, cf. à ce titre le travail de Queneau).

L'autrement-dit est souvent l'axe programmatique pour des pratiques d'écritures (la parodie, le jeu de langage, le trait humoristique, le thème fabulaire, le jeu aphoristique par exemple chez Novalis, la teneur incompréhensible, l'objet impossible). Si l'on parle d'une architecture imaginative, d'une pédagogie de l'imaginaire, il faut sans doute être attentif, auprès des écrits enfantins, à la panoplie de fiction qui peut émerger sous quelques éléments ébauchés (le document-fiction, l'auto-fiction, la fiction logique, l'alternative allégorique, les fatraseries, le jeu de l'énorme et du burlesque, l'allusion absurde).

Le schéma que l'on analyse en troisième partie de l'argument indique des lignes d'attraction, sur les premiers éléments de formation d'une lecture littéraire propre à un apprenant lambda, qui commence son projet de lecteur, qui peu à peu en détermine le soutènement et la compréhension. Les portraits singuliers qui s'en dégagent apportent à ce schéma une ligne de fondements presque synchroniques entre une parole qui émerge en se disant et une pensée qui s'intercède par la médiation de langages, pour ce qui concerne le rapport de l'enfant à la langue. La singularité du poème est donc en quelque sorte le miroir des arrivées langagières de l'enfance, la poïèse de langue en chacun des apprenants, qui cherchent à vivre une langue. Il faut simplement l'imaginer comme celui du funambule à quatre cents mètres du sol marchant entre deux tours-volumes, semblables et pourtant en conversion ensembliste l'une de l'autre, une grammaire de relations, un prisme de fonctions que Guillaume nommera des « systèmes » justement.

1.c L'inoubliable de langue⁹³, l'ingéniosité d'un travail des inobservables, d'un système de dicibilités, la langue a un système des expressions, le discours, le texte, le rythme.

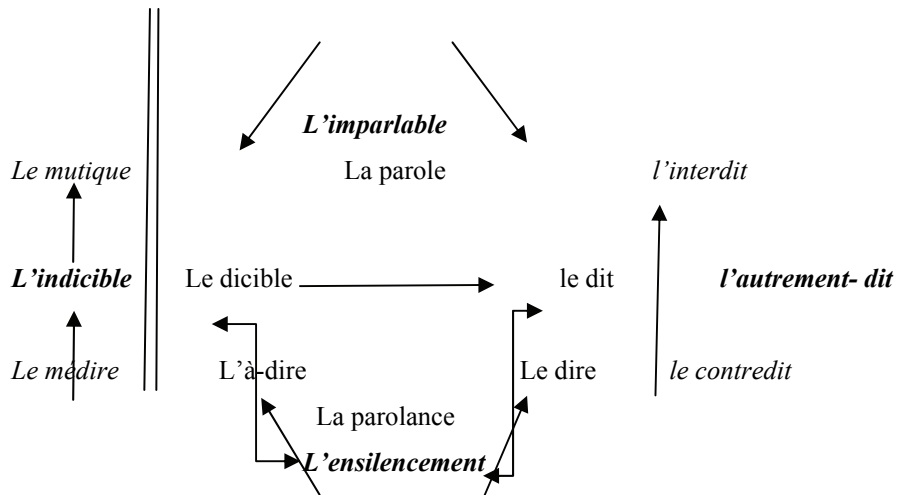
⁹³ Gustave Guillaume (2003) *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Presses de l'Université Laval, p.30 : « Cette inoubliabilité des structures linguistiques tient à la composition même du représenté. Le représenté est *ab initio* souvenance de l'expérimenté. Or, si l'expérimenté dont on se souvient est du passé, la souvenance

Le poème qui arrive dans l'enceinte de la classe, interne à l'atelier poématique, est de fait un texte préparé. Notre hypothèse fondamentale est que la théorie guillaumienne, dans ses postulats de parcours entre le système de dicibilité/représentabilité de la langue et le système d'expression que propose le discours, ici un texte de genre, le poème en recueil, constitue une sorte de modélisation, un essai simulatif où puiser ressource de compréhension, là où le texte poétique, comme sujet étude, produit un effet de stupeur, de sidération pour de premiers lecteurs, apprenants de poésie, et donc opérateurs de genèse de poèmes, au centre de l'émergence de sens⁹⁴.

Si l'on suit le travail d'Yves Bonnefoy, entre le texte-souvenir, le texte de rêve, le mythopoème, dont la fabrication même intègre en quelque sorte la propulsion du souvenir, du rêve ou du mythe, il est alors important de proclamer que l'usage du poème passe pour ainsi dire par l'appel à l'expérience partagée, qui se départage d'une certaine façon de l'expérience primordiale, menée parfois à son insu. L'expérience partagée, sous la forme de l'expression rythmée, appelle la reprise et la réplique à l'infini de la première emprise, celle du choc de l'événement. L'expérience d'art que propulse le poème en recueil recommence l'arrivée du monde dont parle Gustave Guillaume, sous cet aspect qu'il nomme « un acte de représentation », à comparer sans doute à l'acte du derviche tourneur, à celui du verrier ou du céramiste, à celui qui conçoit l'hydroptère. Nous en proposons là aussi un schéma, une ligne de fondation apportée par les analyses de Guillaume, un champ compétenciel à émerger, entre système de dicibilité et de représentabilité, de l'indicible à l'autrement-dit (complété en gras et italique, selon notre modeste visée, pour montrer au plus près l'écriture enfantine, apprenante, en recherche d'elle-même) :

qu'on en a est, elle, du présent. On se remémore les choses passées, mais c'est dans le présent étroit, d'instant en instant renouvelé, que s'en conserve la mémoire ».

⁹⁴ Jean-Pierre Durafour (2006) « Les relations du tout et de ses parties, celles des parties et de leurs tous dans les études phénoménologiques et génétiques du sens », in Georges Kleiber, Catherine Schnedecker, Anne Theissen (dir.) *La relation partie-tout*. Peeters.



Guillaume attire la position d'un voir de compréhension qui interpelle les formes linguistiques de manière holistique, ici pour nous une sémantique en compréhension, un alliage entre des relations symboliques, sur le plan du mot, et des métamorphoses de lectures littéraires, sur le plan de la phrase, quand l'objet observé est un texte poétique, du mot au discours, en passant par la phrase, mais dans le prolongement, du texte à la langue, en traversant le rythme qui s'inaugure.

On assurera que c'est une erreur d'amener l'analyse guillaumienne, un cristal de langue, au niveau des réalisations textuelles. Mais c'est à l'indirecte, c'est-à-dire dans la manière de travailler l'expression rythmée, qu'en quelque sorte de la langue réapparaît, comme trame de pensable, comme expérience sublimée au-delà d'une simple représentation formelle de l'agencement discursif du poème, en reprenant la trace de la puissance motile, vers une holophrase, vers une syntactique de la phrase interminable à la manière de Bernard Vargaftig⁹⁵. A moins de mettre en avant l'idée d'une répétition symbolique, le fait de réentrance du texte lu, pour le poème, très paradoxalement et parce que le poème est une pratique paradoxale de langage, parce que c'est le poème qui inscrit une pensée d'antécédence, un pensable qui se virtualise entre les significations, parce que sens et non seulement trame significative, ce fait implique une transformation de pensée en perpétuelle effervescence. Peut-être faut-il distinguer entre la trame de récit d'un poème, une histoire de ses successivités, l'effet de film, et

⁹⁵ Bernard Vargaftig (2003) *Comme respirer*, Editions Obsidiane.

l'historialité de sa proclamation qu'il efface ligne à ligne (l'exemple du poisson soluble, voir Ponti et Breton⁹⁶).

Nous émettons l'hypothèse que là où Guillaume construit, sur un corpus de formes, une théorie de l'incidence à la domaniale du nom, entre dénomination et désignation, entre manifestation et signification, on peut, par une isologie de raisonnement (une raison ludique), construire, autour de l'objet textuel de poésie, une théorétique de l'intensité (tout le travail de rhétorique autour d'un texte, suppose toute une série d'interprétations qui sont en interaction les unes avec les autres, par exemple une notion portée par le mot, et puis les relations invisibles entre les mots, les fusions qui s'opèrent, l'apport figural qui en impose la métamorphose) qui montrerait des systèmes formulaires souples en suspension liée, la présence d'un rythme qui serait la trame de texte, les valeurs en contraste du mot à la phrase. Ici nous avançons l'idée de joindre incidence et intensité, par l'intra-segmentation d'une phrase interminable totalement cohésive par des « connexions en angle » de ce que Guillaume nomme le rapport de la proposée à la transformée, l'idée regardante et l'idée regardée, le change-de-survol (procédé interne à la lecture qui permet de changer de point de vue), la déclinaison des allures (la liaison entre les expressions qui permet de considérer un début et une fin, un cheminement du texte), la démesure d'échelle (du texte au mot, du mot en relation de texte avec les autres textes de recueil) . L'incidence, chez Guillaume, a deux axes de pertinence : à l'intérieur du verbe entre l'aspect et la voix, le mode et le temps, à l'intérieur du nom, entre l'apport et le support, la tension d'entre ces formes, saisies plus ou moins précocément.

Le panorama des langues entre elles est aussi, outre la première métamorphose du texte poétique, un système provisionnel, une indication de ce qu'on pourrait appeler une traduction-transduction entre formes de langues, un pont subjectile qui est plus qu'une ligne d'interprétation, la traduction obéissante ou la traduction pensante. L'acte de traduction, dès qu'il devient ce pont entre des sujets en osmose, interpelle de la même façon que la mousse du poème, dès que son dire habite la lecture de celui qui s'y adonne. On fait un poème comme d'une certaine manière on arrive à traduire un texte d'une langue à une autre. Il y a une isologie de traitement de la trame de variation du texte alors en découverte. Le chemin herméneutique

⁹⁶ L'écriture surréaliste, l'écriture à plusieurs mains, les procédés de jeux langagiers, le laisser-agir de langue sont donc une attraction du texte, que nous renommons « le procédé du *poisson soluble* ». Dans le texte de Ponti, *Georges Lebanc*, celui-ci crée un jeu optique sur plusieurs pages de la disparition du poisson, un de ceux qui naissent dans la sève des arbres quand ceux-ci se dévêtent de leur écorce diurne.

n'y suffit pas, il y faut aussi la perception explicative d'un monde qui s'y origine.

Autrement dit, là où une linguistique du texte⁹⁷ met en relief les éléments attracteurs de la cohérence, entre la connexité locale et la cohésion proximale, le travail du poème, lui, en repère les techniques dissipatives (le fait qu'une image efface ce qui est suggéré ou évoqué), la catastrophe modulaire (le poème est un système formel, un tableau géométral qui cache des théorèmes de fondement), la simulation suspensive (il faut passer par un jeu de langage pour s'ouvrir à l'expérience du poème, son expression en rythme), enjeu même du connexe, la notion du "poisson soluble" chez Breton. C'est la perspective recueillante qui, du coup, entrouvre à une autre cohérence, entre thématique et chorématique, d'où l'idée de parler de saut compréhensif. La progression à la continue du texte passe par le recueillir du poème. Chaque poème à sa place s'inscrit dans un système formulaire. La cohésion se module sur les enchaînements syntaxiques, les reprises d'anaphore, les récurrences de thème ou de référence, l'analyse chronotopique. Alors que la première empreinte de compréhension appelle une quête de cohérence, on voit que l'allure éluardienne essaie, presque à l'inverse, à dire le vide, le blanc, le suspens, le silence entre les formes en signification. Dans le poème d'Eluard *Belle et ressemblante*, les trois premiers vers accusent cette situation elle s'élabore par la conjonction-connexion de l'article et la répétition de mots, la trame prépositionnelle.

~~Un) visage à la fin du jour~~
↳
Un) berceau dans les feuilles mortes du jour
↳
Un) bouquet de pluie nue

Mais le rapport de *visage* à *berceau* puis à *bouquet* est une construction virtuelle de deuxième taille, dans l'idée nominale de projection entre les trois noms, également par l'alternance consonantique sourde et sonore de *v/b*, appuyée par une structuration prépositionnelle (*à/de, dans*, pour lesquelles Guillaume propose l'idée d'aller et venir, de l'intérieur et de l'extérieur, de l'inclusion et de l'exclusion, d'une direction et d'une localisation). Les lignes cohésives d'un vers à l'autre sont désinclinées de la ligne isotopique, à moins de percevoir en filigrane, par saltation de l'impact, le lien entre le visage et l'origine de la visagété primordiale, son enfance en quelque sorte, et par ailleurs la pulvérulence de l'impression de premier instant de la rencontre (le bouquet de pluie nue dans la frondaison, la force d'une

⁹⁷ Jean-François Jeandillou (1997), *L'analyse textuelle*, Editions Armand Colin.

impression). On fait alors semblant d'inscrire un paradigme entre les trois noms, comme une jointure de remplacement. Or cette figure jointe se fait justement par ce rapport que propose Guillaume entre le nom-substantif et le nom-article. Il annonce le lien entre l'article et le substantif, par un apport de qualisme : un-quoi(comment) ?, ici, *un --- visage, berceau, bouquet* alors en parallèle mutation, entre la sélection et la combinaison, entre le remplacement et la subsidence incluse.

Pour reprendre le poème d'Eluard, les trois vers suivants interpellent, presque par polarisation, l'empreinte de la présence manifestée par les trois premières encoches, la projection implicite de *Un* à *Tout*, alors une structure en inclinaison, un pont isotopique entre l'unité, l'un quelconque et ordinal, l'entier convoqué, le soliloque et le global-total, l'indéterminé, l'ensemble, l'absolu réciproque, le miroir complet, l'entour infini, le tout qui exprime un chacun, ici représenté par l'accolade fermante (le petit dessin ci-dessous des formes allongées) :

Tout) [[[[[soleil [[[[[caché

Foute) — source — dès sources au fond de l'eau

Tout) miroir des miroirs brisé

L'impact du vers qui traverse la renommée de phrase implique de travailler les îles de conversion que propulsent, pour le lecteur, les résonances de la puissance motile (ici : un jeu de principe entre mot et fait de se mouvoir, motion et motilité) à l'intérieur d'une structure d'hésitation formelle jusqu'à la résonance du syntagme sur chaque indice motile. Le lecteur aperçoit assez rapidement que ce qui est inscrit dans ces trois vers compose un fait de disparition, le musement de l'écrire, une manière procédée pour effacer la trace référentielle de ce qui est dit, le blanc multiréférentiel. Selon Hava Bat-Zeev Shyldkrot⁹⁸, la grammaticalisation du mot *tout* (mot qui fait partie d'un réseau d'unités polysémiques, tels que *même, autre, juste, vrai, encore, différent*) propose une trajectoire de l'extrême à l'intense, du quantitatif au qualitatif, de l'intégral au distributif et au général, le *quisque* et le *quisquam*, au *qualiscumque* du tout-un-chacun, au quiconque. Ce mot, comme déterminant caractériser et quantifieur, outre le fait qu'il peut aussi être adverbe, est alors un oscillateur d'un point extrême à une ligne d'intensité.

⁹⁸ Bat-Zeev Shyldkrot, H. (2006) « Du point extrême à l'intensité : la grammaticalisation de TOUT », in G. Kleiber *et al.* (Dir.) *op cité* p. 5/15.

Dans le quatrième vers : *tout soleil caché*, il introduit aussi bien un abstrait universel qu'une vision cosmique de soleil, une approche magique qu'un apparaître existentiel. Le soleil, origine de lumière, est ainsi le premier et le dernier pas du jour, un lever et un coucher, une parabole quotidienne d'un héliocentre. Les isotopies entre le visage et le soleil, le miroir et la source, l'ombre et la lumière, impliquent la production d'un implicite et d'un explicite, d'un caché et d'un exposé, d'un rhizome d'inférence entre l'apparaître et le disparaître, le fait de miroir et le jeu de regard, l'impression de saillance d'un visage et la ligne de prégnance des arbres, des frondaisons, la ressemblance de la belle et la dissemblance de l'oubli, l'impassible du caillou entre les cailloux, la cinèse des balances du silence, à comparer au balancement des branches dans le vent.

Pour le tercet-quatrain qui suit, on repasse en effet du visage suprême et sublime de toute rencontre (sans doute amoureuse) au visage quelconque, anonyme, totalement impassible de l'oubli des visages, la multitude impressive de la moindre perception, ici l'unicité d'un dizain, comme structure du disparaître :

*Un visage dans les balances du silence | un caillou parmi les
cailloux | (et pour les frondes des dernières lueurs du jour) | un
visage semblable à tous les visages oubliés. (Poème 2)*

Le fait de nommer ce poème « un dizain » construit sur une forme poétique 3//3/3(1), impliqué par ce rapport de *un à tout*, comme accroche de commencement de vers, a pour mesure dans le même temps d'élaborer un frontispice nominal (peu de verbes reconnus et conjugués, appartenant au mode quasi-nominal quand ils sont présents, *caché/ cassé/ oubliés*, ces trois verbes entre collapse et démolition, entre cristallisation et destructuration). La structure périphrastique, que suggère la verticalité de vers à vers, elle aussi concourt à cette illusions dissipative, le travail au cube de toute réalité immédiate dès qu'on la vit en l'instant propice, seul horizon intensif.

A la question introductive du premier poème du recueil, ce Poème 2 répond : l'ampleur vide du rien, la tyrannie de l'oubli peut-être. L'intérêt de ce poème, c'est d'inscrire ce visage oublié dans la trame même du dire. Eluard écrit dans ses vers la vie immédiate, par tout un entour de procédés en langue, comme dans cet exemple :

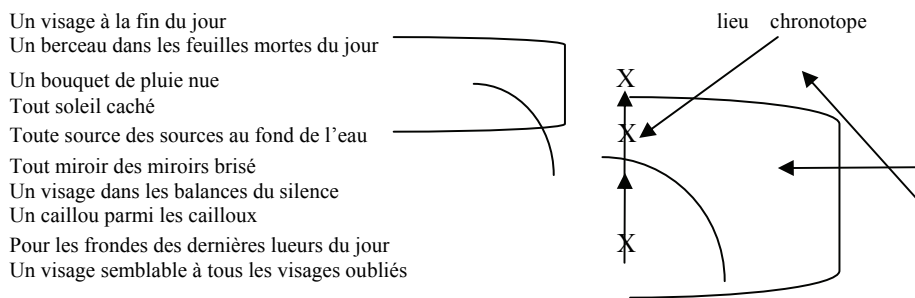
Toute source des sources au fond de l'eau

Le lecteur interprète ce vers comme la trajectoire d'une tautologie de fond, puisqu'on peut y engager des équations du type : eau = source des sources, commencement de l'eau = eau massive, source des sources = le filet

d'eau de toutes les eaux, source = entre l'eau . C'est donc le jeu de *tout*, comme empreinte intensive et comme qualisme extrême et infime, le point de conversion, qui appelle à la disparition.

A la structure grammaticale et rhétorique, nous proposons donc d'articuler une structure d'illudence à la fois interprétative et argumentative. Son moment fondateur, selon nous, croise poste de lecture et poste d'écriture. Elle se situe, en terme d'image conceptuelle, entre rhéome et rhizome. Pour donner force à cette explication, voilà où il faudrait situer, physiquement en quelque sorte, la vision du poème (nous réduisons exprès l'écriture du poème pour dire que cela se passe à un niveau microsémantique). Les trois X doivent se penser comme des lieux physiques de lecture, des perspectives et des postures pour lire le texte, des guets pour l'advenir du texte quand on le découvre pour la première fois (il est nécessaire d'en avoir une version grand format au tableau, visible par toute la classe) :

Belle et ressemblante



De ce fait, pour le travail de mémoire, outre ces postes d'observation de l'arrivée du texte que l'on prend par le profil longitudinal, à la manière guillaumienne, c'est à la fois le vers accompli et le texte abouti qu'il s'agit de pénétrer, comme s'il s'agissait de couches, de strates configurées, que l'on peut saisir en travers, comme des carottes dans le sol groenlandais. Ce que nous apprend Guillaume, c'est la méthode pour comprendre. On se met en quelque sorte à l'arrivée systémique du texte, entre sa structuration et son architecture, pour remonter sa poïèse. A la fois on saisit le poème par le socle et par le cycle, par l'algorithme et par l'opération. Cette posture virtuelle, d'être-en-avant du texte, en protocole du sujet groupal qui va du coup voir arriver le texte, nullement en surplomb, mais dans un profilage dynamique, permet de sécuriser l'arrivée incompréhensible du texte de poésie.

Dans *Belle et ressemblante*, par la marque de l'empreinte d'un visage, une instantanéité de visage d'une vie rêveuse peut-être, dont à aucun moment on ne sait s'il correspond à celui de « la Belle », il s'agit surtout d'interroger le fait de perception en lui-même, ce qu'il en persiste, souvenir ou image apparitionnelle, trouble visuel ou expression figée, anamorphose ou gestalt ambivoque. Le fait de voir un visage dans le paysage feuillu a pour réplique que le paysage est en quelque le corps infini de l'être aimé. Ces procédés du taxinoscope, de la pantomime lumineuse, du trompe-l'œil, de l'anamorphose, ici appréhendée comme un change-de-survol, comme une modémisation des supports, sont à mettre dans la trousse de l'apprenant poéticien.

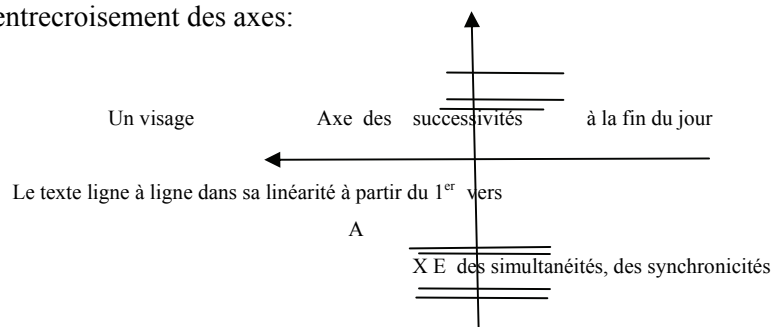
Sur un autre plan, il faut voir dans le titre la recherche surréaliste entre une esthétique de la réception et l'usage d'une métaphorique, comme art des ressemblances, premier support de changement d'échelles, méthode différentielle en quelque sorte.

On entendra facilement que cette manière de faire ne fait qu'effleurer la tension poétique du geste créateur. Cependant il est proposé, dans l'atelier poématique de classe, de faire toucher du doigt la sagacité des mots en proximité, de retrouver la responsabilité syntactique de ce rapprochement, d'évoquer en quelque sorte le torrentiel du texte pour faire image, à partir des inscriptions significatives, entre une pente lexicale qui permet l'usage du dictionnaire et le rocailleux grammatical qui enveloppe la prise et l'accroche, d'où cette idée de « commode à tiroirs » (cette commode est un contenu de connaissance pour l'approche du poème, elle est une hypothèse et dépend de la réactivité des élèves pour son efficacité – nous insistons sur le mot *tiroir*, pour plus de proximité et plus de malice auprès de l'élève, car au départ il ne semblait pas évident pour certains d'entre eux qui ne connaissaient pas le mot *commode*). L'intention de l'élève ne doit pas s'orienter trop facilement vers cette boîte à malices ou ce livre de recettes, mais plutôt engager l'orientation ingénieuse du procédé, presque à l'intérieur d'un ancrage de raison : arts ingénieux, cultures et épistèmes, rythmes et mondes.

Les regroupements dans les cases peuvent appartenir aussi bien à la prosodie de la voix qu'à des segmentations syntactiques de la manifestation d'une lecture du poème. Il n'y a pas deux lectures entre compréhension et interprétation, mais il y a un duo du lire, déjà au travers de ce pôle de l'enseigner et de l'apprendre. Le travail guillaumien peut encore être utile avec cette idée de langue, comme un arrière-plan de conception, les essais et les tâtonnements, les cohérences et les consistances. La posture d'observation qui va remonter à des configurations, une diachronie des synchronies, un axe des successivités et un axe des états (synchronismes, instances) est intéressante à plus d'un titre pour appréhender un poème dans

sa textualité. Le texte, une expression rythmée, peut permettre de reconstituer «une systématisation du pensable à partir de laquelle l'expression du pensé devient possible» (Guillaume, 1974, 18).

Avec le texte d'Eluard, on a affaire à une trame nominale en extension, et en configuration. Avec ce texte, on pourrait prétendre que l'on n'est pas encore arrivé au verbe, dans sa conjugaison. Pourtant des déclinaisons existent, d'ailleurs portées par des formes verbales non conjuguées. Le diagramme guillaumien peut alors s'interpréter ainsi au travers de l'entrecroisement des axes:



Le fait de l'ayant-été-lu-par-l'enseignant-avant fait partie de l'acte global de lecture. La coloration des tiroirs suggère l'idée que des impacts de même couleur orientent un questionnement du texte : les mots répétés, les expansions de noms + pluriel, les exponentielles nominales (le nombre de cases, la clause déterminative (un-tout), les mots qui commencent par la même lettre, le thème du miroir pour faire lien avec un autre texte⁹⁹, les cellules phonématiques glissantes (*bl-br*, *vff/b*). Cette commode à secrets n'est disponible que si elle provoque l'émergence d'idées. Pour ne citer qu'un exemple, si un élève en regardant celle-ci, proclame à la grande conversation : « ah oui regarde, c'est curieux, la couleur ocre-orange, on dirait que c'est tous les mots au pluriel », alors le premier tremplin d'une approche du poème s'y configure. Cette « commode à secrets », thème de travail d'un des petits groupes, existe donc par rapport à d'autres entrées-de-jeux : le 3X3, le dizain (tercet + un vers, forme en distique, le dizain tel qu'il est, et une forme en tremblement (avec un traitement du format où les phrases faisaient une vague). Ce sont des préparations d'ateliers avec des

⁹⁹ Il faut rappeler que le document de 2004 sur la poésie à l'école, propose, entre autres, une entrée ludique des textes poétiques, en particulier, avec la venue de trois textes simultanés d'un même auteur, issus de recueils différents. Dans notre travail de recherche, outre *Belle et Ressemblante*, nous proposons le *Miroir d'un Moment* mais également de manière alternée, les aphorismes de *Contre épreuve* ou le texte de *Nécessité*.

opérateurs de diversification où l'enquête peut tracer sa toile, qui sont donc des directions de travail sous un angle ludique, outre le fait qu'un groupe travaillera à des pistes existant entre les trois textes.

Le but de tels schémas consiste à considérer que l'on peut introduire presque simultanément à l'apparition rhétorique tout en manifestant que c'est par la grammaire que le poème arrive à nous plonger dans le sens de son opportunité. Au lieu de décortiquer des caractéristiques des niveaux d'inscription linguistique, ce qui ne permettrait pas d'approcher l'unité métastable du poème à son niveau de préhension : rythmatique, et même anthropologique, dans les répétitions et les reprises, on prend le poème comme une fractale de présentation. La première idée est d'essayer de suggérer une rhéologie du poème au lieu d'une structuration linéaire propre à toute phrase sur une page. Il ne s'agit pas de reconstruire des visions structurelles du texte (quoique ?), mais de proposer des approches souples du texte dans sa présentation, une manière de couper le regard linéaire sur un texte, l'alliage de la syntactique et de la sémantique. C'est donc l'activité de dire qui est mise en relief par l'arrivée du poème. Celui-ci, par sa texture et son tissu, est un acte intentionnel de langage, dont il faut retrouver les gestes en quelque sorte, le moment de vie qui s'y répercute¹⁰⁰. Les flèches indiquent par exemple un mouvement orienté, un projectile.

Cette entrée en matière est aussi une ouverture en mémoire. Ceux qui, par exemple, ont travaillé au cycle 2 avec *Croquepages*, et en particulier *Quenotte dans la bibliothèque*, se souviendront sûrement de cette activité du livre du maître, qui consiste à écrire sur des étiquettes tous les mots du texte (le texte est toujours présenté en grand sur le tableau, d'où une scopique de l'acte de lire un texte), et au cours d'une séquence, le texte est affiché mais avec les étiquettes à l'envers, et les élèves doivent retrouver chaque mot à sa place. Cette *commode* est donc pour nous une transformation de cette approche de lecture. Elle est une aide à l'expression. Les découpages proposés sont relativement conventionnels et pourront trouver des prolongements dans des activités décrochées, plus élémentaires peut-être, s'il s'agit de reconforter quelques pratiques enseignantes. Mais l'intérêt de la *commode* est ailleurs, sans doute dans son impact holistique, dans cette image globale qu'elle achemine. Il y aurait presque une sécurité à aller dans le texte, dans la mesure où il semble être une petite boîte à secrets accueillante.

¹⁰⁰ D. Keller, J-P. Durafour, J.F.P. Bonnot, R. Sock (2001), *Percevoir, monde et langage*, Editions Mardaga. Dans l'article de Jean-Luc Petit, « De l'intentionnalité de l'acte », on voit apparaître le terme de *kinesthèse*, ou sens du mouvement. Dans notre *commode* à tiroirs, nous tenterons de préciser les esquisses, les essais, les épreuves, d'une telle approche sémantique.

Axe de successivités

Un déterminant

Un substantif

Les nominalités extensives

A	B	C	D	E	
Un	visage Δ	à la fin	du jour ☺		1
un	BERCEAU 2 3	dans les feuilles mortes 4 5 6 7 8 9	du jour ☺ 10 11		2
un	BOUQUET	de pluie	nue		3
tout	soleil		caché		4
toute	source	des sources	au fond	de l'eau	5
tout	(miroir)	des miroirs	BRISÉ		6
un	visage Δ	dans les BALANCES	du silence		7
un	caillou	parmi d'autres cailloux			8
(Pour les)	Pour les frondes	des dernières lueurs	du jour ☺		9
un	visage (semblable) $\Delta \Rightarrow$	à tous les visages	oubliés Axe des simultanités		10

La structure d'illudance ici avancée n'est ni un accompagnement de recette, ni une liste d'ingrédients, simplement une attraction contextuelle de découverte. Si l'on trace une trajectoire de la compréhension à l'expression, on voit rapidement que les réalisations enfantines sont des essayages, des questionnements, des créations. Là encore Guillaume est précieux, car un

peu à l'inverse de Piaget, il énonce totalement le fait de création de l'enfant face à sa langue. Pour lui l'apprenant est un recommençant. Notre idée de commode avec tiroirs s'oriente à l'inverse de ceux qui pensent que les enfants ouvrent des tiroirs commodes où tout est rangé justement¹⁰¹. Il en retrouve incessamment les conditions de compréhension constructionnelle, ce qui ne signifie pas du tout qu'il l'invente par ailleurs.

L'axe des successivités couplé à l'axe des instances, des simultanités, suggère une lecture qui ne va pas de gauche à droite, mais de droite à gauche, ou plutôt de la finale à l'initiale: une approche des structurations successives. C'est une méthode de départ dans le texte.

En seconde trajectoire, l'axe des instances incline le texte sur son socle tournoyant (là encore c'est une image). Mais il est intéressant de remonter du socle vers l'aiguille par cycles de réentrance, à la manière d'une structure en came. On est dans une lecture spiralaire (elle est plutôt fractalitaire) plutôt que dans une lecture linéaire. A un moment donné, il est cependant nécessaire de décrocher la saisie dimensionnelle pour aborder la proximité de mot à mot. L'enfant a l'impression d'une épaisseur, d'une volumique de texte.

Si le texte a plusieurs dimensions, il est sans doute nécessaire d'en percevoir l'approximation. Les surréalistes, et sans doute Eluard le premier, en parallèle avec Dali ou Magritte, montrent un espace dans la page à arpenter. Le texte *les Mains libres*, en collaboration avec Man Ray, en est un exemple, *Les Médieuses* également. Peut-on parler d'anamorphoses, de gestalties poématiques, de pantomimes harmoniques, au centre d'une littérature animée ? La perception du poème, comme celle du tableau, est donc un artifice pour les surréalistes. Il s'agit d'atteindre le passant lecteur dans ses fondements mêmes, par un effet de littérature, par un effet artistique. Faux-semblant, double-fond, holismes enchevêtrés, interviennent dans le donner-à-voir, comme un chemin de précaution et d'ingéniosité. Ann Jonas, Claude Ponti, Raoul Servais (*Souvenir de l'éternel présent*, Schuitten et Peeters), pour le travail d'album, utilisent, eux aussi, ce procédé de proclamation. Le magicien d'Oz est construit sur cette modélisation.

Le texte de l'atelier poématique est donc l'évolution d'une tension entre des hypothèses de conception à multiplier dans les groupes d'ateliers, les

¹⁰¹ Gustave Guillaume (1994), *Langage et science du langage*, Presses de l'Université Laval/Nizet. Cf. in « Observation et explication dans la science du langage » : « Il ne répète pas de l'entendu : il crée son dire directement à partir des conditions constructives qu'il en possède, la mémoire de l'entendu ne participant que subsidiairement à cette création » (p. 284). A mettre sur le coin de toutes les tables enseignantes. Guillaume parle d'ailleurs plus loin de ces fameux tiroirs où serait rangé le savoir pour l'élève.

petits séminaires de la classe et la réalisation groupale des ancrages de contexte. Ainsi l'image en double d'un texte préparé, l'implicite et l'explicite, le texte matrice et son instruction motrice, la différenciation entre la préparation antérieure et l'expérimentation ultérieure, provoquent l'idée d'un texte projectile.

On trouvera sans doute curieux de trouver l'adjectif *mortes* dans la case C alors que *nue/brisé/caché* sont dans la case D. En fait, les tiroirs sont censés représenter à la fois un enclenchement syntactique de relation (les expressions au pluriel) mais aussi une sorte de tampon prosodique. *Nue/caché/brisé*, sont des expressions sans repli alors qu'il existe encore une ritournelle, une relance après *mortes --- du jour*.

D'autre part il est curieux de décaler *pour les* dans *pour les frondes*, du tiroir A au tiroir B, mais c'est une manière de faciliter l'appréhension de la logique du Un-Tout, sur neuf vers, ce qui est arrivé finalement puisque des élèves trouvent cette alternance que l'on a appelée « la rime » par le début. La case C est aussi singulière dans la mesure où deux tiroirs ne sont pas ocrés (forme au singulier ?). On a coloré le texte (damier), pour suggérer l'idée d'une commode avec des tiroirs secrets, afin d'en montrer l'architecture, par exemple ici le processus de nominalisation, et l'adjacence du verbe sous-entendu, le mérisme du nom et du verbe, même si l'un d'entre eux est absent dans la structuration syntactique. Le texte inscrit alors deux formes de conception entre tissulation et textualisation – les deux sphères du texte –, l'énergie autour de la répétition de mot (le « *visage* » en vert, le « *jour* » en jaune, les mots au pluriel de complémentation (construire ici une théorie de l'incidence au sens où Guillaume la propose, en ocre-orange), l'élaboration du premier vers au dernier (la structuration du dizain), mais tout également les encoches par distique, ou les découpages de deux tercets et un quatrain ou trois tercets et un vers « libre ». La couleur n'a d'autre fonction que celle de rassembler, autour d'une règle de composition, chaque mot ou groupe de mots qui s'y configure. Dans le texte 3X3, on se contentera de varier la mise en caractères des mots, de souligner les premières lettres de mots, *Berceau*, *Bouquet*, *Balance*, *Fin/Fond/Frondes (feuilles)*. *Soleil/Source/Silence*.

L'ensemble du module en ce cas, ici « commencer à proposer des entrées-de-jeux ludiques », ne présente d'intérêt que par la projection qu'il fait émerger en tournure de pensée dans le moment de rencontre, dans une esthétique de la réception. Le texte-wave, que l'on introduit dans un atelier, avec sur la page, des phrases ondulées vers le haut, a surtout la fonction du leurre (on insistera sur le fait de poème-vague en lien avec l'expression *des balances du silence*, mouvement possible du vent dans les arbres). Il raccorde avec d'autres pistes du module, le poème en page (les calligrammes, la page-

espace, la volumique motile). Il a aussi pour mission de récolter des manières de lire : « c'est bizarre, on a l'impression qu'il est flottant, qu'il a été bougé par le vent ». Il oblige de fait à une lecture plus lente. Il y a ainsi plusieurs stratifications et l'intérêt aux formats trouvera toujours adepte. On voit que dans le programme de travail de Judith Irwin¹⁰², cela amène à questionner le « Qui » du lecteur. Il y a toujours un élève qui va dire : « cela ne nous apprend rien sur ce que veut dire le poème. » Les rôles intra-groupeaux sont des chemins de différenciation dans la variation formelle du support. D'une certaine façon, il y a toujours un pari sur qui va découvrir quoi, on peut imaginer tout un tremplin de penser (la chaîne de relation par exemple : la conique de l'un-tout, la synectique étrange entre un cacher de soleil et un coucher de soleil, les répétitions --lettres et mots, formats d'expression--, les nominalités et leurs trame de variance, l'articulation du titre et du texte, l'instant-image, la topique des définitions, la règle de 3 et le duo formel) .

Conclusion : le texte de Lison en ouverture

Voici pour terminer, le texte de Lison, issu d'un des ateliers d'écriture, que finalement nous nous décidons à montrer dans le cours de cette recherche, bien que nous ne lui ayons pas demandé son accord sur cette présence (il y a bien sûr des forces d'enclenchement et d'aide, par exemple les éléments de la case A, voir plus haut, le texte est enclenché avec les petites particules de cette case). Il y a là à l'évidence la rencontre entre une émotion vive, un vécu peut-être personnel et l'expression qui en ressort. Cette élève fait bien plus que de transformer une structure-aide. Elle en renouvelle le procès de répétition (*ami* et *visage*). On retrouve d'une certaine manière aussi les questionnements de Hans-George Gadamer¹⁰³, sur la métaphore fondamentale comme champ de ressemblances, comme travail des correspondances cité par Guy Deniau¹⁰⁴: « le mouvement d'expansion de l'expérience qui saisit, soit dans l'aspect de la chose, soit dans son importance pour nous ». Le poème a donc une force d'enclenchement. Par exemple pour le poème de Lison, on a laissé sur la page les clichés alternants un-tout, et elle y rajoute la présence forte du mot *ami*, qui signale sa haute compréhension du poème éluardien et aussi sa propre présence poétique.

¹⁰² Judith Westphall Irwin (2007) *Teaching reading comprehension processes*, Editions Pearson.

¹⁰³ Hans George Gadamer (1996) *Vérité et méthode*, Editions du Seuil.

¹⁰⁴ Guy Deniau (2008) *Qu'est-ce que comprendre ?*, Librairie Vrin.

Belle et Ressemblante

*Un ami à la senteur du miroir
Un ami dans le moindre détail du visage
Un ami de rayon soleil
Tout semble parfait
Toute taille des membres au sang de l'os
Tout rit des sublimes ressemblances
Un ami dans les fleurs du visage
Un ami parmi d'autres
Pour les détails des apparences subtiles du corps
Un ami sent à tous les reflets un parfum de
frissons. Lison*

On se construit le poème sur un tissu de comparaisons dans un filon de réécriture. Le fait même de le faire apparaître aux élèves tel un Dizain, si l'on prend cette option, est un plan de configuration, un choix de modèles de compréhension qui harmonisent le champ de l'interprétation et celui de l'explication. Les stratégies de compréhension manifestent une haute attention aux contextes. D'autre part, le document de 2004 incline à une démarche en profondeur de la venue des poèmes. Si l'on accuse la dimension de recueil, si l'on accepte de travailler entre les recueils, si l'on pratique un horizon de textes dans un corpus, si l'on projette un module d'apprentissage, alors c'est presque la question philosophique du poème qui est à travailler, par exemple chez Eluard, l'esthétique du « Donner à Voir », une métaphorique chez Ricoeur, une mécanique intuitionnelle chez Guillaume, et chez ces trois auteurs, du sémantique au poétique, un élan chorématique – au sens des pratiques de danse, mais aussi chez le linguiste, au sens de l'observation phénoménologique des gestes en langue¹⁰⁵.

Dans le travail de Ricoeur, du côté d'une lecture littéraire (celle qui a affaire à des poèmes, des essais, des fictions en prose), il y a à élaborer, quant au monde de l'œuvre, les rapports manifestes entre la structure rhétorique, la grammaire logique et justement cette littérature animée, dont nous reparlons en deuxième chapitre de notre thèse. Dans sa troisième étude de *La Métaphore vive*, il reparcourt le chemin inauguré par trois analystes de la métaphore dont Ivor Armstrong Richards¹⁰⁶. Entre la teneur et le véhicule, le foyer et le cadre, le modificateur et le sujet principal, on retrouve, nous semble-t-il, les pistes que nous essayons d'entrouvrir, sous l'ancrage double

¹⁰⁵ Gustave Guillaume (1995), *Leçons de linguistique*, Vol.13, Presse de l'Université Laval/Klincksieck : leçon du 5 février 1959.

¹⁰⁶ Ivor Armstrong Richards(1936), *The philosophy of rhetoric*, Oxford University Press.

d'un versus-signe et d'un implexe-base, dès qu'il s'agit de comprendre un texte, articulé à un méprendre, et un incompréhensible fondamental. Dès qu'il s'agit de proposer, outre le lien entre modèle et métaphore, une entrée de jeux de lecture de poème, on s'oblige à penser, presque par controverse, une unité de vision dont il faut imaginer quelques augures : l'objet impossible, la représentation vide, le domino blanc, la métaphore, le prédicat nul, le taiji, la clef absurde, le memento noir. Par ce fait, nous osons alors parler d'une raison ludique à construire, telle une pédagogie du détour. La table d'observation, une sémantique en compréhension, agence le mot et la phrase, comme objets du texte poématique, sous cette unité métastable : une lexicale-puissance, un agencement énonciatif, une expression rythmée, un abstrait symbolique.



Cadre théorique et méthodes pour une classification des prédicats de sentiment en français

Claudine Salinas-Kahloul

ISLG (Institut supérieur des Langues à Gabes, Tunisie)

/ MoDyCo UMR 7114

Introduction

Cette étude s'inscrit dans une recherche en sémantique lexicale portant sur une classification syntactico-sémantiques des prédicats de sentiment. L'objectif de ce travail est de construire, par des méthodes d'analyse syntaxique, des classes sémantiques cohérentes, regroupant chacune des verbes, des noms et des adjectifs apparentés tant du point de vue syntaxique que sémantique.

Cette classification se fondera sur les propriétés syntaxiques, aspectuelles, morphologiques communes à partir de l'hypothèse que leurs similitudes formelles permettent de les regrouper afin d'aboutir à des classes sémantiques. Ce travail se range dans la lignée des travaux de Z. Harris (1976, 1990), M. Gross (1975), mais aussi G. Gross (1994) et J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1993, 1997).

Notre point de départ est un dictionnaire électronique intitulé *Les Verbes Français* (dorénavant *LVF*) où les auteurs, J. Dubois et F. Dubois-Charlier, construisent une classification syntactico-sémantique de tous les emplois verbaux recensés dans les grands dictionnaires de langue.

Cette entreprise s'insère dans un certain cadre théorique, qui lui confère sa légitimité, et qui sera également celui de notre recherche. Dans un premier temps, nous rappellerons les principes théoriques en partant de Z. Harris jusqu'à J. Dubois, en passant par M. Gross et G. Gross. Dans une deuxième étape, nous présenterons les particularités de *LVF* et la démarche des auteurs. Pour finir, dans une dernière partie, nous nous pencherons sur la méthode utilisée pour notre classification syntactico-sémantique des prédicats de sentiment, qui prend appui sur *LVF*.

1. Cadre théorique

Pour caractériser le cadre théorique dans lequel nous nous plaçons, il nous semble pertinent de nous pencher sur les grammaires de Z. Harris, mais aussi sur les lexiques-grammaires de M. Gross et du laboratoire LADL, pour

pouvoir mieux situer les travaux de J. Dubois et plus particulièrement déterminer ce qui distingue LVF des dictionnaires électroniques issus du LADL.

2. Les grammaires de Z. Harris

Les travaux de Z. Harris s'inscrivent dans la tradition de la grammaire distributionnelle et transformationnelle. Il considère la structure phrastique en tant que relation entre le prédicat¹⁰⁷ et ses arguments. Ces derniers peuvent varier en nombre, selon le prédicat, de un à trois le prédicat peut être monovalent (1), bivalent (2), trivalent (3) :

Pierre rit.
Pierre mange une pomme.
Pierre parle à Marie de son travail.

Dans (1), le prédicat *rire* n'a qu'un seul argument nominal, *Pierre*, qui est le sujet de la phrase : RIRE (Pierre). Dans (2), le prédicat *manger* a deux arguments, l'un est le sujet, *Pierre*, et l'autre le complément d'objet, *une pomme* : MANGER (Pierre, pomme). En revanche dans (3), le prédicat *parler* est à trois arguments, l'argument sujet *Pierre*, et deux arguments compléments : *à Marie* et *de son nouveau travail* : PARLER (Pierre, Marie, son travail). Le statut de « prédicat » a été étendu par Z. Harris à d'autres catégories que le verbe pour la raison que, de même que *rit* est le prédicat de Pierre dans *Pierre rit*, de même *le rire* est le prédicat de Pierre dans *Pierre a éclaté de rire* et *être rieur* est le prédicat de Pierre dans *Pierre est rieur* : le nom ou l'adjectif sont donc autant que le verbe susceptibles d'être prédicatifs. Le raisonnement s'étend à la préposition à partir de cas tels que *Pierre est devant Paul* comparé à *Pierre devance Paul* : la préposition *devant* met en relation deux arguments, *Pierre* et *Paul*, exactement comme le fait le verbe *devance*. C'est ce qui fait écrire à Le Pesant & Mathieu-Colas (1998) :

« Harris innove par un autre principe : ce noyau /prédicatif/ ne s'identifie pas à une seule catégorie morphologique, il est au contraire susceptible de réalisations multiples – non seulement sous forme de *verbes*, mais aussi sous forme d'*adjectifs* :

MORTEL (x) : x est mortel CONTENT(x, y) : x est content de y

¹⁰⁷ Z. Harris utilise le terme d' «opérateur».

ou de *substantifs prédicatifs*, que ceux-ci soient associés à des verbes (*rêver / rêve*) ou des adjectifs (*bon / bonté*), ou qu'ils soient autonomes (*aversion*) :

REVE (x) x fait un rêve (= x rêve)
BONTE (x) x est d'une grande bonté. (= x est très bon)
AVERSION (x, y) x a de l'aversion pour y. »

Pour que l'on puisse obtenir une phrase acceptable, le prédicat doit être actualisé. Selon la catégorie grammaticale, l'actualisateur peut être externe (pour le nom, l'adjectif, la préposition) ou interne (pour le verbe). L'actualisateur, qui est en fait le morphème grammatical, donne des précisions quant à la personne, au temps et à l'aspect. Pour l'adjectif, la préposition ou le nom, le verbe support joue le rôle d'actualisateur comme *être, faire* ou *avoir*, par exemple.

De plus, le prédicat sous-catégorise son argument ou ses arguments. En effet, ces derniers peuvent appartenir à diverses classes syntaxiques. Selon le cas, il peut s'agir d'un SN (comme dans (1), (2) et (3)), mais aussi d'une proposition subordonnée complétive (comme dans (4) et (5)) ou interrogative (comme dans (6)) :

Pierre dit qu'il viendra demain.
Qu'il vienne en retard est inacceptable.
Pierre se demande à quelle heure il viendra.

Ainsi, l'argument peut être lui-même prédicatif et donc avoir ses propres arguments.

Dans le domaine des classifications qui nous intéresse, nous devons également à Z. Harris la théorie des transformations. Celles-ci permettent d'obtenir, à partir d'une relation prédicat-argument(s), une série de phrases qui sont autant de variantes de la structure de base. Les trois opérations essentielles en jeu sont la réduction, la permutation et l'attachement. Soient les phrases :

Pierre mange.
La pomme est mangée par Pierre.
Les cheveux blanchissent.
Le temps blanchit les cheveux.

Si l'on compare (7) à (2), on remarque que la structure syntaxique a subi une réduction, l'argument complément du verbe *manger* a disparu. Quant à

(8), elle est la transformation de (2), les arguments sujet et objet du prédicat *manger, Pierre et la pomme*, ont été permutés. Dans (9), le prédicat verbal *blanchir* n'a qu'un seul argument, *les cheveux*, tandis que dans (10), un argument causatif a été adjoint, *le temps*.

Z. Harris (1990 :13) affirme :

« Les transformations sont donc devenues des relations d'équivalence paraphrastique entre phrases. Elles ont été appelées « transformations » (plutôt que « déformations » ou d'autres termes que j'avais envisagés), parce qu'elles étaient des transformations partielles sur l'ensemble des phrases, opérations faisant correspondre à chaque élément de l'un des ensembles de phrases un élément de l'autre ensemble en préservant les sélections lexicales ».

3. Les lexiques-grammaires de M. Gross

Dans la lignée des travaux de Z. Harris, vont voir le jour plusieurs dictionnaires électroniques que M. Gross appelle les lexiques-grammaires.

Le dictionnaire électronique implique dans son élaboration une rigueur plus grande que les ouvrages lexicographiques traditionnels du fait que son « usager » est une machine qui s'en tient aux renseignements qu'on lui fournit sans possibilité d'en combler les manques (ou les erreurs) par une intuition linguistique.

4. Les différences entre les dictionnaires « traditionnels » et les dictionnaires électroniques

L'entrée dans les dictionnaires « traditionnels » est définie par des lexèmes de classe équivalente (que l'on présente comme synonymes) ou par une paraphrase qui renseignent sur son sens tandis que ses propriétés syntaxiques se bornent à sa catégorie, à son genre pour le N, à son caractère transitif, intransitif ou pronominal et à son groupe de conjugaison pour le V. C'est généralement l'exemple donné (lorsqu'il y en a un) qui nous permet de retrouver implicitement quelques-unes de ces propriétés, à savoir le type d'argument et la construction syntaxique pour les acceptions énumérées... En fait, ces dictionnaires sont destinés à des personnes maîtrisant déjà suffisamment la langue, à l'instar des natifs ou des lecteurs avertis :

« Ces ouvrages, (...), ont été conçus pour être exploités par des êtres humains possédant la langue dans laquelle ils sont rédigés. Le cerveau humain a des aptitudes de mémorisation, de déduction et d'extrapolation telles que les informations n'ont pas besoin d'être fournies sous une forme entièrement explicite. » (D. Le Pesant 1996)

En revanche, pour un étranger ou un jeune apprenant, les indications données peuvent induire en erreur en omettant certaines constructions (ainsi le *Grand Robert* ne mentionne-t-il pas le fait que *adorer* admet une complétive ou un interrogative (*J'adore que l'on me fasse la cuisine, j'adore quand il neige*) ou en mettant en parallèle des termes qui ne fonctionnent pas syntaxiquement de la même manière : ainsi le verbe *s'étonner* est souvent mis en parallèle avec *s'abasourdir*, *s'ébahir*, *s'éberluer*, *s'épater*, *se surprendre*... il est pourtant difficile d'obtenir une phrase aussi acceptable en les commutant (cf. Salinas-Kahloul 2008) :

Elle s'étonne auprès de Pierre que Marie soit là.
Elle *s'abasourdit / *s'ébahit / *s'éberlue / *s'épate / *s'estomache / *se renverse / *se surprend auprès de Pierre que Marie soit là.

Les difficultés sont évidemment multipliées lorsqu'il s'agit de construire une description utilisable par une machine susceptible de générer des textes ou de les analyser : les dictionnaires électroniques doivent pallier les insuffisances des dictionnaires traditionnels, et fournir une description exhaustive, prévoyant tous les cas de figure. L'une des premières tentatives en France fut celle de M. Gross et de ses disciples au sein du LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) à partir des années 1970 : il s'agissait d'associer à chaque item l'ensemble de ses propriétés codées «+» ou «-» dans une «table» (propriétés essentiellement syntaxiques). Le sens n'était pas pris en considération, relevant d'une intuition difficilement formalisable et ne recouvrant pas nécessairement les propriétés formelles. La tâche s'organisa par catégories (ainsi M. Gross 1975) d'une part, J.-P. Boons *et al.* (1976) travaillent sur les verbes, L. Picabia (1978) sur les adjectifs) à l'intérieur desquelles est délimitée la sous-classe dont on va s'occuper à partir d'un critère syntaxique (les verbes à complétive pour M. Gross, les verbes intransitifs pour J.-P. Boons *et al.*, les adjectifs à complémentation pour L. Picabia, etc.).

Une vingtaine d'années après, il revient à Gaston Gross et son laboratoire LLI de Linguistique Informatique le mérite de constituer des classes sémantiques de noms non prédicatifs, dites «classes d'objets» («objet» pouvant aussi bien en l'occurrence recouvrir une personne, une action, un sentiment ou un événement), construites en fonction des prédicats qui les sélectionnent. Ces classes sont donc définies par un ensemble de propriétés syntaxiques, distributionnelles et morphologiques (G. Gross 1995, Le Pesant & Mathieu-Colas 1998).

Le lexique est abordé par le biais de la syntaxe, l'hypothèse étant qu'un emploi ne peut apparaître que dans une phrase élémentaire (*passer*, en soi, ne signifie rien, c'est *Le temps passe*, *Le facteur passe*, *La douleur passe*, etc.

qui en font surgir à chaque fois une acception) : étudier une unité du lexique revient à tenir compte de son environnement contextuel (la construction mais aussi les mots co-occurents) car le sens en dépend. Prenons ces simples exemples du verbe *chanter* :

Cette femme chante divinement.
Il chante les exploits d'Ulysse.
Il chante régulièrement les chansons de Brel.
Il fait chanter Pierre à propos de son passé.

Ces cinq énoncés contiennent le même verbe, mais ils illustrent différents emplois (ou sens) qu'il peut avoir. Par exemple (16) n'a rien à voir avec le chant, comme dans (13), ni avec la chanson, comme dans (15), etc. Néanmoins dans (13) et dans (15), le verbe semble sémantiquement proche ; pourtant dans (13), il est intransitif tandis que dans (15), il est transitif. Et de fait (13) exprime plutôt une propriété du sujet (à mettre en relation avec le chant) tandis que (15) nous renvoie à son activité (à mettre en relation avec la chanson). De même, dans (14) et (15), le verbe est transitif direct, l'argument sujet est un nom humain, le verbe a un argument complément : *les exploits d'Ulysse* dans (14) et *les chansons de Brel* dans (15) mais c'est la sélection distributionnelle qui importe : l'argument complément ici a un impact sur le sens du verbe puisque dans (14), *chanter* est synonyme de *célébrer*, *louer* tandis que dans (15), il se rapporte au fait d'utiliser sa voix. Par conséquent, ce qui distingue ces deux emplois, c'est l'argument complément : dans (14), le nom se réfère des événements, tandis que dans (15), le nom appartient à un paradigme de noms de morceau de musique vocale.

Il en va de même pour d'autres catégories lexicales. Si l'on considère l'exemple de l'adjectif *bleu*, il relève des adjectifs de couleur dans (17), mais des adjectifs d'intensité dans (18) :

Il a des yeux bleus.
Il a une peur bleue.

Ce qui distingue ces deux énoncés, c'est la sélection lexicale, qui implique elle-même des propriétés distributionnelles, morphologiques et syntaxiques différentes (qu'il faut décrire, évidemment, ce que ne font pas les dictionnaires traditionnels) : l'adjectif est modifiable par *très* dans le premier cas et non le deuxième ; comme attribut de l'objet, il permet la construction en attribut du sujet *Ses yeux sont bleus*, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres cas. En revanche en (17), l'adjectif peut qualifier le sujet : *Il est bleu de peur*, ce qui n'est pas le cas en (18) ; *bleu* en (17) est

nominalisable (*Le bleu de ses yeux*), mais non en (18), etc. Loin d'être monosémique, l'adjectif *bleu* acquiert à chaque fois un sens différent selon le nom auquel il se rapporte l'adjectif *bleu* : *yeux* dans (17) et *peur* dans (18) et ses propriétés formelles, différentes, permettent de justifier cette intuition.

Le contexte étant donc essentiel pour le sémantisme du prédicat, l'utilisation des « classes d'objets » dans les dictionnaires électroniques élaborés au LLI doivent permettre de rendre compte des différences de constructions syntaxiques et des différences de sélection lexicale liées aux différences sémantiques. Malheureusement, nous n'avons pas accès aux dictionnaires électroniques qui ont pu être mis au point au sein du LLI, ni même simplement à l'entier des « classes d'objets » qui y ont été vraisemblablement élaborées : tout au plus peut-on apercevoir ce dont il s'agit à travers des articles tels que ceux que rassemble le numéro de *Langages* dirigé par Le Pesant & Mathieu-Colas en 1998. En tout état de cause, la notion de « classe d'objet », en tant qu'elle allie le sens et la forme (entendue comme l'ensemble des propriétés syntaxiques, distributionnelles et morphologiques d'un item), nous paraît intéressante à exploiter pour notre propre compte, c'est pourquoi nous y consacrons les quelques précisions qui suivent.

5. Les classes d'objets de G. Gross

Les « classes d'objets » ont le mérite d'organiser le lexique, traditionnellement considéré comme un stock de mots échappant à ce point à toute structuration que le seul moyen que l'on ait trouvé de l'appréhender est celui de l'ordre alphabétique (lequel comme on sait n'introduit aucun principe systématique sur lequel s'appuyer pour décrire la langue) : avec les classes d'objet, les mots sont rassemblés en paradigmes sémantiques (par exemple les noms de personne, les noms d'animaux, les noms d'événement, etc.), justifiés par des propriétés grammaticales et lexicales communes. Cela fait que, dans un dictionnaire qui se servirait des classes d'objets pour établir sa métalangue (comme c'est le cas du *Dictionnaire de français langue étrangère* de J. Dubois, où les termes utilisés pour les définitions sont eux-mêmes définis dans l'« annexe grammaticale »), les termes utilisés pour décrire les entrées sont-ils eux-mêmes définis linguistiquement. Les paradigmes obtenus forment système, se trouvant tous en corrélation par le biais des critères (par exemple, on aura les verbes qui admettent comme sujet des noms d'événement, lesquels sont réciproquement définis par le type de verbe dont ils peuvent être le sujet).

Comme signalé plus haut, la prise en compte des seules propriétés syntaxiques est nécessaire mais non suffisante, car dire que tel prédicat est transitif direct, qu'il admet un, deux ou trois arguments supposerait que

n'importe quel nom serait acceptable, or il faut également considérer la sélection lexicale pour définir l'identité d'un terme. En guise d'illustration, examinons un emploi du verbe *manger* dans (19) :

Pierre mange une pomme.

On pourrait le décrire comme étant un verbe transitif direct ayant pour arguments un nom sujet, ici *Pierre*, et un argument complément nominal, ici *une pomme*. On pourrait le schématiser comme suit :

N_0 mange N_1 .

Conformément à cette construction syntaxique, nous serons amenés à admettre des énoncés du type :

- *Pierre mange une table.
- *Le stylo mange une pomme.
- * Le stylo mange une table.

Force est de constater que cette description doit être complétée par des indications concernant les traits sémantiques de ces noms. Pour le sujet, nous devons préciser le fait que l'argument sujet du verbe *manger* est généralement un nom d'un être humain ou d'un animal, ou d'une manière plus générale un animé. En revanche, l'argument complément du prédicat *manger* est en principe non animé (en principe car les Français mangent les huîtres vivantes, certains animaux prédateurs mangent également leur proie vivante).¹⁰⁸

Toutefois, le verbe *manger* selon son sujet n'admet pas n'importe quel nom concret comme objet, d'où l'inacceptabilité des énoncés (20), (21) et (22). On pourrait dire que des vers ont mangé une table ou que des termites ont mangé une poutre, mais les énoncés où, avec ces compléments, le sujet est un humain sont plus problématiques, référés à nos habitudes culturelles. De même, sauf dans une fiction (comme un dessin animé où un crayon est parfaitement susceptible de dévorer un bureau), le mot *stylo* n'a pas la possibilité « manger » dans ses traits définitoires.

Il faut donc préciser le paradigme des noms que le prédicat accepte en tant qu'arguments et pour cela recourir à des classes sémantiques, en l'occurrence les classes lexicales contenant des lexèmes non seulement

¹⁰⁸ Voici les différents traits sémantiques mentionnés par Le Pesant & Mathieu-Colas (1998) : « Ainsi redéfinie, notre description comporte 10 traits : 6 traits d'arguments (humain non prédicatif, animal, végétal, inanimé concret, locatif, nom de temps) et 4 traits de prédicats (humain prédicatif, action, état, événement). »

sémantiquement apparentés mais aussi ayant en commun des propriétés syntagmatiques - ce que G. Gross appelle « classes d'objets », c'est-à-dire des classes d'arguments qui sont en relation avec les prédicats. Certes certains prédicats peuvent parfois permettre à eux seuls de délimiter une classe entière : *rédiger* <TEXTE>, *épeler* <MOT> ou *ressemeler* <CHAUSSURE>. Mais dans la majorité des cas, c'est la combinaison de plusieurs prédicats qui nous permet de définir une classe.

Une fois ces classes obtenues, il est éventuellement possible de construire un réseau de classes lexicales en suivant une hiérarchisation qui les organise selon la relation d'hyperonymie ou d'hyponymie qu'elles peuvent entretenir entre elles.

Selon les lexèmes classés, les critères choisis sont différents : pour un verbe, nous nous intéressons également à l'aspect verbal, aux transformations, à la forme factitive par exemple ; pour un nom, le verbe support est un élément essentiel.

Prenons l'exemple du verbe *rire*. En tant que prédicat verbal, il présente plusieurs constructions :

- On rit.
- On rit de quelqu'un, de quelque chose.
- On rit à quelqu'un.
- On se rit de quelqu'un, de quelque chose.

Le verbe *rire* est intransitif dans (23), transitif indirect dans (24) et (25), et pronominal dans (26). Ces énoncés ont comme point commun de sélectionner un argument sujet animé ou plus particulièrement un humain, le rire étant une faculté difficilement attribuable à un animal étant donné qu'on ne peut accepter, dans la réalité qui est la nôtre :

Le lapin / le chat / le chien / l'éléphant / la tortue rit.

Toutefois, l'énoncé (28) semble acceptable :

Le singe rit.

Les énoncés (24) et (26) ont un complément prépositionnel introduit par la préposition *de* suivie indifféremment d'un nom animé ou d'un nom non-animé pour (24), ou introduit par la préposition *à*, dans (25), suivie exclusivement d'un nom animé.

Si l'on se borne à l'emploi intransitif, on peut déceler deux emplois possibles : d'une part celui qu'illustrent *aimer rire*, *être d'un tempérament*

rieur, et d'autre part, celui qu'illustrent *éclater / exploser de rire, rire aux éclats, rire aux larmes*.

Le premier emploi a trait à une propriété signifiant « être gai », « s'amuser », auquel on peut lui faire correspondre l'adjectif *rieur* :

Ces enfants ne pensent qu'à rire.
On ne peut pas toujours rire.
Il faut savoir rire de temps en temps.

En revanche, le deuxième emploi exprime la manifestation d'un sentiment :

Il se mit à rire tout seul.
Il rit à gorge déployée.
Il rit comme un fou.

Les distributions confirment cette distinction. En effet, l'intensité, pour le deuxième emploi, s'exprime par des circonstants du type à *gorge déployée* comme dans (33) ou *comme un fou* comme dans (34), qui soulignent l'aspect ponctuel de cet emploi du verbe *rire* et donc l'expression de la manifestation d'un sentiment et non d'une propriété. De fait, les énoncés relevant de cet emploi ne peuvent être mis en parallèle avec l'adjectif *rieur* qui, quant à lui, se rapporte à une propriété.

A présent, si on se réfère à l'argument sujet humain, des critères nous permettent de caractériser cette classe d'objets. En effet, le nom humain est commutable avec le déictique *je* :

Je ris / Quelqu'un rit.
Je ris / Quelqu'un rit de quelqu'un, de quelque chose.
Je ris / Quelqu'un rit à quelqu'un.
Je me ris / Quelqu'un se rit de quelqu'un, de quelque chose

De plus, le nom humain tolère la préposition *chez* et non le relatif *où* :

Il va chez le fleuriste / chez ses parents / *chez l'école / *chez la plage.
Les parents chez qui j'habite / *où j'habite.

6. *LVF* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier

L'essentiel des travaux de Jean Dubois appartient aux domaines de la lexicologie et de la lexicographie.

7. Présentation du dictionnaire électronique *LVF*

Jean Dubois est l'auteur de nombreux dictionnaires qu'il a conçus seul ou rédigés en collaboration avec d'autres, et singulièrement du *Dictionnaire du français contemporain*, révolutionnaire en son temps (1967) puisqu'il introduisait une structure fondée sur la construction syntaxique et la sélection lexicale pour distinguer entre les emplois, là où traditionnellement on procédait de manière uniquement sémantique (les synonymes procurant éventuellement la justification de l'acception) et en faisant se succéder les emplois selon leur date d'apparition dans la diachronie linguistique : contre cette démarche, J. Dubois montrait que l'on pouvait organiser les divers sens en restant en synchronie d'une part, et en appliquant les principes de la théorie distributionnelle d'autre part – il validait par là, sur le plan empirique, les postulats et principes avancés par le structuralisme, en Europe à la suite de Saussure, et aux Etats-Unis à la suite de Bloomfield. Ce type de démonstration avait déjà fait l'objet d'études ponctuelles (par exemple sur le verbe *passer*, ou sur les emplois comparés des adjectifs *aigu* et *pointu*), mais avec le *Dictionnaire du français contemporain*, la tentative concerne l'entier du vocabulaire courant : il s'agit de la première réalisation systématique appliquant les principes du structuralisme, la science linguistique d'alors, à la description du lexique français.

Moins de dix ans plus tard, le dictionnaire dénommé *LEXIS* (1975) introduisit une autre nouveauté remarquable, consistant à rassembler sous l'entrée de base la famille morphologique qui lui est associée, alors que la tradition enregistre chaque mot à son ordre alphabétique, séparant donc par exemple *citation* de *citer* puisque entre les deux doit alphabétiquement paraître *cité*, qui n'a rien à voir avec l'un ni avec l'autre. Cette structuration de la description des entrées fait clairement apparaître que les dérivés sont un autre moyen formel (d'ordre morphologique) de séparer les emplois d'un terme : ainsi le nom *menace* peut être mis en correspondance avec l'emploi du verbe *menacer* à sujet humain et à double complémentation (*Il menace (sa femme) de se suicider/ Sa menace de se suicider*), mais non avec l'emploi du verbe à sujet non humain et à un seul complément (*La maison menace de s'écrouler / *La maison nous menace de s'écrouler/ *La menace (de s'écrouler) de la maison*).

Dès avant la fin de la même décennie, Jean Dubois conçoit, sur le même modèle, mais adapté au public visé, un *Dictionnaire du français langue étrangère* (en deux niveaux), où les entrées ne font pas l'objet d'une définition mais sont comprises par le biais des emplois, sur l'hypothèse que le sens d'un mot peut s'inférer de sa situation dans un cotexte (approprié) – éventuellement, un dessin (humoristique) complète la situation du mot. Sont donc là encore mis en application les principes présidant à la théorie

distributionnelle telle que formalisée par Z. Harris au début des années cinquante, après que Bloomfield en ait posé les premiers jalons dans les années trente (Bloomfield, 1933, *Language*) : l'unité linguistique s'appréhende et se définit par sa distribution, les commutations qu'elle admet dans ce cadre (les traditionnels « synonymes ») ou dans un contexte de sens contraire (les « antonymes »), et les transformations morphologiques auxquelles elle peut donner lieu (*se baigner*, (*prendre un*) *bain* par exemple). A la fin du tome II (1979) est fournie une « annexe grammaticale » où les catégories et leurs sous-classes sémantiques (ainsi le Nom, les noms de sentiment, etc.) sont définies à l'aide de critères syntaxiques, distributionnels et morphologiques : on peut situer là l'origine de l'idée de ce que G. Gross appellera un peu plus d'une dizaine d'années plus tard « les classes d'objets », dont la définition en effet systématise le recours aux critères distributionnels, syntaxiques et morphologiques.

Ces réalisations préfigurent ce que J. Dubois ne mettra en œuvre qu'une fois à la retraite, au début des années quatre-vingt : l'inventaire systématique des emplois des verbes français, classés sur des bases syntaxiques, distributionnelles, morphologiques (par le biais des transformations possibles utilisant les mots parents) et sémantiques : le dictionnaire dénommé *Les Verbes français*¹⁰⁹.

J. Dubois travaille donc depuis les années quatre-vingt dans l'optique de dictionnaires électroniques (le premier, étant paru en 1993, suppose un travail commencé bien en amont : vraisemblablement une dizaine d'années auparavant) ce qui en fait un précurseur au moins dans le domaine français.

8. LVF

Cet ouvrage a connu deux versions : une première¹¹⁰, en 1993, qui est une base de données réalisée sur Dbase, et répertoriant 25 610 entrées verbales, qui correspondent à 12 310 verbes. N'apparaissent dans ce dictionnaire que les formes simples conjugables, les locutions verbales sont traitées dans un autre dictionnaire électronique, paru ultérieurement : *Locutions en français* (2004). La deuxième version est la version papier, paru en 1997, mais qui, par faute de place, va condenser certaines informations.

Cette classification est le résultat d'un travail reposant essentiellement sur J. Dubois, mais qui a bénéficié d'une collaboration avec le LADL de M. Gross (au cours de séminaires communs hebdomadaires à partir du milieu

¹⁰⁹ Il a également co-dirigé et co-rédigé divers autres ouvrages lexicographiques.

¹¹⁰ En fait, dès 1991, J. Dubois annonce une première version réalisée sur Dbase IV. Cette version a été complétée, et la codification modifiée et simplifiée dans la version de 1993 qui a été diffusée.

des années 1970), en particulier de la participation d'A. Guillet, et des nombreuses données accumulées pour la rédaction des dictionnaires Larousse. Le corpus a d'ailleurs été établi à partir de plusieurs dictionnaires. Dans la version plus complète, J. Dubois précise pour chaque verbe le répertoire lexicographique où il a été répertorié : un dictionnaire fondamental de 15 000 mots (par exemple *Français Fondamental*), un dictionnaire de base de 15 000 mots (comme *Nouveau Larousse des débutants*), un dictionnaire usuel de 35 000 mots (comme *Petit Robert*), un dictionnaire général de 60 000 mots, un grand dictionnaire de langue ou encyclopédiques (*Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* ou encore *Grand Robert*). Les autres emplois sont des recensements personnels¹¹¹.

J. Dubois résume ce qui oppose sa démarche à celle du LADL dans son article de 1991 :

« On s'en écarte sur les potentialités induites (qu'on limite), sur les transformations (restreintes à certains types comme l'instrumental en fonction sujet), sur l'introduction des verbes dont il n'est employé que les formes avec *être* (comme *être dépourvu*, *être censé*), sur le sort fait aux pronominaux, sur l'analyse du factif, sur la limitation de la notion d'opérateur, sur la distinction des noms d'animaux et de personnes, sur la distinction entre complétive et interrogative indirecte. Ces différences, et quelques autres, donnent des classes de verbes différentes de celles qui sont consignées dans les tables du LADL, mais souvent complémentaires » (*op. cit.* : 213).

En fait, la classification de *LVF* d'une part est exhaustive à partir des emplois relevés dans les dictionnaires, donc attestés, alors que les tables constituées au LADL concernent des sous-classes, et que le corpus est entièrement forgé. D'autre part elle propose une définition sémantico-syntaxique des classes, ce qui n'était en tous cas pas le cas des tables de M. Gross 1975, mais le critère sémantique sera progressivement intégré dans les travaux de J.-P. Boons *et al.* (*op. cit.*) et l'ouvrage de A. Guillet & C. Leclère (1992) – lequel, bizarrement, ne porte aucune mention du travail que J. Dubois présente comme mené en commun.

Dans la version abrégée *LVF*, chaque entrée verbale est associée à quatre informations : l'opérateur, le sens (expliqué par un synonyme, un parasynonyme ou une définition selon le cas), une ou plusieurs phrases venant illustrer le sens et la construction syntaxique du verbe et une mention de la dérivation (si dérivation il y a). La version électronique ajoute le domaine et le niveau de langue, la conjugaison et l'auxiliaire usité, les

¹¹¹ Cf. Dubois, J. (1991) et Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1997 : XIII)

termes dont le verbe est éventuellement dérivé et le dictionnaire dans lequel l'entrée a été répertoriée.

Les informations données par les champs « opérateur » et « construction » relèvent de la sous-catégorisation, elles peuvent parfois sembler redondantes mais, en fait, sont souvent complémentaires. En effet, *aboyer 01* ou *baréter* appartiennent à la classe C1, verbes de communication pour « s'exprimer par un son, une parole ». Les deux prédicats ont la même construction : intransitifs à sujet animal (A20). Leurs opérateurs précisent qu'il s'agit d'émettre un cri (*f. cri espèce*), toutefois il est fait mention de l'espèce concernée : *canis* pour *aboyer 01* et *éléph.* pour *baréter*, précision non présente dans le champ « construction » et relevant de la sélection lexicale.

Quant aux propriétés transformationnelles, elles figurent dans le champ « construction » (formes transitive et pronominales possibles, causatif, réciprocité, instrumental pouvant devenir sujet, dérivation morphologique...), souvent renforcées par la ou les phrases données en exemple. Le verbe *mentir 02*, par exemple, est désigné comme pouvant accepter une forme transitive indirecte à sujet humain et à complément en *à*, sans instrumental (N1a) : *On ment à Pierre sur ce qu'on fait*, une forme intransitive à sujet humain (A10) : *On n'aime pas mentir*, ou une forme pronominale réciproque (P7000) : *Ils se mentent*.¹¹²

Cependant, les transformations utilisées pour la classification ne sont pas toujours aussi explicites.

Ces verbes sont divisés en 14 classes différentes, abrégées par une lettre majuscule :

- C pour les verbes de « communication » (2 039 entrées)
- D pour les verbes de « don, privation » (953 entrées)
- E pour les verbes de « mouvement d'entrée / sortie » (2 444 entrées)
- F pour les verbes de type « frapper » ou « toucher » (1 727 verbes)
- H pour les verbes de « état physique ou de comportement » (2 079 entrées)
- L pour les verbes « locatifs » (1 523 entrées)
- M pour les verbes de « mouvement sur place » (1 671 entrées)
- N pour les verbes de type « munir / démunir » (3 174 entrées)
- P pour les verbes « psychologiques » (2 074 entrées)
- R pour les verbes de « réalisation, mise en état » (2 290 entrées)
- S pour les verbes de « saisie ou de possession » (1 671 entrées)
- T pour les verbes de « transformation, de mutation, de substitution » (2345 entrées)

¹¹² Exemples tirés de *LVF*.

U pour les verbes d' « union, de réunion, de mise en relation » (1 407 entrées)

X pour les verbes à statut grammatical (212 entrées)

Les objectifs et les principes de classification sont affichés dans une préface de J. Dubois et F. Dubois-Charlier : il s'agit d'aboutir à un classement sémantique à partir de critères syntaxiques, dans le cadre d'une théorie de l'objet qui voit l'identité de l'unité linguistique dans l'association entre la forme et le sens; seule la forme étant matérialisable, donc observable et manipulable, l'accession au sens se fait par la forme:

« La classification syntaxique des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques¹¹³ de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue : à la différence syntaxique entre *venir à Paris* et *venir de Paris* correspond une différence sémantique entre la destination et l'origine » (*LVF*, p.III)

Les auteurs, par les outils de la grammaire distributionnelle et transformationnelle, ont commencé par opérer l'inventaire des schèmes syntaxiques de ces prédicats verbaux, ce qui implique comme préalable l'analyse du plus grand nombre possible de verbes (en tenant compte du contexte phrasique) et le relevé des différents types d'arguments (pour le sujet, pour l'objet mais aussi pour les circonstanciés) et les types de compléments. Les traits sémantiques des arguments nominaux jugés suffisants pour l'ensemble de la description sont ceux de l'humain, de l'animal, du non-animé, considéré dans les deux modes, propre ou figuré. En outre, le prédicat verbal peut contraindre l'argument à être au singulier ou au pluriel, ou à désigner un collectif. La manière dont ces propriétés sont définies n'est pas toujours explicite, et l'on a souvent l'impression d'avoir affaire à de banales intuitions sémantiques alors qu'en fait les traits ont fait l'objet de travaux antérieurs qui rendent, aux yeux des auteurs du moins, leur justification inutile car évidente, car en somme du domaine public de la connaissance. Par exemple, les noms collectifs ont fait l'objet d'un article dans *LINX* 34-35, où l'on se rend bien compte que l'étiquette « collectif » n'est pas seulement sémantique mais repose sur tout un travail de mise à jour de propriétés formelles diverses pour un corpus exhaustif (l'ensemble des noms dits « collectifs » par un éventail de grands dictionnaires de langue) – mais il n'est pas même fait mention dans *LVF* de l'existence de cette justification de l'emploi de l'étiquette. Il revient donc au lecteur ou utilisateur

¹¹³ Les schèmes syntaxiques sont définis à la fois par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés ainsi que leurs relations et par les mots du lexique.

de *LVF* de rétablir les critères autorisant l'utilisation de ces dénominations sémantiques, ce qui n'est pas toujours très commode à retrouver.

J. Dubois et F. Dubois-Charlier ont répertorié également les transformations susceptibles d'atteindre les schèmes syntaxiques (c'est-à-dire les structures munies de leur lexique) comme un passage à la forme pronominale, au passif..., qui permettent de séparer des constructions apparemment identiques. Comme précédemment, les propriétés ne sont pas forcément transparentes, ni, donc, ce qui a présidé à telle répartition des emplois, à telle classification plutôt que telle autre. Ainsi, il y a un troisième emploi de *rire* intransitif, rangé dans les « états physiques » et donc distingué du verbe *rire* « psychologique » dans ses deux emplois aperçus précédemment: le critère affiché est dans la sélection du sujet, ici une partie du corps (*Ses yeux rient*), mais aussi (sans doute) dans le fait entre autres que la nominalisation n'est pas ici permise (**Le rire des yeux*). A ces propriétés syntaxiques s'ajoute le simple signalement des mots apparentés, mentions morphologiques, indiquées en abrégé : dérivations nominales ou adjectivales permises. Là encore, le décryptage n'est pas forcément toujours transparent; ainsi, on comprend que les énoncés de type *La campagne rit sous le soleil* donnent lieu à un quatrième emploi de *rire*, mais non que l'adjectif *riant* ne soit pas mentionné en regard dans la colonne dévolue à la morphologie: *La campagne est riante sous le soleil* apparaît pourtant bien formé, et en correspondance sémantique avec *La campagne rit sous le soleil*... Simple oubli? Raison cachée? C'est à nous de le déterminer.

Ce qui, en revanche, vise la simplicité et la transparence, et en cela rapproche les partis pris du LADL de ceux de J. Dubois, c'est un recours minimal à la métalangue, d'une part, et une reprise apparemment sans état d'âme de la terminologie traditionnelle (sujet, objet, circonstanciel...), vraisemblablement par souci pédagogique – peut-être éventuellement aussi par désaccord avec les nouvelles analyses et terminologies qui peuvent apparaître, ou le sentiment que ces dernières ne changent rien de fondamental à la description qui se mène. Les étiquettes sémantico-syntaxiques utilisées pour les « opérateurs » qui justifient le rassemblement dans une même classe se veulent transparentes. Les propriétés relevées vont en effet se traduire par un opérateur (représenté par une abréviation du français, du latin ou même de l'anglais selon le cas), et tous verbes ayant un opérateur commun forment une même classe générique (classe qui est représentée par une lettre majuscule, comme nous l'avons expliqué plus haut). Par exemple, pour la classe P vont apparaître les opérateurs : *sent* (avoir tel sentiment), *f.sent* (donner tel sentiment à qn), *ger.mens* (avoir telle activité consciente), *percep* (avoir telle perception), *percep.mens* (avoir tel savoir) et *scrut* (appliquer son esprit à qc).

Ces 14 classes génériques vont à leur tour être divisées en classes sémantico-syntaxiques (54 au total) qui opposent les traits sémantiques être vivant / non animé, propre / figuré (ou métaphorique).

Ces 54 classes sémantico-syntaxiques sont subdivisées en sous-classes syntaxiques, qui, elles, tiennent compte du schème syntaxique et du paradigme lexical, puis en sous-types syntaxiques. En effet, certains schèmes syntaxiques peuvent exister sous différentes formes comme la forme transitive directe (T), la forme transitive indirecte (N), la forme pronominale (P), la forme intransitive (A).

Nous pouvons, à titre d'exemple, récapituler la classe générique P constituée des verbes dits « psychologiques », classe qui fait l'objet de nos travaux :

Classe Générique (lettre majuscule)	Classes Sémantico-syntaxiques (chiffre)	Sous-classes syntaxiques (lettre minuscule)
P (2074 entrées)	P ₁ (1159 entrées) « avoir tel sentiment, telle activité consciente »	<p>P1a : « être dans tel état psychologique », « avoir tel sentiment » (211 entrées) : <i>On espère toujours, mais on est toujours déçu.</i></p> <p>P1b : « manifester physiquement sentiment de joie, de douleur » (34 entrées) : <i>On pleure quand on est ému.</i></p> <p>P1c : avoir telle manifestation physique due à tel sentiment, avoir tel sentiment pour / contre (214 entrées) : <i>On frémit de peur à la pensée du danger couru. On enrage contre les autorités de ne pouvoir agir.</i></p> <p>P1d : avoir tel sentiment portant sur qc ou poussant à qc (70 entrées) : <i>On renonce à boire, à voyager, à une compétition.</i></p> <p>P1e : avoir telle activité mentale (180 entrées) : <i>On hésite entre accepter ou refuser.</i></p> <p>P1f : avoir telle activité mentale dirigée sur te l objet (71 entrées) : <i>On pense à P, à toutes les occasions perdues.</i></p> <p>P1g : prendre qc comme objet d'activité mentale (89 entrées) : <i>On contemple l'ampleur du désastre.</i></p> <p>P1h : avoir l'esprit tendu vers (97 entrées) : <i>On se fatigue à répéter toujours pareil.</i></p> <p>P1i : avoir tel sentiment portant sur qc 102 entrées) : <i>On supporte la faim, les injustices, son sort avec résignation.</i></p> <p>P1j : avoir tel sentiment à l'égard de qn (91 entrées) : <i>On aime ses amis pour leur franchise.</i></p>
	P ₂ (536 entrées) « faire avoir tel sentiment à qn »	<p>P2a : induire tel sentiment chez qn (438 entrées) : <i>On agite le peuple avec des discours. Les ouvriers s'agitent.</i></p> <p>P2b : donner tel sentiment à qn (18 entrées) : <i>Ce métier, ce climat convient guère à P.</i></p> <p>P2c : augmenter, diminuer, remplir tel sentiment chez qn (80 entrées) : <i>On apaise une grève, une querelle. Le conflit s'apaise.</i></p>
	P ₃ (379 entrées) « manifester telle connaissance, telle analyse »	<p>P3a : diriger son esprit, son activité réflexive sur qn (71 entrées) : <i>Le psychanalyste analyse un patient. L'analyste a dû s'analyser lui-même.</i></p> <p>P3b : diriger son esprit, son activité réflexive sur qc (136 entrées) : <i>On essaie une voiture, un produit, une machine.</i></p> <p>P3c : avoir ou ne pas avoir la connaissance de qc, de qn (172 entrées) : <i>On apprend une langue. Les langues s'apprennent sur le terrain.</i></p>

Pour la classe P₁, les prédicats verbaux ont un sujet humain, quant à la classe P₂, l'objet y est humain tandis que pour P₃, l'objet y est humain ou non-animé.

Les verbes polysémiques se trouvent logiquement dans des classes génériques et / ou syntaxiques différentes, ils ont donc dans l'index plusieurs entrées numérotées, en témoigne le verbe *rire* dans *LVF* qui a sept entrées différentes : *rire 01*, *rire 03* et *rire 07(s)* se trouvent dans la classe P, *rire 02* et *rire 04* dans la classe H, et *rire 05* et *rire 06 (s)* dans la classe C. Ces entrées verbales représentent, comme la tradition lexicographique le veut, l'infinitif du verbe, ainsi que sa caractéristique syntaxique dominante : la forme simple pour *rire 01*, la forme pronominale pour *rire 07 (s)*, la forme négative pour *ciller 02 (ne)*, la forme *être* et participe passé pour *aviser 07 (é)*...

Les phrases données comme exemple sont généralement des phrases simples, contenant des termes génériques, à savoir pour un sujet humain *on* ou *P (Paul, Paulette)*. Ce sont des illustrations minimales, qui ne visent pas le naturel ou l'acceptabilité à cause du nombre de signes à respecter si l'on veut que l'ensemble de la description tienne sur une ligne. De même les constructions de chaque prédicat sont indiquées de manière économique par une codification d'une lettre majuscule désignant la forme (transitif direct T, transitif indirect N, pronominal P et intransitif A) et de deux à quatre caractères selon la forme. Ceux-ci désignent le type de sujet et d'objet (humain, animal, chose, complétive...), le complément prépositionnel et le circonstant avec la préposition utilisée (à, de, pour, contre...). Les auteurs distinguent également le type de circonstant, ils présentent trois catégories de locatif, par exemple : le lieu où l'on est, le lieu où l'on va et le lieu d'où l'on vient.

Pour récapituler, prenons l'exemple du verbe *déplorer 01*, codifié par T14b0. Cela signifie qu'il est transitif direct (T), que son sujet est humain (1), que son objet est une complétive ou une chose (4), que son complément prépositionnel est introduit par la préposition *de* (b). Quant à *affoler 02*, il est codifié T1108 (T pour transitif direct, 1 pour sujet humain, 1 pour objet humain et 8 pour circonstant indiquant l'instrumental pouvant devenir sujet), *amouracher (s)* P10b0 (P pour pronominal, 1 pour sujet humain, b pour complément prépositionnel introduit par *de*) et *blêmir 02* A17 (A pour intransitif, 1 pour sujet humain et 7 pour circonstant indiquant la cause).

D'autres éléments caractéristiques des prédicats sont fournis dans la base de données mais non dans la version papier comme la conjugaison du verbe (rubrique C), le domaine et le registre de langage (rubrique DOM), le dictionnaire où a été répertorié le prédicat (rubrique L)...

9. Notre approche

Nous avons montré comment J. Dubois et F. Dubois-Charlier sont arrivés à classer les verbes français, les critères de sélection choisis et le mode de classification. Nous allons à présent expliquer en quoi consiste notre travail sur *LVF*.

Ce dictionnaire présente de nombreux avantages, comme nous avons pu le constater, il utilise une terminologie simple, accessible à tous, se voulant le plus neutre et objectif possible. J. Dubois y apporte une grande importance pour la confection des dictionnaires, l'objectivité et l'anonymat sont nécessaires pour un discours pédagogique. Cela doit expliquer sûrement l'absence de bibliographie dans l'ouvrage, ou encore l'absence de références à des travaux récents ou même plus anciens sur les verbes :

« La disparition des références à des textes dans un dictionnaire est inhérente à la règle du discours pédagogique qui tend à l'anonymat de l'auteur et à l'universalité de l'objet », (J. Dubois 1970 : 41)

« Mais les ouvrages didactiques sur la langue ne connaissent que le présent atemporel. La langue est une loi et le lexique un « trésor » d'où la durée est exclue. Le discours tenu n'est pas seulement « objectif » (toute subjectivité de l'auteur ayant été exclue), mais il est aussi impératif et normatif ; il se constitue en règle absolue. » (J. Dubois 1970 : 42)

J. Dubois et F. Dubois-Charlier, dans *LVF*, donnent une vue d'ensemble sur la catégorie verbale des prédicats français, tant d'un point de vue syntaxique que sémantique, travaillant à la fois sur leur polysémie et leur synonymie ; il existe deux manières d'aborder ce dictionnaire : soit par les classes sémantiques, dans ce cas, la synonymie presque parfaite peut être mise en relief, soit par l'index, et dans ce cas, c'est la polysémie du verbe recherché qui sera mise en exergue.

Cet inventaire classifié peut devenir un outil pédagogique incontestable, car il présente à la fois le sens et la construction syntaxique du verbe. En fait, il donne le « mode d'emploi » du lexème mais, ainsi qu'on l'a signalé plus haut, les termes de ce mode d'emploi ne sont pas tous transparents, même pour un linguiste – or la transparence du propos est une condition *sine qua non* de sa transmission : les écoles les plus en vogue en matière de Sciences du langage sont celles qui sont le plus proches des intuitions de l'homme de la rue et dont les textes, théoriques y compris, sont accessibles au profane (voir les difficultés rencontrées par exemple par *L'Essai de grammaire* de Damourette et Pichon, ou l'ensemble de l'œuvre, globalement hermétique, de

Gustave Guillaume: certes ces linguistes sont connus, voire respectés, de tous, mais l'exploitation effective de leur œuvre reste le fait de spécialistes).

De même, *LVF*, dans sa présentation actuelle, n'est exploitable, malheureusement, que par des personnes averties, qui prendraient la peine de comprendre cette codification, lourde et complexe, laquelle peut ne pas être toujours évidente.

Notre premier objectif vise à retrouver les propriétés syntaxiques qui ont permis d'aboutir à cette classification. Pour commencer, notre recherche doctorale se cantonnera simplement aux prédicats rangés dans la classe P (« psychologique ») : ceux qui relèvent des sentiments. Néanmoins, cette classe P ne présente pas uniquement les verbes de sentiment. En effet, si nous consultons le tableau cité plus haut présentant la classe générique P, nous remarquons que les verbes de la classe syntactico-sémantique P3 (« manifester telle connaissance, telle analyse ») ne concernent pas les sentiments (37), mais le cognitif. Il en va de même pour quelques sous-classes syntaxiques de P1 comme P1e (« avoir telle activité mentale ») (38), P1f (« avoir telle activité mentale dirigée sur tel objet ») (39), P1g (« prendre quelque chose comme objet d'activité mentale ») (40) et P1h (« avoir l'esprit tendu vers ») (41).

Le médecin autopsie le cadavre.
On médite sur un banc à l'écart de la foule.
On pense à toutes les occasions perdues.
On oublie son travail en vacances.
On n'a pas songé à vous prévenir.¹¹⁴

Ces énoncés présentent des verbes relevant du psychologique mais non des sentiments : *autopsier* (P3a), *méditer 02* (P1e), *penser 03* (P1f), *oublier 04* (P1g) et *songer 03* (P1h).

Une fois retrouvées et expliquées les propriétés syntaxiques qui ont permis une telle classification, nous tentons d'affiner ce travail par de nouvelles propriétés. En effet, lorsqu'il s'agit de verbe de sentiment, les arguments ont le plus souvent un rôle sémantique primordial, à savoir que l'un des arguments désigne l'expérimenteur, c'est-à-dire celui qui éprouve le sentiment en question.

On s'étonne de le voir.
On aime ses amis pour leur franchise¹¹⁵.

¹¹⁴ Les exemples ont été relevés dans *LVF*.

¹¹⁵ Exemples tirés de *LVF*.

Etonner 02 (s) entre dans la catégorie des verbes qui ont un sujet désignant l'expérienceur, ici *on*, et l'argument, qui est un complément prépositionnel introduit par la préposition *de*, présente la cause du sentiment, *de le voir*. En revanche, le verbe *aimer* 02 a une construction différente étant donné que le deuxième argument représente l'objet du sentiment, ici *ses amis*, et non la cause. Cet objet est généralement un humain ou un comportement humain. Le sujet est toujours l'expérienceur.

Notre tâche est de répertorier les différentes constructions des Vsent en tenant compte de la place de l'expérienceur, et de la présence de la cause du sentiment ou de l'objet du sentiment, et voir, éventuellement, s'il existe d'autres constructions possibles.

Pour compléter cette étude sur les Vsent, il nous semble nécessaire d'ajouter d'autres propriétés non abordées explicitement par J. Dubois et F. Dubois-Charlier comme l'aspect (44) :

On regrette notre jeunesse.

On regrette sa présence.

Le pécheur se repent de son crime.

Dans (44), le verbe *regretter* se construit avec deux arguments, un argument sujet qui est l'expérienceur et un argument objet qui est l'objet du sentiment. Cet objet doit nécessairement se référer à un événement passé et révolu ou à un lieu ou une personne passé(e) et perdu(e) de vue (une paraphrase possible serait d'ailleurs *Je regrette ma jeunesse passée, Il regrette sa jeunesse perdue*)¹¹⁶. Cet événement ou état doit être heureux ou apprécié et doit générer un sentiment de désir de retour vers le passé. Si ces conditions ne sont pas remplies, nous ne pouvons plus parler de « nostalgie ». Dans (45), le complément *sa présence* ne véhicule ni une notion de temps passé, révolu, ni un sentiment de désir de retour vers le passé (et ici, le jugement peut se formuler par l'adjectif *regrettable*: *Sa présence est regrettable* vs **Notre jeunesse est regrettable*, mais la paraphrase ne peut être **Je regrette sa présence passée/perdue* comme précédemment). Nous ne sommes pas en présence d'un prédicat de nostalgie. Il en va de même pour le verbe *se repentir*, dans (46), étant donné qu'il n'apporte pas ce sentiment d'événement heureux que l'on aimerait revivre, mais plutôt un sentiment de désir de retour vers le passé pour le modifier, c'est ce que nous appelons un prédicat de regret¹¹⁷.

¹¹⁶ Cf. Normand, C. (2002)

¹¹⁷ Cf. Salinas-Kahloul, C. (2009) « Comment traduire une notion temporelle à travers les prédicats de nostalgie », colloque « Temps et espace » à Gabès (Tunisie), avril, (soumis à RSP).

Comme nous venons de le voir, des propriétés supplémentaires permettent d'affiner le travail des auteurs qui ne différencient pas d'une manière claire et explicite ces prédicats et donnent à tous le même opérateur *sent regret*, sans tenir compte du fait que *regret* est polysémique. Toutefois, ils recensent quatre emplois du verbe *regretter* : le premier classé en P1j (« avoir tel sentiment à l'égard de quelqu'un ») et les trois autres en P1i (« avoir tel sentiment à l'égard de quelque chose ») :

- On regrette₀₁ un ami disparu.
- On regrette₀₂ notre jeunesse / notre ancien appartement.
- On regrette₀₃ sa sévérité.
- On regrette₀₄ de vous déranger.

Les deux premiers emplois véhiculent le sens de la nostalgie de ce qui n'est plus, ils sont donc des prédicats de nostalgie. *Regretter 01* a comme argument objet un nom humain tandis que *regretter 02* a un nom non-humain. La distinction entre *regretter 03* et *regretter 04* se révèle être plus complexe étant donné qu'ils sont classés tous les deux en P1i, que leur construction syntaxique est codifiée T14b0 (avec complétive en *que, de*), que leur morphologie accepte les dérivés *regret* et *regrettable*. Ni la syntaxe, ni la morphologie, ni la sélection lexicale ne les distinguent. En fait, J. Dubois et F. Dubois-Charlier les différencient sémantiquement vu qu'ils associent le verbe *déplorer* à *regretter 03* et le verbe *s'excuser de* à *regretter 04*. En d'autres termes, nous pouvons accepter les occurrences suivantes :

- (49') Je regrette / je déplore ta sévérité.
- (50') Je regrette / je m'excuse de te déranger.

Ces occurrences sont glosables par :

- (49'') Tu es sévère et je le regrette.
- (50'') Je te dérange et je le regrette.

Force est de constater que dans le cas de *regretter 03*, le sentiment de regret porte sur le fait ou l'événement réalisé par quelqu'un d'autre, il n'y a pas de coréférence entre les deux faits, celui d'être sévère et celui de regretter, la relation avec l'expérimenteur est donc externe contrairement à *regretter 04* où l'expérimenteur est le responsable du fait regretté, la coréférence souligne la relation interne qui existe entre les deux faits énoncés.

Un autre volet de notre travail prend en considération les prédicats de sentiment, qu'ils soient verbes, noms, adjectifs ou locutions (contrairement à

la taxinomie faite par la majorité des dictionnaires électroniques qui traitent ces différentes catégories grammaticales séparément) à partir du principe harrissien que le prédicat est une racine qui peut se réaliser sous plusieurs formes : verbale, nominale et / ou adjectivale. En effet, certains prédicats peuvent ne pas exister sous la forme verbale, par exemple *nostalgie* / *nostalgique*.

Conclusion

Au terme de cette description théorique, nous montrons que *LVF* s'inscrit dans la lignée de Z. Harris. La réalisation de ce dictionnaire électronique est remarquable et audacieuse, de par l'application à l'entier d'un corpus attesté des critères habituellement utilisés par la linguistique contemporaine sur des corpus restreints et forgés, ce qui ne permet pas d'en vérifier la validité heuristique. La démonstration est ainsi faite que ces outils valent pour l'ensemble des termes concernés (en l'occurrence les verbes), apportant du même coup un regard nouveau sur la lexicologie, étant donné que les travaux sur le lexique ne portent plus seulement sur le sens (la polysémie, la synonymie, l'hyponymie ou l'hyponymie par exemple), mais plutôt sur la relation étroite qu'entretiennent la syntaxe, la distribution et la morphologie (donc les formes linguistiques et leurs (im)possibilités combinatoires) avec la sémantique sans nécessité d'en passer par le recours au référentiel ou au conceptuel supposé (soubassement obligé d'un certain nombre d'autres dictionnaires électroniques).

J. Dubois et F. Dubois-Charlier n'ayant pas explicité tous les critères justifiant leurs choix de classement, ils nous offrent une matière sur laquelle nous allons, autant que faire se peut, porter un regard analytique visant l'explicitation de la dimension implicite de leur classification. En plus clair, notre tâche est de mettre en exergue les propriétés, en particulier syntaxiques, qui ont permis une telle organisation du lexique verbal, pour éventuellement compléter et affiner, ensuite, par de nouvelles caractéristiques telles que l'aspect, l'intensité, la morphologie, les schèmes syntactico-sémantiques des prédicats de sentiment.

Dans cette même perspective à visée pédagogique, seront envisagées par l'analyse d'autres catégories lexicales comme le nom, l'adjectif mais aussi les locutions étant donné le postulat préconisé par Harris qui stipule que le prédicat peut prendre des formes diverses.

Notre objectif ultime pourrait se couronner par l'élaboration d'un dictionnaire électronique qui partirait des différentes catégories lexicales tendant vers l'exhaustivité en ceci qu'il chercherait à cerner toutes les propriétés syntactico-sémantiques des prédicats de sentiment. L'originalité viendrait du fait que, à notre connaissance, jusqu'à présent, les dictionnaires

électroniques sont construits autour d'une seule catégorie syntaxique divisée en plusieurs classes sémantiques. Notre version serait construite autour d'une classe sémantique que nous diviserions en sous-classes syntactico-sémantiques telles que les affects, les pulsions ou les attitudes cognitives.

Bibliographie

- BALIBAR-MRABTI, A. 2007. « Phrases simples et exemplification dans *Les Verbes français*. Une réflexion sur *on* comme sujet ». *Langue française*, 153 : 111-126.
- BLOOMFIELD, L. 1933. *Language*. London : George Allen & Unwin Ltd.
- BOONS, J.-P. et al. 1976. *La structure des phrases simples en français 1. Constructions intransitives*. Genève : Droz.
- DUBOIS, J. 1961. « Problèmes de méthode en lexicologie. Les notions d'unité sémantique complexe et de neutralisation dans le lexique », *Cahiers de Lexicologie*, II :62-67.
- DUBOIS, J. 1962. « Recherches lexicographiques. Esquisse d'un dictionnaire structural », *Etudes de linguistique appliquée*, 1 : 43-44.
- DUBOIS, J. 1964a. « Distribution, ensemble et marque dans le lexique », *Cahiers de lexicologie*, 4 : 5-16.
- DUBOIS, J. 1964b. « Représentation des systèmes paradigmatiques formalisés dans un dictionnaire structural », *Cahiers de Lexicologie*, 5 : 3-15.
- DUBOIS, J. 1964c. « La traduction de l'aspect et du temps dans le code français (structure du verbe) », *Le Français Moderne*, janvier : 21-33.
- DUBOIS, J. 1965. « Grammaire transformationnelle et morphologie ». *Le Français Moderne*, avril : 81-96 et juillet : 178-187.
- DUBOIS, J (dir.) 1967. *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. 1969. « Lexicologie et analyse d'énoncé », *Cahiers de Lexicologie*, 15 : 115-216.
- DUBOIS, J. 1970. « Dictionnaire et discours didactique ». *Langages*, 19 : 35-47.
- DUBOIS, J. (dir.). 1975. *Lexis ; dictionnaire de la langue française*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J.1991. « Dictionnaire électronique des verbes français », *Mélanges d'Alain Lerond. Etudes de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, numéro spécial de *LINX*.

- DUBOIS, J. et al. 1960. « Le mouvement général du vocabulaire français de 1949 à 1960 d'après un dictionnaire d'usage », *Le Français Moderne*, juillet : 86-107.
- DUBOIS, J. et al. 1965. « Transformation négative et organisation des classes lexicales ». *Cahiers de Lexicologie*, 7 : 3-42.
- DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F. (dir.) 1978. *Dictionnaire du français langue étrangère niveau I*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F. (dir.) 1978. *Dictionnaire du français langue étrangère niveau II*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. 1997. *Les Verbes français*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. 1997. « Synonymie syntaxique et classification des verbes français ». *Langages*, 128 : 51-71.
- DUBOIS, J. et GUILBERT, L. 1961. « Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain ». *Le Français Moderne*, avril : 87-112.
- DUTOIT, D. et FRANÇOIS, J. 2007. « *Changer* et ses synonymes majeurs entre syntaxe et sémantique : le classement des *Verbes français* en perspective ». *Langue française*, 153 : 40-57.
- ESKHOL, I. 2003. « Les avantages de la description linguistique en termes de classes de prédicats pour le traitement automatique du langage. Actes des VIèmes RJC ED268 « Langages et langues », Paris III, 24 mai 2003.
- ESKHOL, I. & LE PESANT, D. 2007. « Trois petites études sur les prédicats de communication verbaux et nominaux ». *Langue Française*, 153 : 20-32.
- FRANÇOIS, J., LE PESANT, D. & LEEMAN, D. 2007. « Présentation de la classification des *Verbes Français* de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier ». *Langue française*, 153 : 3-19.
- GROSS, G. 1994. « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, 115 : 15-30.
- GROSS, M. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- GROSS, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63 : 7-52.
- GROSS, M. 1990. « Sur la notion harissienne de transformation et son application au français ». *Langages*, 99 : 39-56.
- GROSS, M. 1995. « Une grammaire locale de l'expression des sentiments ». *Langue française*, 105 : 70-87.

-
- GUILLET, A. & LECLÈRE, C. 1992. La structure des phrases simples en français 2 : constructions transitives locatives. Genève-Paris : Droz.
- HAMON, S. & LEEMAN, D. 2007. « Les verbes de cause à partir de l'exemple de *causer* ». *Langue française*, 153 : 74-91.
- HARRIS, Z. 1951. *Methods in structural linguistics*. Chicago : University of Chicago.
- HARRIS, Z. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- KAILUWEIT, R. 2007. « La classe P dans *Les Verbes français* et les verbes de sentiment ». *Langue française*, 153 : 33-39.
- LEEMAN, D. 1996. « Le sens et l'information chez Harris ». *Numéro spécial de LINX* : 209-220, CRL-Université Paris X.
- LEEMAN, D. et MELEUC, S. (dir.), *Lexique, syntaxe et analyse automatique des textes. Hommage à Jean Dubois*. Centre de Recherches linguistiques de l'Université Paris X-Nanterre, LINX, 34/35.
- LEEMAN, D. & SAKHOKIA-GIRAUD, M. 2007. « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les Verbes français* ». *Langue française*, 153 : 58-73.
- LE PESANT, D. 1994. « Les compléments nominaux du verbe *lire* ». Jacqueline Giry-Schneider éd. *Langages* 115. *Sélection et sémantique. Classes d'objets, compléments appropriés, compléments analysables* : 31-46.
- LE PESANT, D. 1996. « Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique ». *Sémiotiques*, 14 : 35-54.
- LE PESANT, D. & MATHIEU-COLAS, M. 1998. « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, 131 : 6-33.
- MATHIEU, Y.-Y. 1997. « Un classement sémantique des verbes psychologiques », *Cahier du CIEL* 1996-1997 : 115-133, Université Paris 7 – Denis-Diderot.
- MATHIEU, Y.-Y. 2000. *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris : CNRS Editions.
- NORMAND, C. 2002. « Non, je ne regrette rien », *Bouts, brins, bribes*, Editions Le Pli : 35-56.
- PICOCHÉ, J. 1977. *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Paris : Nathan.
- PICOCHÉ, J. 1986. *Structures sémantiques du lexique français*. Paris : Nathan.
- PICOCHÉ, J. 1993. *Didactique du vocabulaire français*. Paris : Nathan.
- RUWET, N. 1994. « Etre ou ne pas être un verbe de sentiment ». *Langue Française*, 103 : 45-55.
- SALINAS, C. 2008. « *Etonner* et *surprendre*. Analyses linguistiques et enseignement du vocabulaire. ». *Cahier de l'ED*, 139 : 108-133. Université de Paris X-Nanterre : Sciences du langage 2007-2008.

- SALINAS, C. 2009, « Comment traduire une notion temporelle à travers les prédicats de nostalgie », Colloque “Temps et Espace” dans Cinquièmes Rencontres de Sémantique et Pragmatique à Gabès, avril 2009.
- SALINAS, C. A paraître. « *Séparer / séparation* : interfaces syntactico-sémantiques et polysémie », Actes du Colloque « La séparation », mars 2009 à Gabès, L’Harmattan.
- SAUSSURE, F. 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SÉNÉCHAL, M. & WILLEMS, D. 2007. « Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs ». *Langue française*, 153 : 92-110.

Dans la même collection :

*Les Cahiers de l'ED 139 : Sciences du langage
2005-2006*, chapitre I : « Syntaxe » (dirigé par
D. Leeman), chapitre II : « Analyse des textes »
(dirigé par S. Bouquet).

*Les Cahiers de l'ED 139 : Sciences du langage
2007-2008*, dirigé par D. Le Pesant.

Retrouvez les articles en ligne sur le site de l'Ecole
doctorale : ed-139.com